



HAL
open science

Essais de linguistique analogique

Philippe Monneret

► **To cite this version:**

Philippe Monneret. Essais de linguistique analogique. ABELL, 2004, Essais de linguistique analogique, 2-904911-66-9. hal-01084380

HAL Id: hal-01084380

<https://hal.science/hal-01084380>

Submitted on 19 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Philippe Monneret

**Essais de
linguistique
analogique**

« Il nous faudra suivre de plus près ce passage du monde muet au monde parlant »

M. Merleau-Ponty
Le visible et l'invisible

Du même auteur

Exercices de linguistique, Paris, PUF, 1999.

Questions de syntaxe française (en collaboration avec René Rioul), Paris, PUF, 1999.

Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation, Paris, Champion, 2003.

Éléments de neurolinguistique théorique, Dijon, E.U.D., 2003.

Essais de linguistique analogique, Dijon, A.B.E.L.L, 2004.

Introduction

On ne sera jamais assez reconnaissant à l'égard du courant structuraliste non seulement des découvertes capitales qu'il a produites mais aussi d'avoir transmis aux générations futures le legs de la réintroduction de tous les paramètres évacués par nécessité épistémologique, tâche qui continue d'alimenter la recherche dans de nombreux champs disciplinaires. En histoire, le retour à l'archive contre les excès d'une reconstruction du passé fondées sur les représentations déposées dans les textes. En critique littéraire, la redécouverte des instances auctoriale et référentielle contre une conception strictement autotélique du texte. En linguistique enfin, où la prégnance de l'épistémologie structuraliste fut sans doute maximale, le retour du sujet et du référent dans les courants énonciativiste et cognitiviste contre une limitation de l'*objet* à la langue définie comme pur système de valeurs différentielles. À certains égards, la linguistique analogique participe de ce mouvement, en ce qu'elle introduit au sein de sa problématique cet élément mondain qui demeurerait encore à l'écart des élaborations théoriques des linguistes, la substance du signifiant.

Il ne nous semble pas nécessaire de démontrer que l'analogie joue un rôle capital dans la vie humaine. Cela est évident non seulement au plan développemental (apprentissage par analogie), au plan de l'histoire de l'humanité (caractère analogique des cosmogonies primitives) mais aussi au plan des conditions minimales d'exercice de la vie mentale, si l'on veut bien admettre que l'aptitude à catégoriser – la « fonction catégorielle » de Goldstein – est déjà un processus de nature analogique. Dans ces conditions, il serait pour le moins surprenant que

cette création humaine qu'est le langage ne soit pas, d'une manière ou d'une autre, structurée selon des modalités analogiques.

Il est évident qu'un concept aussi puissant doit être manié avec prudence, si l'on veut éviter la circularité consistant à s'extasier de découvrir de l'analogie partout après avoir postulé qu'elle n'était absente nulle part. Ce n'est pas parce qu'elle est omniprésente que l'analogie s'épuise dans le truisme de sa propre désignation. Si l'on veut se donner les moyens d'atteindre quelque résultat substantiel au moyen d'un tel concept, il convient donc de commencer par en donner une définition permettant d'en pénétrer la cohérence interne. C'est à cette première étape que nos trois premiers chapitres seront consacrés.

Notre approche présentera cette particularité de ne pas poser la *proportion* comme critère définitoire de l'analogie. Conformément à l'usage qui, dans une langue comme le français, autorise à formuler la relation « A est analogue à B », nous considérerons que l'analogie est en premier lieu une similitude d'un certain ordre et que la « quatrième proportionnelle » n'est qu'un type particulier d'analogie. D'où la distinction de nos deux premiers chapitres entre « analogie binaire » et « analogie proportionnelle ».

En différant – au quatrième chapitre – la question de l'analogie linguistique, il est évident que nous cherchons à la fois à nous donner l'opportunité de découvrir, dans le concept d'analogie, autre chose que ce que la tradition des sciences du langage y a déposé et à légitimer, par l'explicitation préalable de la logique interne de l'analogie, la synthèse proposée à partir de ce concept. Nous tenterons de montrer, par cette synthèse, que la problématique analogique subsume bien plus que la question du symbolisme phonétique, et que l'on peut y intégrer les approches contemporaines de l'iconicité linguistique ainsi que le problème

de l'« innovation sémantique », formulation que nous empruntons à Paul Ricoeur¹.

Dans un cinquième et dernier chapitre, nous proposerons enfin quelques études dont la plupart ont été rédigées avant les réflexions théoriques qui nourrissent les quatre chapitres précédents. On y trouvera non seulement des illustrations particulières de notre problématique analogique, mais aussi l'exposé de quelques notions qui l'ont nourrie et que nous n'avons pas jugé utile de présenter sous une forme nouvelle.

Bien qu'il ne soit pas absent de notre horizon, il sera finalement peu question de l'antique débat du cratylisme auquel il est inévitable de songer dès que l'on aborde les faits de langue en explorant comme nous le faisons, sous le nom de l'analogie, la part maudite de l'arbitrisme. Pour situer globalement notre propos dans ce débat, nous pouvons simplement prolonger ce qu'écrit Maurice Blanchot, dans *L'écriture du désastre*, au sujet de la position de Hermogène :

Quoi que dise Gérard Genette contrairement peut-être à ce que lui-même pense, le refus ascétique de Hermogène n'est pas stérile, puisqu'on lui doit la possibilité d'un savoir linguistique et que nul écrivain n'écrit s'il ne l'a en tête afin de repousser, même s'il y cède, toutes les facilités mimétiques et afin d'en venir à une tout autre pratique²

en ajoutant que les « facilités mimétiques » font elles-même partie d'un savoir objectivable, auquel la linguistique analogique est précisément consacrée.

¹ Voir notamment, pour une vision d'ensemble du philosophe sur son œuvre et sur le rôle qu'y joue la question de l'innovation sémantique, P. Ricoeur, *Réflexion faite*, Paris, Editions Esprit, 1995, p. 44 et sq.

² M. Blanchot, *L'écriture du désastre*, Paris, Gallimard, 1980, p. 168.

I. L'analogie binaire

L'analogie est très souvent réduite au cas particulier de l'analogie de proportionnalité. La définition que nous adopterons est plus large, en ce qu'elle se fonde sur une conception d'abord binaire de l'analogie.

I.1. Définition

Nous dirons qu'il existe une analogie (binaire)³ entre les entités A et B, ou qu'il existe une relation d'analogie entre A et B ($\mathcal{A}(A,B)$), si et seulement si :

1°) A et B ne sont pas identiques (condition de différentiation), autrement dit s'il existe au moins une propriété (\mathcal{D}) que possède A mais que ne possède pas B :

$$\exists \mathcal{D} / \mathcal{D}(A) \wedge \neg \mathcal{D}(B)$$

2°) A et B possèdent au moins une propriété commune (\mathcal{C}) :

$$\exists \mathcal{C} / \mathcal{C}(A) \wedge \mathcal{C}(B)$$

3°) il existe, selon un certain point de vue (s)⁴, une hiérarchie entre les propriétés \mathcal{D} et \mathcal{C} , telle que \mathcal{D} est perçue comme une propriété d'arrière-plan (ou générique) et \mathcal{C} comme une propriété de premier plan (ou spécifique) :

$$[\mathcal{C} > \mathcal{D}]_s$$

Cet ensemble de traits définitoires, qui devra bien sûr être ultérieurement spécifié, permet l'application du concept

³ Dans ce texte, nous emploierons donc le terme simple d'*analogie* au sens d'« analogie binaire ».

⁴ Initiale de *sujet*.

d'analogie à de très nombreux phénomènes. Considérons par exemple la relation analogique entre la chevalerie et le sacerdoce telle qu'elle est formulée par Ch. de Montalembert⁵ :

Il a justifié plus que personne la glorieuse croyance des siècles catholiques, qui établissait une analogie fondamentale entre la chevalerie et le sacerdoce, pour qui les véritables chevaliers étaient les prêtres armés de la Justice et de la Foi, comme les prêtres étaient les chevaliers de la Parole et de la Prière.

Schématiquement, cette analogie peut être résumée de la manière suivante :

chevaliers	=	prêtres armés de la Justice et de la Foi
prêtres	=	chevaliers de la Parole et de la Prière

La définition de l'analogie que nous avons posée permet bien de rendre compte de ce type de structure :

- la condition 1) est vérifiée : il existe bien une différence entre les prêtres et les chevaliers, puisque l'action des premiers porte sur la justice et la foi, tandis que celle des seconds porte sur la parole et la prière ; en conséquence, dans une formulation de ce type, deux propriétés différenciatrices sont exprimées :

- \mathcal{D}_1 « exercer une action qui porte sur la justice et la foi » ;
- \mathcal{D}_2 « exercer une action qui porte sur la parole et la prière ».

- la condition 2) est également vérifiée : puisque les chevaliers sont définis comme des prêtres d'une certaine sorte, et que les prêtres sont définis comme des chevaliers d'une certaine sorte, il existe bien une propriété partagée par les prêtres et les chevaliers. Seulement, et nous verrons que cette caractéristique est propre à

⁵ Ch. de Montalembert, *Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, 1836, p. 38. Cité par le *TLF*, article « analogie ». Le pronom *il* renvoie au duc Louis, époux d'Élisabeth de Hongrie.

toute une classe d'analogies, la propriété en question n'est pas exprimée⁶. En d'autres termes, l'utilisation de l'analogie permet éventuellement de formuler une ressemblance sans exprimer la propriété commune sur laquelle est fondée cette ressemblance.

- la troisième condition, enfin, est ici trivialement vérifiée : la propriété commune implicite n'affecte en aucun cas, pour l'énonciateur, la distinction usuelle entre prêtres et chevaliers ; cette distinction est un arrière-plan admis, sur lequel se détache une ressemblance placée au premier plan et qui constitue le rhème de l'énoncé.

- on remarquera enfin que cette relation analogique n'est pas orientée : le prêtre est au chevalier ce que le chevalier est au prêtre ou, en d'autres termes, si le prêtre est analogique du chevalier, le chevalier est aussi bien analogique du prêtre. On peut parler dans ce cas d'une analogie *symétrique* (qui s'opposera à l'analogie *anti-symétrique*).

Il demeure que la pertinence de cette définition ne peut être véritablement appréciée si l'on n'en indique pas les limites. Après avoir dessiné le contour interne de l'analogie, nous devons en décrire le contour externe. Il convient donc de considérer de nouveau les trois traits définitoires proposés en trouvant, pour chacun d'eux, des cas où ils ne sont pas vérifiés. Ceci nous permettra d'ailleurs de commencer à compléter notre définition initiale.

I.2. Analogie et identité

Le premier trait définitoire semble évidemment très simple à invalider. Cette invalidation revient à rappeler, en première analyse, que si le concept d'analogie a quelque chose à voir avec celui de ressemblance, il s'oppose radicalement au concept

⁶ Mais il va de soi qu'elle pourrait l'être. Ici, par exemple, on pourrait admettre, à titre de propriété commune, la propriété « être au service de l'Église ».

d'identité⁷. Deux choses identiques, par exemple deux chemises neuves de même modèle et de même taille, ou deux exemplaires de la *Phénoménologie de la perception* (Gallimard, collection Tel) sur le présentoir d'une librairie, ne peuvent être dites analogues. Sans nous engager dans la problématique subtile de l'identité, ce qui nous éloignerait de notre sujet, nous pouvons cependant remarquer que la ressemblance constitutive de l'analogie, comme toute ressemblance, engage à la fois une identité (propriété \mathcal{C}) et une altérité (propriété \mathcal{D}), et que ces deux aspects de l'analogie sont nécessaires. Il y a donc dans l'analogie une sorte d'équilibre, de dosage, ou d'harmonie entre identité et altérité, qui l'empêche de se résorber dans l'un de ces deux pôles. D'autre part, si l'on examine un peu plus précisément les exemples proposés, il sera aisé de constater que le concept d'identité est lui-même très fragile. Si je considère deux exemplaires de la *Phénoménologie de la perception* non plus tels qu'ils peuvent être présentés dans une librairie mais dans le cas où il s'agit de deux exemplaires de ce livre possédés par deux personnes différentes, il va de soi que chacun des propriétaires du livre aura eu l'occasion d'apporter des annotations, de corner des pages, de tacher la couverture, etc., de sorte que le plus soigneux des deux n'acceptera pas, on s'en doute, d'échanger son exemplaire avec celui qui aura passablement détérioré le sien. Cela est bien la preuve que les deux objets sont désormais perçus comme différents – bien qu'il s'agisse, d'un certain point de vue, du *même* livre. Le linguiste n'a aucune difficulté pour expliquer ce genre de situation : il sait que dans le cas d'entités comme les livres, l'objet matériel doit être distingué de l'objet intellectuel. L'objet intellectuel, c'est-à-dire le texte, demeure identique quel que soit l'éditeur ou l'état du papier. Seul le livre comme objet matériel a été affecté par le propriétaire peu soigneux. Il reste à savoir si le concept d'analogie peut être appliqué dans une telle situation. Ces deux exemplaires de la *Phénoménologie de la perception*, dont on admettra que l'un est visiblement détérioré par rapport à l'autre, entretiennent-ils une relation analogique ?

⁷ Si l'on s'en tient à la question de l'analogie d'essence (mais nous reviendrons ultérieurement sur ce point).

Si on l'admettait, il faudrait accepter que ce qui est *identique* peut devenir *analogique*. Or, une évolution de ce genre ne peut être admise parce que l'identité d'un être ou d'un objet doit également assurer sa permanence. Cette conclusion s'impose dès que l'on prend en compte le facteur temporel. En effet, l'identité d'un objet A ne peut en aucun cas coïncider avec une propriété momentanée de l'objet, vérifiée à l'instant [t] mais susceptible d'être invalidée à l'instant [t+n]. Et si tout ce qui est potentiellement soumis au changement dans l'objet A est exclu de la définition de la propriété identitaire pour être versé dans la catégorie des propriétés transitoires, la propriété ou l'ensemble de propriétés qui assure l'identité sont corrélativement définies comme des propriétés permanentes de l'objet. Plus simplement, si un objet évolue sans perdre son identité, c'est que cette dernière demeure présente ou perceptible en dépit de tous les changements qui peuvent l'affecter. Or ce qui vaut pour l'identité d'un objet unique vaut également pour l'identité de deux objets distincts. En conséquence, si deux objets A et B peuvent être définis comme entretenant une relation d'identité, ils ne peuvent en aucun cas ni à aucun moment entrer dans une relation analogique. Les deux exemplaires de la *Phénoménologie de la perception*, qui étaient identiques sur la table du libraire, demeurent identiques en dépit des altérations matérielles qu'ils peuvent subir : ils ne deviendront jamais analogues. Finalement l'ensemble de ces remarques nous conduit à formuler un principe qui n'est autre que le complémentaire de la condition de différenciation – exigeant, rappelons-le, que deux éléments en relation analogique (Ⓐ) n'entretiennent pas une relation d'identité (ℒ) – et que l'on pourrait formuler de la façon suivante :

$$\mathcal{L}(A, B) \Rightarrow \neg \mathcal{A}(A, B)$$

Considérons maintenant une autre situation concrète, qui nous permettra de pousser à ses conséquences ultimes la question du changement dans l'identité. Si l'une des deux chemises identiques neuves, de même taille et de même modèle, subit une dégradation telle qu'elle finit par se réduire à des lambeaux de tissus, ou si l'un des deux livres brûle et se réduit à un amas de cendres, peut-on encore parler d'identité ? Et si tel n'est pas le

cas, la notion d'analogie est-elle pertinente ? Une telle situation correspond au cas aujourd'hui bien étudié des référents évolutifs⁸, question qui intègre non seulement le problème de la variété de dénomination d'un même référent dans les textes⁹, mais aussi celui des métamorphoses des référents eux-mêmes¹⁰. Si le premier de ces problèmes nous reconduit à la notion d'analogie en ce qu'il engage la question de la métaphore – à laquelle nous reviendrons ultérieurement –, tel n'est pas le cas du second, qui correspond à la situation de la chemise ou du livre endommagés. Or, qu'il s'agisse de la chenille et du papillon, de la tasse et des morceaux de porcelaine, du livre et du tas de cendres ou de la chemise et des lambeaux de tissu, force est de constater que ni la relation d'identité, ni la relation d'analogie ne s'appliquent à de telles transformations. Car il ne s'agit plus ici d'une simple évolution telle que nous l'avons envisagée plus haut (le livre écorné et annoté), mais bien d'authentiques transformations, c'est-à-dire de modifications qui affectent les caractéristiques génériques des objets. Le concept d'analogie ne s'applique pas parce que le troisième trait définitoire n'est pas vérifié : s'il existe une propriété commune entre les membres de chaque couple d'objet, cette propriété ne se situe pas au premier plan par rapport aux propriétés différentielles de ces éléments. Et puisque, de toute évidence, les membres de chaque couple d'objet

⁸ Sur ce point, voir par exemple W. De Mulder, C. Schnedecker (dir.), *Les Référents évolutifs entre linguistique et philosophie*, Université de Metz, 2001, ou encore G. Achard-Bayle *Grammaire des métamorphoses*, Bruxelles, Duculot-De Boeck, 2001

⁹ Ce que F. Corblin envisage sous l'expression de « plasticité des objets textuels » : « Une chaîne d'identité peut se construire en dépit de l'hétérogénéité catégorielle [des désignations]. Du point de vue formel, le problème est non seulement que l'identité ne s'établit pas en vertu de la répétition, mais en outre que l'identité peut reposer sur une série très étendue de formes différentes » (*Les formes de reprise dans le discours*, Rennes, Presses Universitaires, 1995, p. 175).

¹⁰ On peut distinguer la métamorphose naturelle (p. ex. la chenille qui devient papillon) de la transformation artificielle (p. ex. la tasse cassée en mille morceaux). Sur cette distinction, voir G. Achard-Bayle, « Evolution des référents et plasticité des objets textuels », *Textes et discours. Catégories pour l'analyse*, Dijon, E.U.D., 2004.

possèdent des traits génériques totalement distincts, le concept d'identité ne s'applique pas non plus¹¹. Ce que l'on peut conclure de ces observations, c'est que si l'identité en tant que telle ne peut que persister dans son être au cours du temps, et en particulier si elle ne peut se muer en analogie, sa temporalité est cependant susceptible d'être limitée. Il convient donc d'indicer temporellement la relation d'identité comme la relation analogique et de transformer l'implication $\mathcal{I} (A, B) \Rightarrow \top @ (A, B)$ en $\mathcal{I}_t (A, B) \Rightarrow \top @_t (A, B)$. En conséquence, si l'on se situe non plus dans un seul et même espace temporel (t), mais dans deux espaces temporels distincts (t₁, t₂), l'implication n'est plus valide : * [$\mathcal{I}_{t_1} (A, B) \Rightarrow \top @_{t_2} (A, B)$]. En effet, si je brise deux tasses identiques, que je ne peux, comme nous l'avons posé, considérer comme analogiques, les deux ensembles de tessons obtenus ont une forte probabilité de ne plus être identiques. Par suite, la possibilité d'une relation analogique entre ces deux objets que sont les morceaux de tasses est de nouveau ouverte (même si l'éventualité d'une identité reconstituée n'est pas exclue par principe, puisqu'on peut toujours imaginer que la forme et la disposition des tessons soit la même pour les deux tasses brisées). On notera bien que cela ne modifie aucunement l'impossibilité de l'évolution d'une identité en analogie, puisque nous avons affaire dans un tel cas à des objets différents. Autrement dit, plutôt que de poser l'implication invalide

$$* [\mathcal{I}_{t_1} (A, B) \Rightarrow \top @_{t_2} (A, B)]$$

il est préférable de considérer qu'il peut exister des espaces temporels t₁ et t₂ tels que des objets A et B en relation d'identité, peuvent, en devenant des objets A' et B', entrer en relation d'analogie :

¹¹ Cette rupture d'identité se traduit linguistiquement par une nette réticence de la reprise pronominale : à partir d'une phrase comme « Le livre qui avait brûlé était réduit en cendres », il est très improbable d'enchaîner avec « Il [reprise pronominale de *le livre*] s'est envolé au premier coup de vent » ; les seules reprises pronominales acceptables pour le second état du référent sont celles qui sont fondées sur la dénomination de ce dernier (soit *Elles* pour une reprise pronominale, *les cendres* pour une anaphore fidèle, *cette poussière* pour une anaphore infidèle, etc.)

$$\exists t_1, t_2 / [\mathcal{S}_{t_1}(A, B)] \wedge [\mathcal{Q}_{t_2}(A', B')]$$

I.3. Analogie et hiérarchie genre / espèce

Le second trait définitoire à invalider pour cerner ce qui échappe à la relation d'analogie est celui de la propriété commune \mathcal{C} . Cette caractéristique est sans doute celle qui s'impose le plus naturellement à l'esprit lorsqu'il est question des relations analogiques. Elle coïncide avec l'intuition selon laquelle ce qui est analogue se ressemble partiellement. Il conviendra d'ailleurs, au moment opportun, de chercher à clarifier les distinctions entre analogie, image, ressemblance, copie, etc.

La question qui se pose ici, si l'on cherche à dégager un domaine qui échappe au champ de l'analogie tel que le définit l'existence d'une propriété commune aux entités analogiques, est celle de l'existence d'objets radicalement distincts, autrement dit de la discontinuité ontologique du monde référentiel¹². L'enjeu de cette question est assez crucial puisque s'il se révèle toujours possible de trouver un point commun à des objets aussi différents qu'on voudra, le champ de l'analogie sera illimité et, en conséquence, le concept d'analogie tel que nous l'avons défini risque d'apparaître comme inopérant. Moins radicalement, il sera alors nécessaire de modifier la définition en ajoutant des contraintes sur la nature des relations acceptables comme relation commune \mathcal{C} .

Or, à première vue, il semble toujours possible, pour des êtres ou objets quelconques, de trouver des prédicats communs très généraux du type « être une chose », « être un objet », « être un individu », « être une entité », ou, avec un degré moindre de généralité, « être un animal », « être un chat », « être vert », « avoir des plumes », etc. Dira-t-on alors qu'un chien et un chat sont analogues parce qu'ils sont des animaux ? Qu'un teckel et

¹² Nous ne tenons pas compte, pour l'instant, du problème de l'inscrutabilité de la référence et admettons provisoirement ce que Merleau-Ponty nomme la « thèse du monde ». Ce qui, plus simplement, revient à considérer qu'il existe un monde externe prédonné auquel nous accédons par les sens.

un labrador sont analogues parce ce sont deux types de chiens ? Il est aisé de constater que dans une telle hypothèse, le concept d'analogie entre en concurrence avec celui ce genre, au sens aristotélicien du terme : le chat et le chien sont deux espèces du genre « animal », tout comme le teckel et le labrador sont deux espèces du genre « chien ».

La définition logique du genre exposée par Aristote au livre Δ de la *Métaphysique* est la suivante :

Genre, race (*γένος*) exprime d'abord la génération ininterrompue des êtres ayant la même forme. On dit, par exemple, tant que subsistera le genre humain, c'est-à-dire : tant qu'il y aura génération ininterrompue des hommes¹³.

Cette définition, on le sait, a surtout été transmise via la formulation qu'en a donnée Porphyre :

« Genre » [...] se dit d'une collection d'individus qui, se rapportant d'une manière déterminée à une chose unique, ont entre eux un certain rapport : c'est d'après cette signification que l'on parle du « genre des Héraclides », à cause de leur relation à partir d'un être unique, je veux dire Héraclès [...]. « Genre » se dit encore d'une autre façon : c'est le principe de la génération de chacun, qu'il s'agisse de celui qui l'a engendré ou du lieu où il est né [...]. Cela semble être la signification ordinaire du genre. « Genre » se dit encore d'une autre façon : c'est ce sous quoi l'espèce est rangée¹⁴.

Or, selon ce type de définition, un genre donné n'est jamais qu'un point particulier de la chaîne des genres et des espèces : si *chien* constitue un genre par rapport aux espèces *labrador* et *teckel*, il est lui-même une espèce du genre animal. Et si ce qui peut être dit du genre peut l'être également de l'analogie au sens où nous l'entendons ici¹⁵, le concept d'analogie apparaît, comme nous le supposions plus haut, d'une extension telle qu'il en devient peu utile.

¹³ Aristote, *Métaphysique*, Δ , 28, 1024a30.

¹⁴ *Isagoge*, I, 1-4, ed. et trad. Libera et Segonds, Vrin, p. 2.

¹⁵ Et non, en particulier, au sens aristotélicien.

Une autre définition proposée dans la *Métaphysique* d'Aristote revient à assimiler le genre à ce que nous nommerions aujourd'hui le définissant générique d'une définition :

[...] dans les définitions, ce qui est comme le premier élément constituant, qui est affirmé dans l'essence, c'est le genre, dont les qualités sont appelées des différences.¹⁶

Enfin, Pierre Aubenque¹⁷ note que

si nous nous reportons aux différents sens du mot *γένος*, qu'Aristote énumère au chapitre 28 du livre Δ de la *Métaphysique*, nous voyons que l'idée d'*unité* est le fil directeur qui nous permet de passer du sens physique du terme (la race) à son sens logique (le genre, qui n'est pas tellement opposé ici à l'espèce qu'à la différence) : ce n'est pas un hasard si le même terme désigne « la génération continue des êtres ayant la même forme », ou mieux le principe de cette génération, et ce qui fait que les figures planes sont dites des surfaces ou les solides des solides¹⁸.

Cette mise au point théorique sur la notion de genre devrait nous permettre de résoudre le problème de l'éventuelle confusion du concept d'analogie avec la hiérarchie genre / espèce. Plus précisément, le point de rencontre de ces deux types de relations peut se formuler de la façon suivante : si l'on inclut dans la définition de l'analogie, outre une condition de différenciation, l'existence d'une propriété commune aux objets analogiques, peut-on considérer que la relation entre deux espèces d'un même genre révèle une propriété commune à ces espèces qui soit suffisante pour fonder une relation analogique ? Si tel était le cas, un couple du type *labrador / teckel* ne serait pas moins analogique que le couple *chevalerie / sacerdoce* tel qu'il est envisagé par Ch. de Montalembert, et il faut bien reconnaître qu'alors, le concept d'analogie serait trop largement défini pour jouer le rôle qu'on lui réserve.

¹⁶ Aristote, *Métaphysique*, Δ, 28, 1024b5.

¹⁷ P. Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote*, Paris, P.U.F., [1943] 2002, p. 222.

¹⁸ *Id.*, Δ, 28, 1024 a 29 ss.

Le sens que nous pouvons donner au refus d'une telle assimilation nous est de nouveau fourni par Aristote et ses commentateurs. La définition aristotélicienne du genre présente en effet deux conséquences utiles pour notre propos : l'hétérogénéité absolue des genres et la différence de nature entre genre et espèce. Comme le montre bien Pierre Aubenque, « l'appartenance à une même unité générique comporte une double face, positive et négative » :

elle implique d'abord que les différences (individuelles dans le cas de la race, spécifiques dans le cas du discours) sont maintenues à l'intérieur d'une certaine unité par la dépendance d'un même ancêtre ou l'adhérence à un même « sujet » ; en ce sens, le genre est « le sujet des différences »¹⁹. Mais, d'un autre côté, l'appartenance à un genre implique l'exclusion des autres genres : « il n'est pas possible de passer d'un genre à un autre »²⁰, que ce soit sur le plan de la génération ou sur celui du discours : « *différentes par le genre* se dit des choses qui sont irréductibles les unes aux autres ou ne peuvent rentrer dans une même chose »²¹. « Il n'y a pas de chemin de l'une à l'autre »²², dit ailleurs Aristote²³.

Ce qui signifie que dans le cas du genre *chien*, hétérogène au genre *véhicule* par exemple, les espèces subsumées (*teckel*, *labrador*, etc.) sont irréductibles aux espèces *voiture*, *camion*, *autobus*, etc. que subsume *véhicule*. Il y a donc bien, et cela répond à la question que nous avons posée au début de ce chapitre, des cas d'objets sans commune mesure (*labrador* vs *camion*), autrement dit sans propriété commune. En ce sens, la relation d'analogie connaît des exceptions et, par conséquent, le trait définitoire de la propriété commune \mathcal{C} peut être considéré comme efficient. On remarquera au passage, en anticipant quelque peu sur des analyses ultérieures, que le problème discuté ici a également été abordé dans le cadre des théories de la métaphore en linguistique cognitive. G. Lakoff et M. Turner, qui

¹⁹ *Id.*, Δ , 28, 1024 b 2.

²⁰ *Id.*, I, 7, 1057 a 26.

²¹ *Id.*, Δ , 28, 1024 b 10.

²² *Id.*, I, 4, 1055 a 6.

²³ P. Aubenque, *op. cit.*, p. 222-223.

se posent la question de savoir si n'importe quoi peut métaphoriser n'importe quoi d'autre (« Can a metaphor exist between any two things ? »), finissent par conclure que ce n'est probablement pas le cas :

“Big thunder / little rain” cannot mean just anything at all – [...] for example it cannot mean that people love their children, or that red wine goes with meat...²⁴

En outre, cette hétérogénéité des genres que retrouvent G. Lakoff et M. Turner renvoie à notre condition de différenciation. Cela n'explique pas encore pourquoi la relation entre espèces d'un même genre ne peut être considérée comme analogique, mais pourrait permettre de poser que la condition de différenciation peut coïncider avec une différence générique. Cependant, cette hypothèse ne peut être maintenue puisque, comme nous venons de le constater, l'hétérogénéité générique, excluant en principe la possibilité d'une propriété commune, exclut en même temps la possibilité d'une relation analogique entre genres distincts. Nous nous trouvons donc apparemment dans une impasse, puisque sont récusées comme relations analogiques d'une part la relation entre espèces d'un même genre (*teckel / labrador*), d'autre part la relation entre espèces de genres différents (*labrador / camion*).

Quant à la différence de nature entre genre et espèce, il s'agit encore d'une conséquence de l'hétérogénéité générique :

A la différence de l'unité spécifique, qui est une halte toujours provisoire dans la recherche d'une unité toujours plus poussée, l'unité générique est le terme ultime au-delà duquel la recherche de l'unité deviendrait « verbale et vide ». L'unité spécifique se confond avec le mouvement même par lequel le discours universalise ; l'unité générique indique le point extrême où la réalité interdit de pousser plus avant le mouvement d'universalisation. La première est ouverte, la seconde est close, parce que l'une exprime le mouvement du discours et l'autre la réalité des choses. On comprend donc que l'unité générique

²⁴ G. Lakoff, M. Turner, *More than Cool Reason. A Field Guide to Poetic Metaphor*, Chicago, University Press, 1989, p. 178. Cité par G. Achard-Bayle, « Evolution des référents et plasticité des objets textuels », *loc. cit.*

possède une contrepartie que ne comportait pas l'unité spécifique : alors que les espèces sont, sous certaines conditions, réductibles les unes aux autres, les genres sont irréductibles et incommunicables les uns aux autres. Ils imposent un arrêt, apparemment définitif, au discours humain²⁵.

Il apparaît ainsi, du fait de la différence de nature entre genre et espèce, que l'hétérogénéité absolue des genres n'entraîne pas nécessairement celle des espèces qui leur sont subordonnées et donc que celles-ci peuvent être réductibles les unes aux autres. Nous sortons ainsi de l'aporie dans laquelle nous nous trouvons plus haut : s'il demeure vrai que les relations entre espèces d'un même genre ne peuvent être vues comme des relations analogiques, nous pouvons maintenant admettre que « dans certaines conditions », des espèces appartenant à des genres différents peuvent posséder une propriété commune, même si ce n'est pas toujours le cas. Les métaphores, que nous analyserons comme des analogies particulières, fournissent les illustrations les plus évidentes de relations analogiques entre espèces de genres hétérogènes. En voici un exemple, choisi au hasard parmi de nombreux autres :

Au-dehors, par-delà l'horizon, le couchant, trouant de lueurs et de rayons d'adieu les lointains rideaux de feuillages sur les collines du New-Jersey boisées d'érables et de sapins, illuminait, par instants, la pièce d'une tache de pourpre ou d'un éclair. Alors *saignaient*, de tous côtés, des angles métalliques, des facettes de cristaux, des rondeurs de piles²⁶.

Le verbe *saigner* peut être considéré, via le substantif dont il dérive, comme espèce d'un genre « fluide » ou « partie d'être animé », tandis que la série *angles métalliques, facettes de cristaux, rondeurs de piles* peut être rapportée au genre « solide » ou « partie d'être inanimé ». Deux espèces de genres nettement hétérogènes, donc, qui entretiennent sans difficulté une relation analogique. Dans le cas particulier de la métaphore, il est évident

²⁵ P. Aubenque, *op. cit.*, p. 223.

²⁶ Villiers de l'Isle-Adam, *L'Ève future*, [1885-1886] Gallimard, 1993, p. 40-41. Le passage décrit la lumière pénétrant dans l'atelier du savant Thomas Edison. Nous soulignons.

qu'une telle hétérogénéité est même souhaitable – dans les limites signalées par G. Lakoff et M. Turner.

I.4. Genre commun et propriété commune

Il reste enfin à examiner notre troisième trait définitoire, selon lequel la relation entre la propriété commune et la propriété différentielle doit être telle que la seconde puisse, selon un certain point de vue, apparaître à l'arrière-plan par rapport à la première. Nous verrons que c'est ce troisième critère qui permet de résoudre le problème de l'éventuelle analogie entre espèces d'un même genre.

Considérons par exemple le cas de la relation *teckel* / *labrador* en comparant les définitions qu'en donne le *Petit Robert électronique (PRe)* :

labrador

- 1900; *chien de Labrador* 1867; de *Labrador*
- ◆ Chien de chasse, du groupe des retrievers, servant à rapporter le gibier aquatique.

teckel

- 1898; mot all. « chien pour la chasse au blaireau », dimin. de *Dachs* « blaireau »
- ◆ Basset allemand, à pattes très courtes. *Teckel* à *poil ras*, à *poil long*

Notons préalablement que le mot *chien* n'a pas été choisi, dans le cas de *teckel*, comme définissant générique, et par conséquent que la compréhension de la définition de ce terme requiert la connaissance du mot *basset* (« Chien courant très bas sur pattes », selon le *PRe*), qui, lui, comporte bien *chien* à titre de définissant générique. Le bilan des propriétés communes et des propriétés différentielles dans le cas de ces deux noms est donc le suivant :

- propriétés différentielles :

- pour *labrador* : (\mathcal{D}_1) « appartenir à la catégorie des retrievers » ; (\mathcal{D}'_1) « pour la chasse »

- pour *teckel* : (\mathcal{D}_2) « appartenir à la catégorie des bassets » ; (\mathcal{D}'_2) « pattes très courtes »

- propriété commune (\mathcal{C}) : « être un chien »

Or, si l'on compare cette configuration avec celle que formait l'analogie entre le sacerdoce et la chevalerie, il apparaît que la position des définissants génériques et des définissants spécifiques est inversée :

- propriétés différentielles :

- \mathcal{D}_1 « exercer une action qui porte sur la justice et la foi » (= « être un chevalier ») ;

- \mathcal{D}_2 « exercer une action qui porte sur la parole et la prière » (= « être un prêtre »)

- propriété commune \mathcal{C} : « être au service de l'Église »²⁷

L'opposition prêtre / chevalier, qui se situe au même plan que la propriété « être un chien », en ce qu'il s'agit dans les deux cas de connaissances communes²⁸, apparaît dans une cas comme propriété différentielle, dans l'autre comme propriété commune. De même, les définissants spécifiques (« être au service de la chrétienté » d'une part, « appartenir à la catégorie des retrievers / bassets », « pour la chasse », « pattes très courtes » d'autre part) sont considérés comme propriété commune dans le cas du couple

²⁷ Cette propriété, rappelons-le, n'était pas explicite dans la formulation originale de l'analogie. Il s'agit donc d'une assez grossière approximation.

²⁸ Si l'on oppose le couple *prêtre / chevalier* au couple *chien / chat* par exemple, on considérera qu'une connaissance minimale des mots *prêtre*, *chevalier*, *chien*, *chat* (ou des réalités qu'ils désignent) implique l'aptitude à distinguer *prêtre* et *chevalier* d'une part, *chien* et *chat* d'autre part. Inversement, si l'aptitude à ces distinctions n'est pas vérifiée, on peut considérer que le sens de l'un des mots de chaque couple n'est pas connu. C'est pourquoi nous considérons que nous avons affaire ici à des « connaissances communes ».

prêtre / chevalier mais comme propriété différentielle dans le cas du couple *teckel / labrador*. Or, puisque nous avons considéré (en 1.1.) que le rapport entre premier plan et arrière-plan était bien vérifié pour \mathcal{D}_i et \mathcal{C} dans le cas du couple *prêtre / chevalier*, il va de soi que ce rapport sera inversé, et par conséquent non valide pour la relation d'analogie, dans le cas du couple *teckel / labrador*. Nous constatons ainsi que *le genre commun ne peut constituer la propriété commune d'une relation analogique*. La raison de cette incompatibilité est assez évidente : si l'on considère que la connaissance du genre constitue le degré minimal de connaissance d'un être ou d'un objet (ou du nom par lequel ils sont désignés), le genre ne peut jamais que fournir une propriété d'arrière-plan et, par conséquent, procurer tout au plus une propriété différentielle. Ce qui confirme que rien n'exclut une relation d'analogie entre entités appartenant à des genres distincts. On notera enfin qu'il était évidemment possible, dans le cas du couple *prêtre / chevalier*, de rapporter chacun des membres à un genre commun : le genre *homme*. L'appartenance à un même genre n'est donc pas incompatible avec la relation d'analogie, à condition, encore une fois, que celle-ci ne constitue pas la propriété commune sur laquelle se fonde la relation analogique.

I.5. Le point de vue dans la hiérarchie [$\mathcal{C} > \mathcal{D}$]

Après avoir montré d'une part que la relation [$\mathcal{C} > \mathcal{D}$] connaît des exceptions, d'autre part que la condition de hiérarchie²⁹ entre \mathcal{C} et \mathcal{D} permet de résoudre le problème de l'analogie entre espèces d'un même genre, il nous reste à justifier le fait que cette perspective soit prise en charge par un sujet, condition que nous avons notée par une indiciation en s ([$\mathcal{C} > \mathcal{D}$] _{s}). Jusqu'ici, les cas que nous avons examinés n'exigeaient pas cette condition, parce que les relations hiérarchiques entre \mathcal{C} et \mathcal{D} pouvaient être considérées comme unanimement admises. Cela signifie que, dans certains cas, le point de vue s est neutralisé, au

²⁹ Ou de *perspective*, puisqu'il s'agit d'une distinction entre premier plan et arrière-plan.

sens où il coïncide avec le point de vue de tout locuteur. Mais dans d'autres cas, la hiérarchie est assurément subjective. Revenons par exemple sur l'analogie entre prêtres et chevaliers. La formulation qu'en donne Ch. de Montalembert – par la voix du duc Louis – s'inscrit dans une orientation idéologique très marquée qui est celle des historiens romantiques légitimistes. Pour ces derniers, l'association de l'engagement martial du prêtre et de l'aspiration spirituelle du chevalier participe à la (re)construction de l'idéal nobiliaire. Ce point de vue ne serait pas partagé par un Michelet, par exemple, qui, en tant qu'historien républicain, conçoit le chevalier avant tout comme un soldat et le prêtre comme un prosélyte du christianisme. En d'autres termes, l'historien républicain peut fort bien accepter la propriété commune « être au service de l'Église »³⁰, mais cette propriété ne constitue pas pour lui une caractéristique remarquable par rapport à l'identité « prêtre » et à l'identité « chevalier », c'est-à-dire par rapport à la propriété différenciatrice qui oppose le prêtre au chevalier. Si s_1 désigne le point de vue de Ch. de Montalembert et s_2 celui de l'historien républicain, on passe donc de

$$[\mathcal{C} > \mathcal{D}]_{s_1}$$

à

$$*[\mathcal{C} \leq \mathcal{D}]_{s_2}$$

formule non valide qui revient à annuler la relation analogique.

Considérons un autre exemple, emprunté cette fois-ci à Michel Tournier :

La rue appartient aux bennes Sita et aux éboueurs qui les servent et les nourrissent d'offrandes multicolores. Je pense à Ganeça, à Adèle, l'éléphante en chaleur de Bernard. Analogie des bennes collecteuses et des éléphants. Il faudrait créer une benne à trompe. Elle s'en servirait pour cueillir les poubelles et les vider dans son arrière-train³¹.

³⁰ Tout comme il peut la récuser bien entendu.

³¹ M. Tournier, *Les Météores*, 1975, p. 118.

L'analogie proposée est encore plus visiblement subjective que dans le cas précédent. Et encore une fois, *le refus de cette analogie n'est pas nécessairement fondé sur le refus de la propriété commune* (qui repose ici sur la façon de s'incorporer un élément extérieur – la nourriture pour l'éléphant, les ordures pour les bennes). Car on peut admettre cette propriété commune, tout en la considérant comme négligeable par rapport au fossé qui sépare les bennes à ordures des éléphants, autrement dit comme se situant au second plan par rapport à la propriété différenciatrice³².

Cet effet de perspective entre \mathcal{D} et \mathcal{C} rapporté à un énonciateur (ou à un ensemble d'énonciateurs) constitue donc une caractéristique importante de la relation analogique. On retiendra en particulier que c'est le point sur lequel porte le plus volontiers la réfutation d'une analogie – donc également son assertion –, ce qui implique que le refus d'une analogie ne passe pas obligatoirement par une objection sur la propriété commune. En d'autres termes, nous estimons que si une relation analogique peut être contestée par une invalidation de \mathcal{C} , cette situation n'est ni nécessaire, ni aussi courante qu'on pourrait le penser³³. Notons

³² Voici un dernier exemple, très net, que j'emprunte au *TLFi* : « Quelle que soit l'analogie certaine entre les formes des ondes sonores et les sons correspondants, il reste qu'en eux-mêmes les sons sont quelque chose de tout différent » (R. Ruyer, *Esquisse d'une philosophie de la structure*, 1930, p. 118). R. Ruyer reconnaît l'existence d'une propriété commune (l'analogie certaine entre les formes des ondes sonores et les sons correspondants), mais considère qu'elle se situe à l'arrière-plan par rapport à la propriété différentielle (« il reste qu'en eux-mêmes les sons sont quelque chose de tout différent il reste qu'en eux-mêmes les sons sont quelque chose de tout différent[des ondes sonores] »).

³³ En voici tout de même un exemple : « Les fouriéristes, inventeurs de tant de merveilles, ne pouvaient, en cette occasion, mentir à leur caractère. Ils ont donc inventé quatre moyens d'arrêter, à volonté, l'essor de la population : 1) la vigueur des femmes [...], 2) l'exercice intégral, ou développement égal de toutes les facultés physiques [...], 3) le régime gastrosophique, en français, philosophie de la gueule. Les fouriéristes affirment qu'une alimentation luxuriante et plantureuse rendrait les femmes stériles, comme une surabondance de sève rend les fleurs plus riches et plus belles en les faisant avorter. Mais l'analogie est fautive : l'avortement des

au passage que U. Eco a formulé incidemment, dans une conférence intitulée « La surinterprétation des textes » une position très proche de celle que nous défendons ici :

Les paris sur l'isotopie constituent certainement un bon critère de l'interprétation, mais dans la seule mesure où les isotopies ne sont pas exagérément génériques. Il s'agit d'un principe qui est également valable pour les métaphores. Il y a métaphore lorsque nous remplaçons une expression par une autre sur la base de l'un ou plusieurs traits du contenu communs aux termes linguistiques concernés : mais si Achille est un lion parce que tous deux sont courageux et fiers, nous serions enclins à rejeter la métaphore : « Achille est un canard », encore qu'elle soit justifiée en vertu du principe que tous deux sont bipèdes. Il est peu d'êtres aussi courageux qu'Achille et le lion ; en revanche, le nombre de ceux qui sont bipèdes, comme Achille et le canard, est de loin beaucoup trop élevé. *Une similarité ou une analogie, quel qu'en soit le statut épistémologique, est importante si elle est exceptionnelle, au moins sous une certaine description.* Une analogie entre Achille et une pendule, reposant sur le fait que l'on a affaire dans les deux cas à deux objets physiques, est de toute façon sans intérêt³⁴.

Ce caractère « exceptionnel » de l'analogie peut être considéré comme un équivalent de ce que nous nommons la position de premier plan de \mathcal{C} . Mais si l'analyse de U. Eco tend à confirmer notre propos, il reste que la hiérarchie [$\mathcal{C} > \mathcal{D}$]_s est encore définie d'une manière assez imprécise. Celle-ci ne semble d'ailleurs guère se prêter à une formulation très rigoureuse, tant les raisons sur lesquelles elle repose sont variées et dépendantes du point de vue *s*, de sorte que nous ne voyons pas, pour l'instant, sur quels critères objectifs elle pourrait reposer.

fleurs vient de ce que les étamines ou organes mâles sont changés en pétales, comme on peut s'en assurer à l'inspection d'une rose, et de ce que par l'excès d'humidité la poussière fécondante a perdu sa vertu prolifique. Pour que le régime gastrosophique produise les résultats qu'on en espère, il ne suffit donc pas d'engraisser les femelles, il faut rendre impuissants les mâles. » (P.J. Proudhon, « Qu'est-ce que la propriété ? », 1840).

³⁴ U. Eco, « La surinterprétation des textes », in U. Eco, *Interprétation et surinterprétation*, Paris P.U.F., 1996, p. 57-58. Nous soulignons.

II. L'analogie proportionnelle

II.1. L'analogie proportionnelle comme combinaison de deux analogies binaires

Comme nous l'avons relevé au début de ce chapitre, le concept général d'analogie est fréquemment fondé sur la notion d'analogie proportionnelle – ce qui est assez légitime dans la mesure où ce substantif est issu du grec *αναλογία*, qui signifie d'abord « proportion mathématique ». Ainsi, Pierre Delattre, auteur de la section « Analogie et connaissance scientifique » de l'article « analogie » proposé par l'*Encyclopaedia Universalis*, commence par rappeler que

dans son acception ancienne, venue des mathématiques, l'analogie était une identité de proportions, de rapports. Si $a / b = c / d$, on peut dire que a est à b ce que c est à d.

De même, dans la rubrique « Étymologie et histoire » de l'article « analogie », le *TLFi* estime qu'on a « un seul sens « proportion, participation, rapport », spécialisé en trois acceptions »¹.

Il convient toutefois de rappeler que, depuis Pythagore², trois types de proportions formant des analogies sont distinguées : 1) la proportion *arithmétique* (quand le premier terme excède le second autant que le second excède le troisième : $a - b = b - c$) ; 2) la proportion *géométrique* (quand le premier terme se rapporte au second comme le second au troisième : $a / b = b / d$) ; 3) la proportion *harmonique* (quand le premier excède le second par une partie de lui-même, et le second le troisième par la même partie : $a - b = a / x$; $b - c = c / x$)³. Ce que l'usage a

¹ Ajoutons que c'est également en ce sens que Saussure utilise le terme d'analogie – mais nous reviendrons ultérieurement sur ce point.

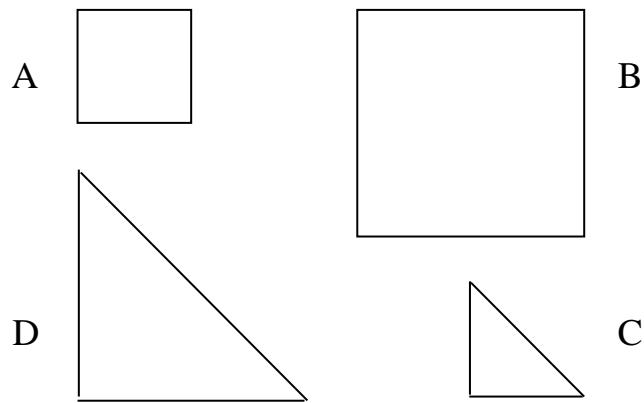
² On trouve déjà ces distinctions chez Hippocrate de Chios, mais elles ne sont pas développées au point où elles le sont chez Pythagore.

³ Voir l'article « analogie » dans l'*Encyclopédie philosophique universelle. Les notions philosophiques*.

a retenu sous la forme $a / b = c / d$, c'est donc avant tout l'analogie comme proportion géométrique¹.

Nous allons tenter de montrer que l'analogie de proportionnalité constitue un cas particulier de l'analogie telle que nous l'avons définie. Soit par exemple un ensemble de figures A, B, C, D, possédant les caractéristiques suivantes :

- A et B sont des carrés ;
- C et D sont des triangles ;
- A et C ont des côtés de longueur n ;
- B et D ont des côtés de longueur $2n$.



Il existe une relation d'analogie proportionnelle entre A et C, puisque l'on peut décrire ces figures en disant que A est à B ce que C est à D : $A / B = C / D$. Or, nous retrouvons bien, dans une telle proportion, les caractéristiques de l'analogie entre deux termes que nous avons définies. Je peux considérer que A est ici analogue à C :

- condition de différenciation : A est un carré, C est un triangle ;
- propriété commune : « avoir un côté de longueur n » ;
- perspective : la différence entre un carré et un triangle est donnée comme triviale par rapport au fait remarquable de

¹ A ceci près que la proportion géométrique est un cas particulier de la proportion $a / b = c / d$, le cas où $b = c$.

l'égalité de longueur des côtés ; la première se situe donc à l'arrière-plan par rapport à la seconde.

Il semble ainsi que dans un cas comme celui-ci, où la propriété commune est évidente, et par conséquent où le caractère implicite de cette propriété dans la proportion « A est à B ce que C est à D » ne présente guère d'intérêt, l'analogie proportionnelle soit réductible à une analogie entre le second et le troisième membre de la proportion. Finalement, la formulation « A est à B ce que C est à D » signifie simplement « A possède une propriété commune avec C, propriété formulée au moyen du rapport entre B et D, c'est-à-dire par l'analogie entre B et D. En d'autres termes, *l'analogie proportionnelle est une analogie dont la propriété commune est exprimée, mais indirectement, sous une forme analogique.* Cette analyse s'applique également à l'inversion ($B / A = D / C$) et à la permutation ($A / C = B / D$) de l'analogie proportionnelle. Cela est évident pour l'inversion, et la permutation peut être décrite comme suit :

- condition de différenciation : A et B sont des figures de dimensions différentes ;
- propriété commune : A et B sont des carrés ;
- perspective : la forme de A et B est mise en avant par rapport à leurs dimensions ;
- donc analogie entre A et B.

On notera cependant que certaines interprétations de l'analogie proportionnelle conduisent à récuser les analogies de type A / C et à retenir exclusivement les analogies de type A / B. Telle est la position de P. Delattre :

Ainsi, deux objets dont certaines dimensions homologues sont dans le même rapport peuvent être dits, en vertu de cette définition [il s'agit de la définition de l'analogie comme quatrième proportionnelle], analogues. Le fait que les grandeurs à comparer doivent être *homologues* n'est pas sans importance. L'idée d'homologie impose que l'on mette en correspondance, par leurs dimensions, que des parties qui jouent, dans les objets auxquelles elles appartiennent, des rôles équivalents. Par exemple, un rectangle et un triangle ne peuvent pas être dits analogues, même si le rapport de certaines de leurs dimensions

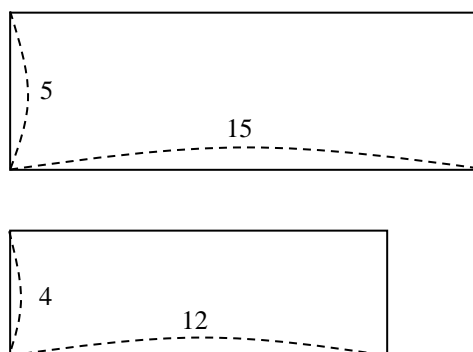
prises deux à deux est identique. En revanche, deux rectangles dont le rapport longueur / largeur est le même sont analogues dans le cadre de cette première définition de l'analogie. On dit même dans ce cas, étendu à chaque type de figure géométrique, que les figures considérées sont semblables¹.

Il nous semble que rien n'oblige à restreindre ainsi le concept d'analogie. La dernière phrase de l'extrait cité montre bien, d'ailleurs, que ce type de restriction peut conduire à une confusion entre analogie et identité. En outre, P. Delattre lui-même relève l'évolution de ce concept et finit par proposer une définition plus large et plus proche de celle que nous adoptons ici :

Sans examiner les détails de l'évolution historique du concept ni les nuances de signification qui lui sont attribuées dans différents contextes intellectuels, il suffit de retenir que l'analogie exprime une *équivalence partielle*, pouvant porter sur des facteurs très divers².

II.2. Analogie et proportion

Si l'on cherche cependant à comprendre ce que signifie une telle restriction sur le concept d'analogie, on constate aisément qu'elle provient d'une interprétation de l'analogie comme *proportion*. Soit par exemple la figure suivante, proposée par S. Baruk pour illustrer l'égalité des rapports $5 / 15$ et $4 / 12$:



¹ P. Delattre, *art. cit.*

² *Ibid.* Nous soulignons.

Cette figure, qui illustre bien la notion d'homologie utilisée par P. Delattre, est accompagnée du commentaire suivant :

Supposons par exemple que 5, 15, 4 et 12 soient les mesures de largeur et de longueur de deux rectangles R_1 et R_2 : ils sont donc *semblables*.³

Comme nous l'avons suggéré plus haut, il y donc bien dans ce genre de conception de l'analogie proportionnelle une assimilation de la relation d'analogie à la relation d'identité. Examinons maintenant la description que S. Baruk donne de l'ensemble des versions de l'égalité des rapports 5 / 15 et 4 / 12.

5 / 15 = 4 / 12 : proportion (5, 15, 4, 12) ; rapport de base 1 / 3
5 / 4 = 15 / 12 : proportion (5, 4, 15, 12) ; rapport de base 5 / 4
12 / 15 = 4 / 5 : proportion (12, 15, 4, 5) ; rapport de base 4 / 5
12 / 4 = 15 / 5 : proportion (12, 4, 15, 5) ; rapport de base 3 / 1
[...]

La première proportion « dit » que le rapport de la largeur à la longueur est le même pour les deux rectangles, de 1 à 3 ; la dernière inverse l'ordre de la comparaison, et c'est le rapport de la longueur à la largeur qui est de 3 à 1 ; la deuxième et la troisième comparent les longueurs et les largeurs entre elles, pour, évidemment, trouver qu'elles sont dans le même rapport, de 5 à 4 ou de 4 à 5 selon que l'on commence par le plus grand ou le plus petit rectangle⁴.

Ce qui apparaît dans cette description, c'est tout d'abord que la notion d'analogie, qui s'applique traditionnellement aux relations de type $a / b = c / d$ est ici totalement éliminée au bénéfice de la notion de proportion. La saturation des variables a , b , c , d par des nombres et l'interprétation du rapport « être à » (a est à b ce que c est à d) comme une opération de division font que *l'analogie n'est plus applicable aux rapports qualitatifs mais seulement aux rapports quantitatifs*. La proportion numérique est donc un cas particulier de l'analogie proportionnelle et elle n'est que cela : en dehors d'un cadre arithmétique, l'analogie dite « proportionnelle » ne se réduit donc aucunement à la proportion numérique. En outre, si l'on cherche à appliquer le concept

³ S. Baruk, *Dictionnaire des mathématiques*, p. 934.

⁴ *Ibid.*

d'analogie binaire aux entités qui composent la proportion numérique, on constatera qu'une analogie au sens où nous l'entendons existe toujours entre deux des constituants de la proportion numérique, soit entre a et c , soit entre a et b . Nous pouvons le vérifier, dans le cas qui nous sert ici de support d'analyse, à partir des quatre versions de la proportion $5 / 15 = 4 / 12$:

$5 / 15 = 4 / 12$: $a (= 5)$ et $b (= 15)$ sont des multiples de 5

$5 / 4 = 15 / 12$: $a (= 5)$ et $c (= 15)$ sont des multiples de 5

$12 / 15 = 4 / 5$: $a (= 12)$ et $c (= 4)$ sont des multiples de 4

$12 / 4 = 15 / 5$: $a (= 12)$ et $b (= 4)$ sont des multiples de 4

« Etre un multiple de 4 » et « Etre un multiple de 5 » jouent dans ces analogies proportionnelles, le rôle de propriétés communes⁵.

On notera toutefois que, entre l'exemple que nous avons utilisé plus haut et celui que propose S. Baruk, il existe une différence non négligeable : le premier compare quatre figures géométriques, le second en compare deux seulement. Si cette différence n'affecte en rien l'intelligibilité de la relation entre analogie et proportion – puisque la description de S. Baruk s'attache également à quatre objets (les côtés a , b , c , d) –, nous garderons à l'esprit que la relation analogique peut s'appliquer non seulement à des objets mais aussi à des parties d'objets. Nous insisterons simplement sur le fait que dans notre perspective, ce n'est pas une relation d'identité mais bien une relation d'analogie qu'entretiennent les deux rectangles de S. Baruk.

II.3. L'analogie proportionnelle en discours

Considérons maintenant un exemple moins élémentaire que ces exemples géométriques. Jacques Rigaud écrit à propos de Jack Lang, dans un ouvrage intitulé *L'exception culturelle. Culture et pouvoirs sous la V^e République* :

Ce n'est pas amoindrir le mérite de Jack Lang que d'observer qu'il a réalisé à sa façon la synthèse des plus

⁵ Nous passons sur la condition de différentiation et sur celle de perspective qui sont ici totalement triviales.

marquants de ses prédécesseurs. À Malraux, il ressemble par ce lien direct et quasiment exclusif qui l'unit au chef de l'État et qui en fait à plus d'un titre un ministre à part, « une sorte de Malraux baroque et bariolé » selon l'expression d'Alain Duhamel⁶.

Ce point de vue aurait pu être exprimé sous la forme « J. Lang fut à Mitterrand ce que A. Malraux fut à de Gaulle »⁷, qui constitue bien une analogie proportionnelle :

$$\frac{\text{Lang}}{\text{Mitterrand}} = \frac{\text{Malraux}}{\text{de Gaulle}} \quad \frac{\text{A}}{\text{B}} = \frac{\text{C}}{\text{D}}$$

Or, de nouveau, il est possible d'extraire la ou les propriétés que possèdent en commun J. Lang et A. Malraux : avoir exercé la fonction de Ministre de la Culture, avoir été soutenu par le Président de la République, avoir bénéficié d'un budget important, avoir laissé une trace positive de son action au gouvernement, etc. La condition différentielle est évidente (J. Lang et Malraux sont deux personnes distinctes) ainsi que la condition de perspective (celui qui propose une telle analogie considère bien sûr que les propriétés communes à J. Lang et à A. Malraux sont au premier plan par rapport à ce qui distingue les deux hommes). Cette analogie proportionnelle peut donc être réduite à une analogie binaire (entre J. Lang et A. Malraux). Si l'analyse proposée plus haut est exacte, la propriété commune de cette relation analogique doit être elle-même exprimée sous une forme analogique. Ce qui amène, en conséquence, à considérer qu'une relation analogique est posée entre Mitterrand et de Gaulle et donc qu'ils possèdent une propriété commune : disons pour aller à l'essentiel le fait d'avoir été particulièrement attentif au ministère de la culture. Notons bien qu'il n'y a aucune circularité dans ce raisonnement : nous avons seulement remplacé la formulation immédiate de \mathcal{C} (qui est relative à A et C) par une formulation médiate (\mathcal{C}_0), qui n'engage plus A et C

⁶ J. Rigaud, *L'exception culturelle. Culture et pouvoirs sous la V^e République*, Paris, Grasset, p. 117.

⁷ Il s'agit bien sûr, sous une telle formulation, d'une simplification drastique de la pensée de J. Rigaud, qui propose une analyse beaucoup plus fine de la politique culturelle des deux Ministres.

mais B et D, et qui n'est autre que l'inverse (inv.) de \mathcal{C} (« avoir été tel genre de Ministre de la Culture \rightarrow avoir produit tel genre de Ministre de la Culture »)⁸. Cela permet de rendre compte des quatre constituants de l'analogie proportionnelle tout en conservant le cadre formel de l'analogie binaire. Soit en formules⁹ :

$$1^\circ) \exists \mathcal{D} / \mathcal{D} (A) \wedge \neg \mathcal{D} (C)$$

$$2^\circ) \exists \mathcal{D}' / \mathcal{D}' (B) \wedge \neg \mathcal{D}' (D)$$

$$3^\circ) \exists \mathcal{C}_0 / \mathcal{C}_0 (B) \wedge \mathcal{C}_0 (D)$$

$$4^\circ) [\mathcal{C}_0 > \mathcal{D}]_s$$

$$5^\circ) \exists \mathcal{C} = \text{inv.}(\mathcal{C}_0) / \mathcal{C} (A) \wedge \mathcal{C} (C)$$

$$6^\circ) [\mathcal{C} > \mathcal{D}]_s$$

L'analogie proportionnelle apparaît donc bien comme la combinaison de deux analogies simples ou binaires : l'analogie A / C (1°, 5° ; 6°) et l'analogie B / D (2°, 3°, 4°).

II.4. Le parcours interprétatif de l'analogie proportionnelle

Cette conception de l'analogie proportionnelle comme une combinaison de deux analogies binaires se retrouve également au plan cognitif. Commençons, pour le vérifier, par décrire le parcours cognitif correspondant à l'interprétation de l'analogie binaire :

« A est analogue à B »

1°) recherche des propriétés de B ;

2°) recherche des propriétés de A ;

⁸ Si l'on restitue l'ordre logique des analogies, c'est bien sûr \mathcal{C} qui se définit comme l'inverse de \mathcal{C}_0 .

⁹ Ces formules sont simplement des abréviations commodes et non de véritables formules mathématiques. Elles ne font qu'emprunter partiellement le symbolisme de ces dernières.

3°) sélection d'une propriété commune \mathcal{C} respectant la condition $[\mathcal{C} > \mathcal{D}]_s$;

4°) attribution de \mathcal{C} à A.

Par exemple, dans le cas d'une relation comme « J. Lang est analogue à A. Malraux », on aura :

1°) recherche des caractéristiques de A. *Malraux* (\Rightarrow romancier, homme politiquement engagé, Ministre de la Culture de de Gaulle, etc.) ;

2°) recherche des caractéristiques de J. *Lang* (\Rightarrow homme politique, maire de Blois, Ministre de la Culture de Mitterrand, etc.) ;

3°) sélection, parmi ces caractéristiques, de la propriété commune « avoir été tel ou tel type de Ministre de la culture » ;

4°) attribution de cette caractéristique à l'élément J. *Lang*.

On remarquera au passage qu'une analogie de ce genre n'apprend apparemment rien de nouveau à celui qui l'interprète, puisque la propriété commune attribuée à A au terme du parcours cognitif (4°) est déjà connue au stade 2°). L'analogie binaire aurait donc surtout pour fonction d'attirer l'attention sur une propriété déjà connue d'un objet, ce qui signifie qu'elle constituerait essentiellement un procédé de focalisation.

Passons maintenant à la description du parcours cognitif de l'analogie proportionnelle tel que nous le concevons¹⁰ :

« A est à B ce que C est à D »

1°) recherche des propriétés de A ;

2°) recherche des propriétés de C ;

3°) recherche des propriétés de D ;

4°) constitution du sous-ensemble \mathcal{C}_i des propriétés de C qui ont un rapport avec D ;

¹⁰ Nous négligerons ici la condition de perspective, qui alourdirait inutilement l'analyse.

5°) recherche des propriétés de B ;

6°) sélection dans [inv.(C_i)] d'une propriété commune C₀ entre B et D ;

7°) attribution à A de C = [inv.(C₀)].

Si l'on applique cette analyse au cas de l'analogie « J. Lang fut à Mitterrand ce que A. Malraux fut à de Gaulle », on obtient le processus suivant :

1°) recherche des caractéristiques de J. Lang ;

2°) recherche des caractéristiques de A. Malraux ;

3°) recherche des caractéristiques de de Gaulle ;

4°) dans l'ensemble des caractéristiques de A. Malraux, un certain nombre d'entre elles ont un rapport avec de Gaulle (ce qui concerne le ministère de la Culture, mais aussi, par exemple, le rapport à la guerre, l'engagement au RPF ou le goût de la littérature¹¹) ; ces caractéristiques sont orientées dans le sens *Malraux* → *de Gaulle* (du fait de la formulation « ce que Malraux est à de Gaulle ») ; elles ont donc une forme du type « bénéficiaire en tant que Ministre de la Culture d'un budget important », « entretenir une relation privilégiée avec le Président de la République », etc.

5°) recherche des caractéristiques de Mitterrand ;

6°) inversion des caractéristiques obtenues en 4°) : « bénéficiaire en tant que Ministre de la Culture d'un budget important » → « attribuer au Ministre de la Culture un budget important », « entretenir une relation privilégiée avec le Président de la République » → « entretenir une relation privilégiée avec le Ministre de la Culture », etc. Sélection, parmi ces propriétés, de celles qui s'appliquent à la relation Mitterrand / Malraux (p. ex. « attribuer au Ministre de la Culture un budget important »)

¹¹ Par opposition à des caractéristiques du type « avoir telle taille », « avoir tel poids », « avoir tel type de rapport avec les femmes », etc.

7°) inversion des caractéristiques obtenues en 6°) et attribution du résultat à J. Lang (p. ex. « bénéficiaire en tant que Ministre de la Culture d'un budget important »).

Cette longue description nous semble nécessaire à une bonne compréhension de ce type d'analogie proportionnelle. Disons tout de suite que l'hypothèse que nous faisons d'un traitement cognitif complexe pour les structures de ce genre nous semble justifiée par le fait que les phrases ainsi formées sont souvent mal comprises, ou tout au moins que leur interprétation requiert un temps de réflexion. Plus précisément, nous voudrions souligner le fait que l'interprétation d'une analogie proportionnelle possédant la forme « A est à B ce que C est à D » n'est probablement pas séquentielle. En premier lieu, la mise en attente de la recherche des propriétés de B (que nous avons différée jusqu'à l'étape 5) permet de se fixer immédiatement sur l'analogie entre A et C. Cette analogie est en suite construite par la prise en compte des relations entre C et D et entre B et D, qui permettent d'extraire une propriété commune qui sera attribuée à A. Plus simplement, nous considérons que dans ce type d'analogie, la relation entre A et B exprimée par « A est à B [...] » est d'abord mise en suspens, et qu'elle n'est efficace dans l'interprétation qu'après la prise en compte de la relation C / D (« [...] ce que C est à D »). Au fond, si l'on ne tient pas compte des rôles thématiques, il serait plus transparent d'exprimer la structure $A / B = C / D$ par une formulation du type « ce que C est à D, A l'est à B ».

II.5. Valeur argumentative de l'analogie proportionnelle

Il convient ici d'ajouter qu'une formulation analogique de type proportionnel comporte un bénéfice argumentatif. Dire que J. Lang est analogue à Malraux parce qu'il a été un Ministre de la Culture remarquable pour telle ou telle raison, ce n'est pas tout à fait dire « J. Lang fut à Mitterrand ce que A. Malraux fut à de Gaulle ». En effet, comme nous l'avons déjà souligné, la seconde formulation permet avant tout d'éviter l'explicitation de la propriété commune. L'expression analogique permet donc non

seulement de produire un effet rhétorique assimilable à une litote, mais aussi de dispenser l'énonciateur d'une connaissance précise des référents désignés, tout en obligeant l'allocutaire – comme nous l'avons montré précédemment – à effectuer un parcours interprétatif assez complexe. Autrement dit, cette structure constitue un excellent moyen, pour un énonciateur, de se décharger sur l'allocutaire des difficultés impliquées par un propos peu informé et par conséquent de passer, au bénéfice du doute, pour plus savant qu'il ne l'est.

On remarquera en outre que, à la différence de ce qui se produisait dans le cas des figures géométriques ou des proportions arithmétiques, la « permutation des moyens » n'est pas possible dans ce type d'analogie qui s'inscrit dans un cadre argumentatif. En effet, si l'on passe de la proportion

$$\frac{\text{Lang}}{\text{Mitterrand}} = \frac{\text{Malraux}}{\text{de Gaulle}} \quad \frac{A}{B} = \frac{C}{D}$$

à la proportion

$$\frac{\text{Lang}}{\text{Malraux}} = \frac{\text{Mitterrand}}{\text{de Gaulle}} \quad \frac{A}{C} = \frac{B}{D}$$

on obtient la phrase « J. Lang fut à A. Malraux ce que Mitterrand fut à de Gaulle », phrase acceptable mais peu plausible du point de vue argumentatif. En effet cette analogie proportionnelle produit une analogie binaire entre J. Lang et Mitterrand, qui présente peu d'intérêt puisqu'elle ne peut guère avoir pour contenu autre chose que l'équivalence des écarts temporels qui séparent Mitterrand et de Gaulle d'une part, J. Lang et A. Malraux d'autre part. Nous ne voyons pas, en effet, quel autre rapport entre Mitterrand et de Gaulle pourrait être transposé au rapport entre J. Lang et A. Malraux. On notera d'ailleurs que même dans le cas des proportions numériques, certaines « lectures » sont plus pertinentes que d'autres. Ainsi, commentant les quatre « versions » de l'analogie proportionnelle $5 / 15 = 4 / 12$, S. Baruk écrit :

On pourrait ainsi dire que la première et la dernière proportion¹² sont spécifiques de la *forme* des rectangles et permettent de fabriquer une infinité de rectangles semblables, qui, tous, auraient des dimensions en proportion avec celles du premier ; que la deuxième et la troisième¹³ « enferment » la comparaison entre R_1 et R_2 de façon plus « anecdotique ».¹⁴

L'analogie proportionnelle en discours est donc bien, comme on pouvait évidemment s'y attendre, une relation orientée et d'autre part pourvue d'une valeur argumentative qui donne à l'énonciateur une position de domination dans l'échange verbal.

Pour conclure cette seconde partie, nous proposerons, à toutes fins utiles, de fixer une terminologie pour les constituants de l'analogie proportionnelle. Dans une analogie du type « A est à B ce que C est à D », nous dirons désormais que

- C est le *sujet* de l'analogie ;
- A est l'*analogue* du sujet ;
- B est le *restricteur de l'analogue* ;
- D est le *restricteur du sujet*.

De même, dans une analogie binaire du type @ (A,B), (« A est en relation analogique avec B »), on nommera B le sujet de l'analogie et A l'analogue du sujet.

Remarquons enfin que, compte tenu de ce que nous avons dit de l'irréductibilité de l'analogie proportionnelle (discursive ou non) à une proportion, il serait judicieux de remplacer cette expression d'*analogie proportionnelle* par celle d'*analogie croisée*.

¹² Qui expriment le rapport entre la longueur et la largeur de chacun des rectangles.

¹³ Qui expriment d'une part le rapport entre la longueur de R_1 et la longueur de R_2 , d'autre part le rapport entre la largeur de R_1 à la largeur de R_2 .

¹⁴ S. Baruk, *op. cit.*, p. 935.

III. Quelques propriétés des relations analogiques

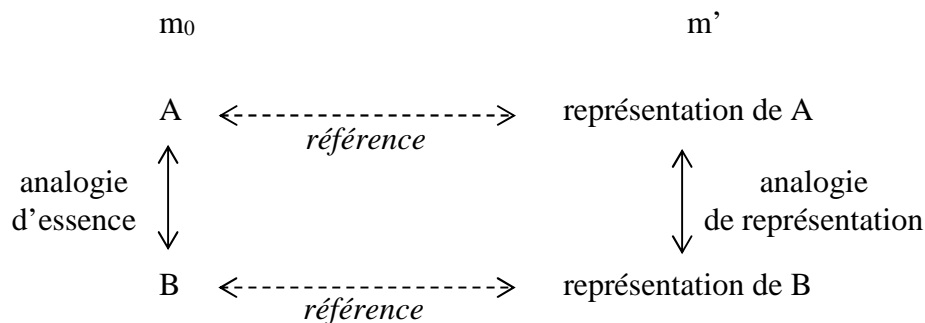
III.1. Nature du sujet et de son analogue

En concentrant le propos sur la forme des analogies, nous n'avons pas tenu compte, jusqu'ici, d'une distinction classique : l'opposition entre analogie d'essence et analogie de représentation (ou perception d'une analogie) : la relation entre un sujet et son analogue existe-t-elle dans la réalité ou s'agit-il seulement d'une construction mentale ? Il convient, pour éclairer cette distinction, de s'intéresser d'une part à la *référence* des analogies, c'est-à-dire au rapport que les expressions analogiques entretiennent avec ce qu'elles désignent, d'autre part à la *source émettrice* des analogies.

Dans la définition que nous avons donnée, où le critère de perspective est indicé en s , c'est-à-dire rapporté à un sujet, la distinction entre analogie d'essence et analogie de représentation correspond en premier lieu à la neutralisation de cet indice :

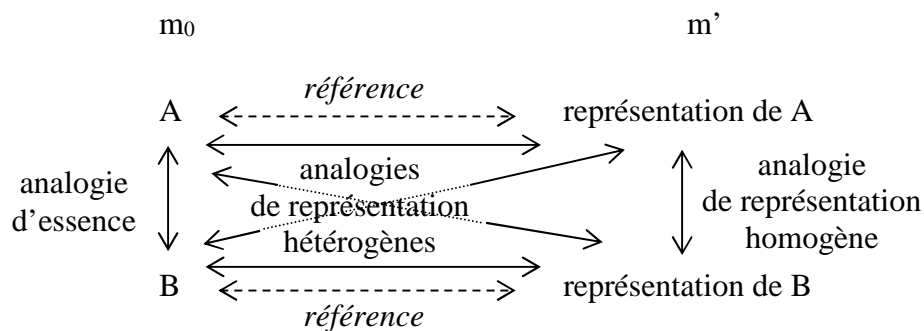
- analogie de représentation : $[\mathcal{C} > \mathcal{D}]_s$
- analogie d'essence : $[\mathcal{C} > \mathcal{D}]_\emptyset$

D'autre part, on peut remarquer que cette distinction affecte la nature des éléments impliqués dans la condition de différenciation et la propriété commune. Schématiquement :



L'analogie d'essence est une analogie entre éléments de m_0 , le monde de ce qui est, tandis que l'analogie de représentation se situe entre éléments de m' , monde des représentations de m_0 . Or ce schéma suggère une troisième possibilité : l'analogie entre un

élément de m_0 et un élément de m' . Rien, dans notre définition de l'analogie, n'exclut cette configuration, puisque l'hétérogénéité du sujet et de son analogue peut être prise en compte par la condition de différentiation ($\mathcal{D} : m_0 \neq m'$). On notera qu'en dépit de son ancrage référentiel, cette analogie hétérogène demeure une analogie de représentation. Nous pouvons donc compléter notre schéma précédent de la façon suivante :

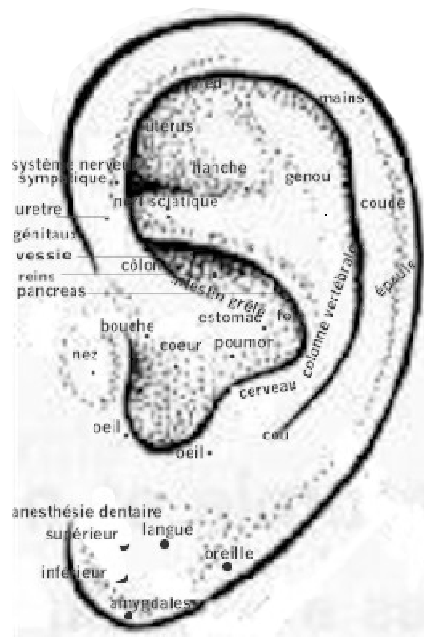


Il reste maintenant à vérifier la pertinence de ce schéma en l'appliquant à quelques cas particuliers.

III.2. L'analogie d'essence

Considérons en premier lieu, pour illustrer la notion d'analogie d'essence, le cas des somatotopies, et plus particulièrement l'analogie entre l'oreille et le corps humain qui sert de fondement à l'auriculothérapie. Cette technique thérapeutique, reconnue par l'O.M.S. depuis 1987, est une « réflexothérapie tégumentaire qui utilise le pavillon de l'oreille comme zone réflexe »¹⁵ et qui repose sur l'idée qu'il existe, au niveau du pavillon auriculaire, une projection des différentes parties du corps et des organes :

¹⁵ Site du Groupe Lyonnais d'Études Médicales (G.L.E.M.), [http : isabelle.loras.free.fr](http://isabelle.loras.free.fr).

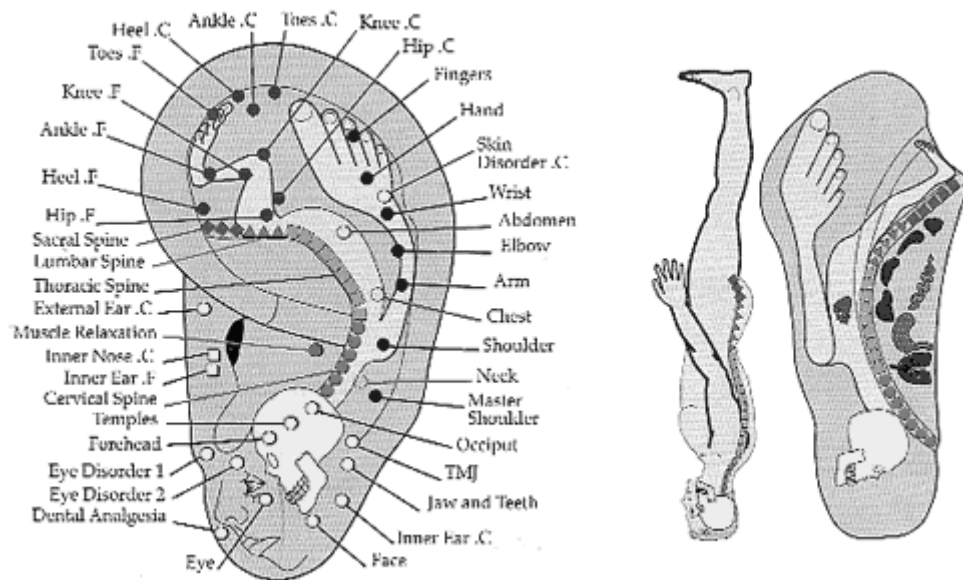


En agissant par pression sur l'un de ces points du pavillon de l'oreille, on agit sur la partie du corps qui lui correspond, par exemple en la soulageant dans un le cas d'un traitement de la douleur. Or, si l'on reconstitue le schéma du corps que dessine l'ensemble de ces points, on s'aperçoit qu'il possède une forme de fœtus¹⁶ :

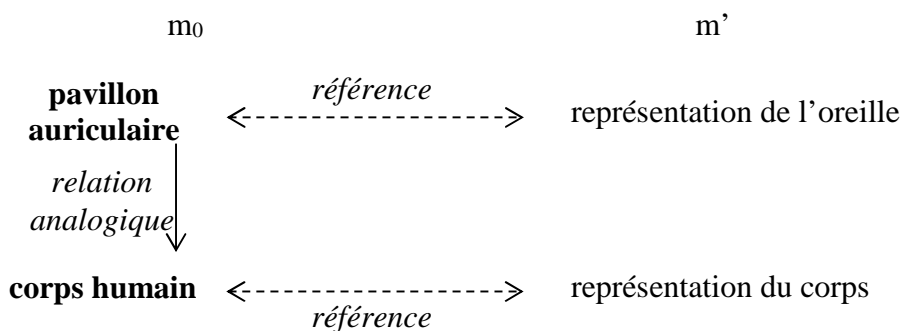


Ce qui, dans une représentation plus précise, peut être figuré de la manière suivante :

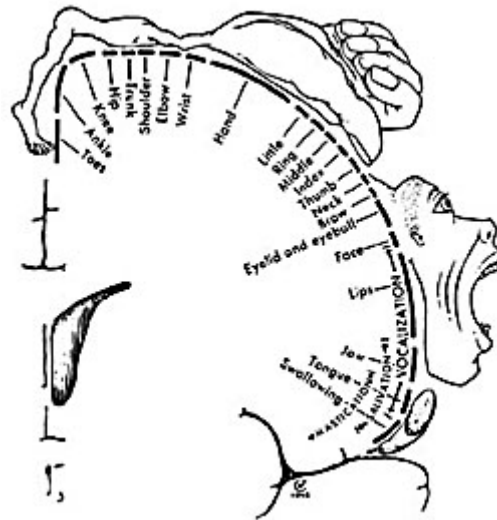
¹⁶ On doit cette analogie à Paul Nogier, médecin lyonnais (1908-1996) fondateur de l'auriculothérapie.



On a donc bien, dans un cas comme celui-ci, une analogie entre deux entités du monde m_0 : l'oreille, comme le corps humain sont effectivement considérés ici comme des objets et non comme des représentations subjectives :



La propriété commune sur laquelle est fondée cette analogie est de type visuel : l'oreille, vue sous cet angle, ressemble à un corps humain. Cette ressemblance visuelle est une caractéristique qui distingue nettement la somatotopie auriculaire de celle qui caractérise l'organisation du cortex moteur et que l'on représente traditionnellement sous la forme de l'homunculus de Penfield :



Dans le cas de l'homunculus de Penfield en effet, nous n'avons plus aucune correspondance entre l'architecture du corps humain et la localisation des parties du corps sur le cortex cérébral. Si nous considérons ces deux types de somatotopies comme des analogies d'essence, il faudra distinguer, en nous inspirant de la distinction peircienne¹⁷, l'analogie d'essence *imaginale* (auriculothérapie) de l'analogie d'essence *diagrammatique* (homunculus de Penfield).

En nous appuyant sur ces deux exemples, nous pouvons supposer que les analogies d'essence présentent quelques caractéristiques spécifiques :

- elles sont naturelles au sens où elles ne sont pas le produit d'une activité humaine (vs artificielles) ;
- en conséquence, puisque qu'elles sont inscrites dans la nature, elles sont soumises à la découverte ; l'homme les découvre par hasard, à la faveur d'une cooccurrence factuelle qui attire son attention sur la propriété commune¹⁸ ; elles peuvent être transmises par la tradition,

¹⁷ Sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

¹⁸ Le récit de la découverte de l'auriculothérapie par Paul Nogier est à cet égard tout à fait significatif : « Loin de rejeter cette méthode, comme on avait coutume de le faire à cette époque pour tout ce qui venait des guérisseurs, ce fait aiguïsa au contraire son esprit curieux. Il voulut aussitôt

mais aussi sombrer dans l'oubli si un paradigme nouveau invalide durablement la propriété commune sur laquelle elles sont fondées ;

- l'analogie n'entretient pas nécessairement une relation de similarité visuelle avec le sujet ;

- elles s'établissent entre un objet et une partie de cet objet ; elles constituent donc un phénomène de projection de l'objet sur l'une de ses parties et s'appréhendent généralement dans le cadre d'une épistémologie de type holistique ;

- elles possèdent une structure interne telle qu'une action sur l'analogie affecte le sujet ; cette relation empirique permet de faire l'économie d'une élucidation de la chaîne causale qui relie l'analogie à son sujet. On sait, dans le cas de l'homunculus de Penfield, que si la stimulation de telle zone du cortex moteur provoque une réaction de telle partie du corps c'est qu'une relation physique est assurée entre ces deux objets par le réseau neuronal. En revanche, dans le cas de la somatotopie auriculaire, on ne connaît pas

trouver une explication. Connaissant les travaux du docteur Bonnier qui avait montré l'action de la stimulation de certaines zones du nez sur des fonctions et des organes périphériques, il se posa la question de savoir si l'on pouvait trouver de telles correspondances par l'oreille. Pendant de nombreux mois il rechercha d'autres points de l'oreille pouvant correspondre à des organes. Ses premières recherches furent peu couronnées de succès. Mais en essayant de piquer avec une aiguille d'acupuncture le point cautérisé par Madame Barrin, il obtient un certain nombre de résultats dont certains très spectaculaires dans les lombalgies et les sciatiques. Un jour lui revient à l'esprit la phrase si souvent prononcée par le docteur Amathieu, qui lui enseignait les manipulations vertébrales : « La sciatique, c'est le problème de la 5^{ème} vertèbre lombaire ». L'idée jaillit alors que le point cautérisé par Madame Barrin pouvait être une localisation de la 5^e vertèbre lombaire et que le haut du pavillon de l'oreille pouvait correspondre au bas du corps. Très rapidement, il découvre alors que l'anthélix, cette partie de l'oreille qui forme un repli au milieu du pavillon, est en correspondance avec la colonne vertébrale. Puis, à force de regarder les oreilles de ses patients, il trouve que l'oreille ressemble à un fœtus replié sur lui-même, la tête orientée vers le bas. » (A. Printemps, *Pourquoi se soigner par auriculomédecine ?*)

le lien causal qui existe entre le fait de presser le pavillon de l'oreille à certains endroits et la réaction corporelle qui s'ensuit¹⁹ ;

- elles sont *objectives* au sens où le lien empirique entre le sujet et son analogue est patent²⁰ ; dans le cas de l'auriculothérapie, par exemple, cette objectivité se traduit par les conséquences thérapeutiques du traitement ; elles ne dépendent donc pas d'un point de vue ($s = \emptyset$).

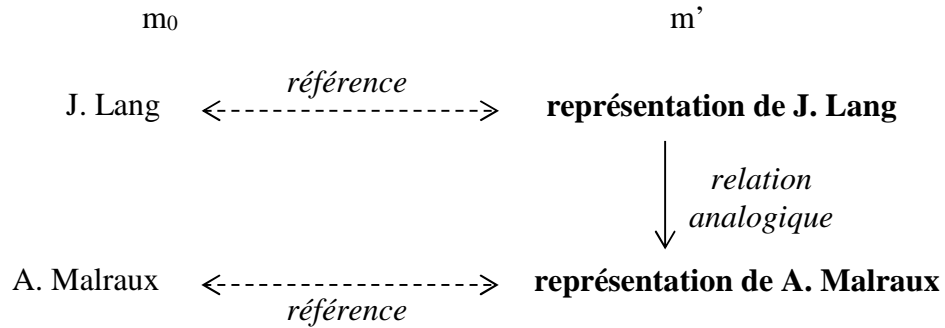
III.3. L'analogie de représentation

Nous avons établi une distinction entre deux types d'analogies de représentation, selon le caractère homogène ou hétérogène des éléments qui sont en relation analogique.

L'analogie de représentation homogène peut être illustré par les relations analogiques entre prêtres et chevaliers (Montalembert), entre la benne à ordures et l'éléphante (Tournier), ou encore entre J. Lang et Malraux (Rigaud). Dans tous ces cas, comme nous l'avons vu, la condition de perspective est soumise à une appréciation subjective. Il ne peut donc s'agir de relations analogiques essentielles. En effet, la propriété commune de ces analogies associe non pas des référents, appartenant au monde m_0 mais des représentations de ces référents. Par exemple, la troisième analogie n'implique pas l'individu J. Lang et l'individu A. Malraux, mais une certaine représentation de J. Lang et une certaine représentation de Malraux. Cela est tout à fait évident, puisqu'il existe d'autres représentations possibles de ces mêmes référents (par exemple le romancier dans le cas de Malraux, le maire de Blois dans le cas de J. Lang). Schématiquement :

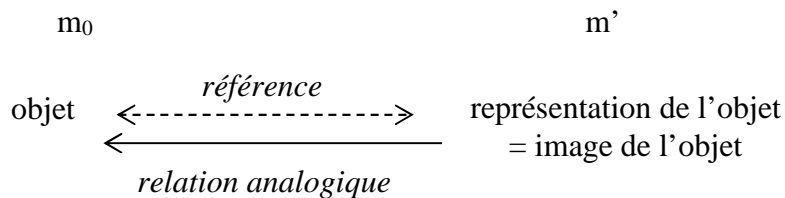
¹⁹ On suppose simplement que « la richesse de la vascularisation et de l'innervation de l'oreille permet d'expliquer et de comprendre son rôle et son efficacité » (site du G.L.E.M.).

²⁰ Il est toujours possible, bien entendu, de contester la réalité de cette relation, mais cette objection vaut pour tout fait établi par une méthode expérimentale.



Comme les analogies d'essence, les analogies de représentation homogènes peuvent être considérées comme naturelles : elles ne résultent pas de la construction par l'homme d'un analogue mais de l'utilisation d'une propriété objectivable comme propriété commune de l'analogie. En revanche, elles ne sont pas soumises à la découverte mais construites.

Quant aux analogies de représentation hétérogènes, qui associent un référent à une représentation, nous pouvons l'illustrer par le cas de l'image au sens courant du terme²¹ ou par celui de la carte géographique. Une image, par exemple, entretient une relation d'analogie de ce type avec son modèle, dans la mesure où elle constitue elle-même une représentation du modèle. Autrement dit, la relation d'analogie se confond, dans un cas comme celui-ci, avec la relation de référence :



²¹ Nous utiliserons plus loin le terme *image* dans un sens plus précis.

La relation commune est bien sûr prioritairement une relation de ressemblance visuelle : l'image ressemble à ce qu'elle représente²². Le cas de la carte ou du plan est légèrement plus subtil. De prime abord, il semble que la propriété commune sur laquelle la relation analogique repose ne peut pas être une relation de ressemblance visuelle : une carte routière, apparemment, ne ressemble pas visuellement à son référent. Pour retrouver une ressemblance visuelle, il suffit toutefois de prendre en considération non pas une vue au sol de la zone géographique représentée par la carte mais une vue d'avion, ce qui nous ramène au cas de l'image et ou de la photographie. Cela nous donne l'occasion de rappeler qu'une propriété commune du type « ressemblance visuelle » n'atteint jamais qu'une partie du référent mondain, ou une certaine vision de celui-ci. Dans le cas des images ou des photographies, qui ne comportent que deux dimensions, la ressemblance visuelle²³ ne pose pas de problème particulier puisque ces représentations imposent un certain point de vue sur le référent représenté. Mais lorsqu'il s'agit d'un objet réel, on ne perçoit jamais, comme l'ont bien remarqué les phénoménologies de la perception, qu'une des faces de cet objet. Autrement dit, la configuration que nous avons posée d'un objet référentiel ressemblant à sa représentation ne se ramène-t-elle pas au cas de l'analogie homogène, entre deux représentations ?

Ce qui distingue tout de même ces deux types de relations analogiques, c'est que la pertinence de l'analogie de représentation homogène est soumise à une appréciation subjective, ce qui n'est pas le cas de l'analogie entre une zone géographique et une carte routière, même s'il est possible d'émettre un jugement sur cet objet. En effet, deux personnes quelconques utilisant la même carte pour se rendre d'un point A à un point B se retrouveront nécessairement (s'ils savent lire une carte bien sûr) au point B de la zone géographique, ce qui prouve

²² Nous parlons ici de l'image comme forme, indépendamment de son support matériel. Une photographie, au plan matériel, n'est qu'une feuille de papier qui ne ressemble pas, bien entendu, à l'être ou à l'objet représenté.

²³ Nous visons ici le cas d'une comparaison de deux images ou de deux photographies.

que cette analogie assure effectivement une relation entre m' et m_0 . L'analogie de représentation hétérogène relie donc bien une représentation à un élément du réel.

Il faut ajouter cependant que la propriété commune de ce type d'analogie peut être d'un caractère plus abstrait que la ressemblance visuelle. Par exemple, les schémas des lignes de métro, qui retiennent uniquement la succession des stations pour une ligne particulière, ont une forme linéaire qui ne reflète aucunement le trajet réel des voies. La propriété commune repose donc dans ce cas sur une simple relation d'ordination : la relation de succession entre deux points quelconques du schéma est la même qu'entre les deux points correspondants de la ligne réelle.

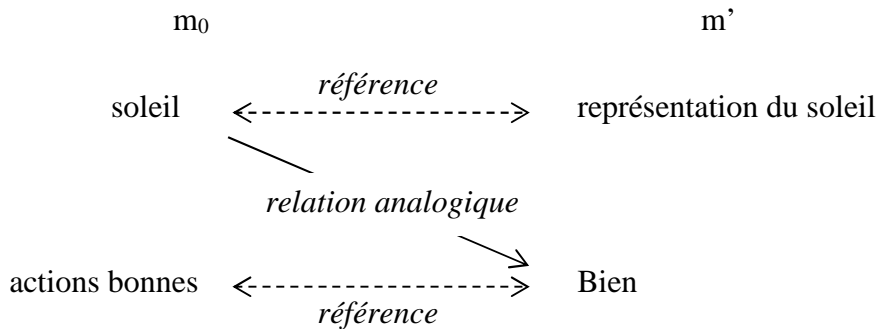
L'analogie de représentation hétérogène n'est pas naturelle. Il s'agit d'un artefact construit de telle sorte qu'il soit analogique à ce qu'il représente. Par conséquent, il s'agit également d'analogies construites.

Il convient enfin de compléter cette analyse par un dernier cas : celui de l'analogie de représentation hétérogène qui n'associe pas un objet à sa représentation mais à la représentation d'un autre objet. Tel est le cas, par exemple, de l'analogie que fait Platon entre le Bien et le Soleil : « Ce que le Bien est dans le lieu intelligible, le soleil l'est dans le lieu visible, pour la vue et ses objets. Le soleil est le rejeton que le Bien a engendré par analogie avec lui-même. »²⁴.

Schématiquement²⁵ :

²⁴ Platon, *République*, VI, 508b, 5.

²⁵ Nous considérerons, pour simplifier, que la représentation (ou l'intelligible) qu'est le Bien a pour référent l'ensemble des actions bonnes. En outre, en tant qu'il appartient au monde intelligible, nous admettons qu'il constitue une représentation et non un objet réel (au sens courant du terme), bien que, dans la doctrine platonicienne, l'intelligible soit conçu comme le lieu de la connaissance vraie, donc de la vraie réalité, tandis que le sensible est source d'illusion.



Examinons de plus près cette dernière analogie :

- Ainsi n'est-il pas vrai encore que le soleil n'est certes pas la vue, mais qu'étant la cause de celle-ci, il est vu par la vue elle-même ?

- Si, c'est bien cela, dit-il. « - Eh bien, dis-je, considère que c'est lui que j'affirme être le rejeton du bien, que le bien a engendré comme analogue à lui-même ; ce que le bien lui-même, dans le lieu intelligible, est par rapport à l'intelligence et aux choses pensées, le soleil l'est dans le lieu visible, par rapport à la vue et aux choses vues.

- De quelle façon ? dit-il. Explique-moi encore cela.

- Les yeux, dis-je, tu sais que, lorsqu'on les tourne vers les objets dont la lumière du jour n'atteint plus les couleurs, mais qu'atteignent les lueurs nocturnes, ils s'obscurcissent et paraissent semblables à ceux des aveugles, comme s'il n'y avait pas en eux de vision nette ?

- Oui, exactement, dit-il.

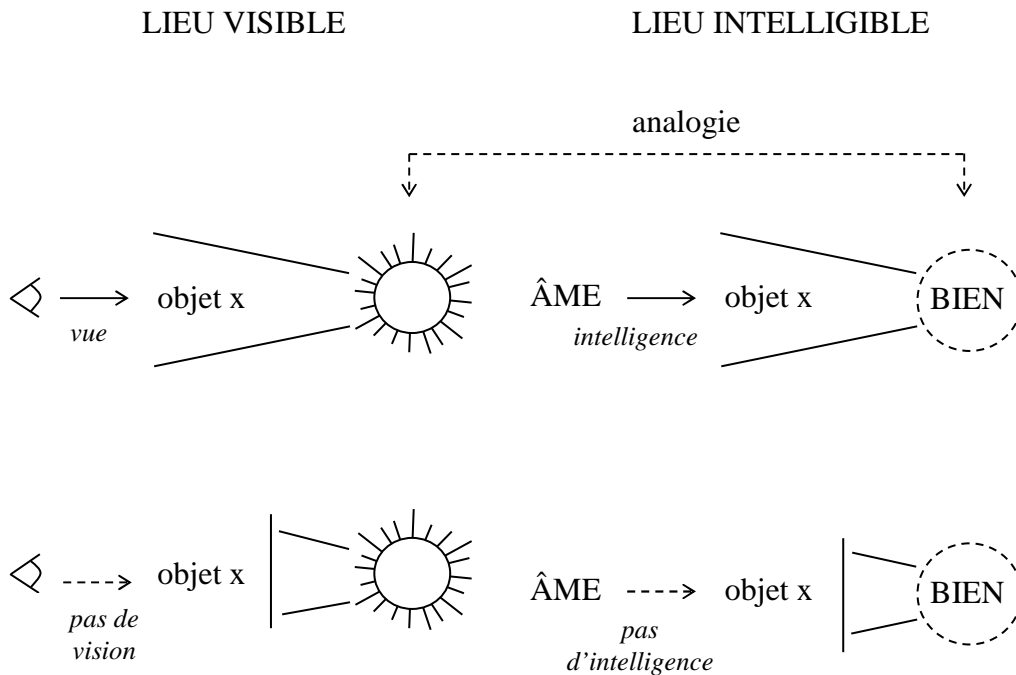
- Mais, je crois, lorsque c'est vers les objets que le soleil éclaire, ils voient clairement, et il apparaît que la vision est présente dans ces mêmes yeux.

- Bien sûr.

- Conçois donc de la même façon ce qui concerne l'âme aussi, à savoir ainsi : lorsque c'est sur ce qu'éclairent la vérité et l'être qu'elle se fixe, elle le conçoit, le reconnaît, et il apparaît qu'elle possède de l'intelligence ; mais lorsque c'est sur ce qui est mêlé d'obscurité, ce qui devient et qui se défait, elle n'a que des opinions et elle s'obscurcit, faisant varier ses opinions d'un côté et de l'autre, et ressemble en revanche à un être dépourvu

d'intelligence¹.

Ce qui peut se schématiser de la façon suivante :



C'est dans sa représentation schématique, semble-t-il, que cette analogie, qui a sans doute structuré toute la philosophie occidentale au moins jusqu'au XIX^e siècle², apparaît sous sa forme la plus épurée³. En effet, dès que l'on cherche à l'expliciter

¹ Platon, *ibid.*

² Selon A. Lalande, l'expression « lumière naturelle », synonyme chez Descartes de « *raison* en tant qu'ensemble de vérités immédiatement et indubitablement évidentes à l'esprit dès qu'il y porte son attention », pourrait avoir pour origine l'Évangile de saint Jean, I, 9. « Elle se trouve, ajoute-t-il, chez de nombreux écrivains des premiers siècles du christianisme et du moyen-âge ». (A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, P.U.F., 1991 (éd. or. 1926), article « Lumière naturelle »).

³ Sur le rôle des représentations schématiques de relations conceptuelles, voir la notion peircienne de « graphe existentiel » (C.S. Peirce, *Collected papers*, Cambridge, Harvard University Press, 1931, 4.347-4.573. Pour un commentaire de cette notion, voir U. Eco, *La production des signes*, Paris,

l'expliciter verbalement, elle se redouble en expressions métaphoriques. Ici, c'est essentiellement sur le verbe *éclairer* que s'effectue cette opération : « lorsque c'est sur ce qu'*éclairent* la vérité et l'être que [l'âme] se fixe, elle le conçoit, le reconnaît [...] ». En outre, si l'on cherche à formuler la propriété commune de cette analogie, il semble impossible d'éviter la métaphore. Par exemple, si, pour éviter l'emploi du verbe *éclairer*, on choisit une formulation du type « permettre d'appréhender, de saisir un objet »¹, les verbes *appréhender* et *saisir*, lorsqu'ils s'appliquent au domaine de l'intelligible, sont encore une fois employés dans un sens métaphorique. Comment expliquer ce redoublement du procédé analogique ?

Il n'est guère surprenant, au fond, que le genre d'analogie associant un objet à un concept soit assez différent des précédents. En effet, dès lors que l'on cherche à expliciter la propriété commune – explicitation dont la structure analogique, rappelons-le, permet justement de faire l'économie – on se trouve dans l'obligation de fournir des prédicats applicables à des concepts. Or, comment parle-t-on d'un concept ? Nécessairement par analogie avec des objets concrets. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner un texte philosophique, quel qu'il soit. Prenons au hasard l'exemple d'une phrase de la *Phénoménologie de la perception*, dans laquelle Merleau-Ponty définit le *Cogito* cartésien :

Le *Cogito* est ou bien cette pensée qui s'est formée il y a trois siècles dans l'esprit de Descartes, ou bien le sens des textes qu'il nous a laissés, ou enfin une vérité éternelle qui transparaît à travers eux, de toute manière c'est un être culturel vers lequel ma pensée se tend plutôt qu'elle ne l'embrasse, comme mon corps dans un milieu familier s'oriente et chemine parmi les objets sans que j'aie besoin de me les représenter expressément.²

Le livre de Poche, 1992, p. 42, ou encore P. Monneret, *Le sens du signifiant*, Paris, Champion, 2003, p. 89-90).

¹ C'est-à-dire : le soleil permet d'appréhender / de saisir un objet physique par la vue ; le Bien permet d'appréhender / de saisir un objet mental par l'intelligence.

² M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, p. 423.

Les verbes *se former*, *laisser*, *transparaître*, *se tendre*, *embrasser*, sont des verbes dont le sens de base est concret ; les relations introduites au moyen de prépositions ont également un sens concret (« *dans* l'esprit de Descartes », « une vérité éternelle qui transparaît *à travers* eux », « un être culturel *vers* lequel ma pensée se tend ») ; enfin, la dernière partie de la phrase introduit un comparant concret (« comme mon corps dans un milieu familier [...] ») pour un comparé abstrait (« c'est un être culturel vers lequel ma pensée se tend [...] »). Nous n'insisterons pas sur cette question dont un traitement satisfaisant exigerait des développements trop éloignés de notre sujet, mais nous noterons tout de même qu'elle peut être partiellement abordée sous l'angle de la métaphore conceptuelle au sens où l'entendent G. Lakoff et M. Johnson. Ainsi, l'analogie platonicienne commentée plus haut peut-elle être rapportée à la métaphore conceptuelle « COMPRENDRE C'EST VOIR ; LES IDEES SONT DES SOURCES DE LUMIERE ; LE DISCOURS VEHICULE LA LUMIERE », qui est illustrée par les expressions suivantes :

Je vois ce que vous voulez dire. *De mon point de vue*, il apparaît que... Quelle est *votre perspective* sur le sujet ? Je le regarde différemment. Ceci me donne une *image complète* du problème. Laisse moi te *montrer* quelque chose. C'est un bon *aperçu* du problème. C'est une remarque *brillante*. Le raisonnement est *clair*. C'était une discussion *obscur*. Pourrais-tu *élucider* la question ? C'est une argumentation *transparente*.¹

Ce réseau de métaphores conceptuelles prouve, encore une fois, qu'il est nécessaire de recourir à des analogues concrets pour traiter d'idées ou de concepts.

Sous le terme très vague de *représentation*, nous avons donc regroupé trois réalités distinctes : d'une part l'image visuelle, d'autre part la représentation subjective, enfin le concept. Chacun de ces objets étant susceptible de s'inscrire dans

¹ G. Lakoff, M. Johnson, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980 (trad. fr. 1985), p. 57.

un type particulier de relation analogique, nos observations peuvent être récapitulées dans le tableau suivant :

analogie à → ↑	objet A		représentation subjective de A	concept A
objet B	analogie essentielle			analogie de représentation hétérogène Ex.: <i>soleil</i> → <i>Bien</i>
	imaginale Ex.: <i>auriculo-thérapie</i>	diagrammatique Ex.: <i>homunculus</i>		
représentation subjective de B			analogie de représentation homogène Ex.: <i>Lang</i> → <i>Malraux</i>	
image de A	analogie de représentation hétérogène			
	imaginale Ex.: <i>carte</i>	diagrammatique Ex.: <i>plan de métro</i>		

III.4. Analogie et connaissance

Un tel tableau présente toutefois l'inconvénient de donner une image éclatée, non organisée des relations analogiques. Ce qui signifie sans doute que les deux dichotomies, analogie essentielle / analogie de représentation d'une part, analogie homogène / analogie hétérogène d'autre part, rendent compte du processus analogique d'une manière très superficielle, purement descriptive, ou, en d'autres termes, qu'elles n'atteignent pas l'essence de l'analogie.

En revanche, si l'on analyse l'ensemble des relations analogiques considérées en distinguant trois types d'entités,

images (I), *objets* (O) et *concepts* (C), il semble que le phénomène analogique se révèle d'une manière plus authentique :

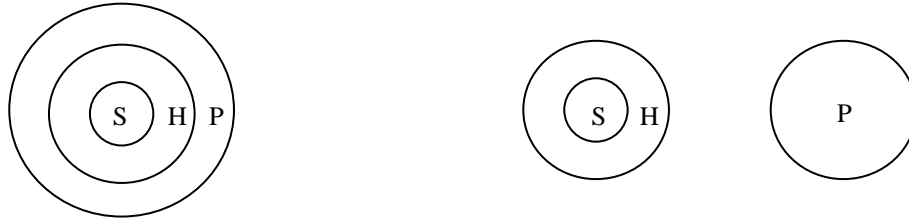
analogue à → ↑	I	O	C
I	ressemblance visuelle	image carte	graphe existentiel (ex. syllogisme)
O		somatotopies	analogie platonicienne (soleil → Bien)
C			structure « A est B ce que C est D »

Nous avons ajouté, pour compléter ce tableau, deux cas que nous n'avons pas encore eu l'occasion de présenter. Le premier est trivial : il s'agit de l'analogie entre deux images (I → I) qui repose simplement sur une ressemblance visuelle. Plus généralement cette catégorie analogique peut rendre compte de la relation entre plusieurs *token* d'un même *type*. Le second, qui correspond à la relation I → C, est illustré par un exemple emprunté à Peirce, celui du syllogisme¹ :

¹ Sur ce type de diagramme, voir P. Monneret, *Le sens du signifiant*, p. 89-90.

*Tous les hommes sont
sujets aux passions,
tous les saints sont des hommes,
donc tous les saints sont
sujets aux passions*

*Aucun homme n'est parfait
tout saint est un homme,
donc aucun saint n'est parfait*



On a bien ici le cas d'une représentation visuelle analogique d'une relation conceptuelle.

Mais le tableau comporte trois cases vides qui demeurent à justifier. Si l'on considère (i) d'une part que l'image constitue une sémiotisation de l'objet qu'elle représente et qu'à cet égard, elle est un phénomène plus immédiatement accessible à la perception ou à la compréhension humaine que l'objet lui-même qui déploie simultanément toutes ses dimensions ; (ii) d'autre part que l'objet est une entité à laquelle l'homme accède plus aisément qu'au concept, une hiérarchie d'accessibilité phénoménologique peut être établie, qui mène de l'image au concept en passant l'objet :

$$I > O > C$$

Or, l'une des caractéristiques les plus communément admises au sujet de l'analogie consiste précisément dans le fait qu'elle constitue un moyen d'accès à une entité difficile à atteindre *via* une entité aisément accessible. L'affirmation de cette fonction gnoséologique de l'analogie se retrouve chez de nombreux auteurs :

Une proportion – une raison – fait tenir ensemble ce qui, par ailleurs, ne se ressemble pas. Il y a vraiment ressemblance dans la dissemblance. Ce logos, cette raison, de l'*analogie* est de plus un *analogos*. Or, *ana-* signifie « en haut », « vers le haut », et donne l'idée d'un passage ou d'un dépassement, voire d'un

transcender, lorsqu'il s'agit de passer à un ordre supérieur : de l'animal à l'humain, de l'humain au divin².

Les similitudes analogiques ne sont pas des ressemblances empiriques mais des leviers d'une ascension vers l'absolu. Les transgressions permettent de penser l'inconnaissable, de dire l'indicible³.

Notre hiérarchie d'accessibilité phénoménologique explique donc les cases vides du tableau précédent : elle prédit qu'une relation analogique ne peut avoir lieu que de I à O, de O à C ou de I à C (sans tenir compte des analogies homogènes de type I/I, O/O, C/C), c'est-à-dire d'une entité de plus grande accessibilité à une entité de moins grande accessibilité. Cette condition ne serait autre que la traduction, dans la structure analogique, de sa fonction gnoséologique fondamentale.

Il nous reste maintenant à tirer parti de cette approche générale de l'analogie pour comprendre comment celle-ci s'incarne dans les langues.

² P. Secretan, *L'analogie*, Paris, P.U.F, p. 8.

³ M. Foucault, *Les mots et les choses*, p. 77.

IV. L'analogie linguistique

Si nous avons choisi d'aborder la question de l'analogie linguistique à partir du concept général d'analogie, c'est en premier lieu, rappelons-le, pour éviter d'inféoder notre analyse aux problématiques linguistiques comparables et déjà définies – celles de l'iconicité ou de la psycho-phonétique par exemple. Notre objectif consiste non pas tant à nourrir ce type d'analyse en apportant des éléments nouveaux mais à construire une synthèse qui unifie les recherches relatives à l'analogie linguistique tout en les inscrivant dans un questionnement plus général impliquant le rapport de l'homme au langage. Le caractère peu économique de notre méthodologie, qui nous a conduit à passer par de longues analyses préliminaires, se justifie par un parti-pris épistémologique, que nous avons formulé dans *Le sens du signifiant* sous la forme d'un impératif *primum non secare*⁴, impératif holistique prescrivant de différer autant que possible les segmentations analytiques de l'objet de recherche, de sorte que le langage puisse être ressaisi « avec toutes ses racines et toute sa frondaison »⁵.

Bien entendu, le tableau synthétique et la hiérarchie d'accessibilité auxquels nous sommes parvenus ne peuvent être transposés tels quels à l'analyse linguistique. Notre perspective

⁴ P. Monneret, *Le sens du signifiant*, p. 8.

⁵ « Mais parce qu'ayant éprouvé en lui-même le besoin de parler, la naissance de la parole comme une bulle au fond de son expérience muette, le philosophe sait mieux que personne que le vécu est du vécu-parlé, que, né à cette profondeur, le langage n'est pas un masque sur l'Être, mais, si l'on sait le ressaisir avec toutes ses racines et sa frondaison, le plus valable témoin de l'Être, qu'il n'interrompt pas une immédiation sans lui parfaite, que la vision même, la pensée même sont, a-t-on dit, « structurées comme un langage » [en notes : J. Lacan], sont *articulation* avant la lettre, apparition de quelque chose là où il n'y avait rien ou autre chose » (M. Merleau-Ponty, *Le visible et l'invisible*, Paris, Gallimard, 1964, p. 169).

en effet n'est pas référentialiste : le fait que le langage puisse être utilisé pour refléter un référent prédonné est secondaire en ce qu'il relève d'une *parole parlée* qui résulte elle-même d'une sédimentation de la *parole parlante*.⁶ Par conséquent, nous ne chercherons pas seulement à montrer comment les analogies qui structurent les phénomènes mondains sont reflétées dans les structures linguistiques mais surtout comment une analogie du même ordre que l'analogie mondaine est agissante dans les phénomènes linguistiques. Un tel programme requiert toutefois un préalable relatif à la définition du signe et de l'image.

IV.1. Sphère sémiotique et sphère imaginale

La sémiotique d'inspiration peircienne intègre l'iconicité – que nous considérerons provisoirement comme un autre nom de l'analogie – comme un élément constitutif d'une typologie fonctionnelle des signes⁷. Mais on oublie parfois, tant elle s'impose au sens commun, ce que cette logique a de contingent : elle n'est efficiente qu'à condition d'admettre que l'homme n'est jamais confronté qu'à des signes – ce qui était effectivement la conviction de Peirce. Or, ce que l'on peut objecter à cette conception sémiotique du monde, c'est que, comme nous l'avons montré, l'analogie possède une efficacité qui ne doit rien à une dynamique de type sémiotique. Par exemple, dans le cas des somatotopies⁸, la relation analogique qui existe entre le cortex moteur et le corps humain, efficiente au sens où une action sur le premier se traduit par un effet sur le second, ne peut être décrite comme une relation de *signans* à *signatum* : la partie du cortex moteur dévolue aux mouvements du pouce, par exemple, ne peut être considérée comme un signe ou un signifiant du pouce, sauf à vider de sa substance la notion même de signe. Il convient donc de renverser la perspective en considérant que, parmi les structures analogiques, certaines ont une fonction sémiotique (*i.e.*

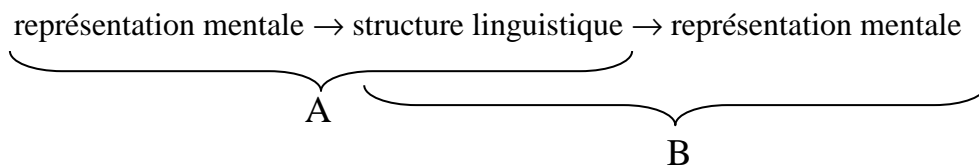
⁶ Voir *infra*, p. 150-151.

⁷ Voir *infra*, p. 99-102.

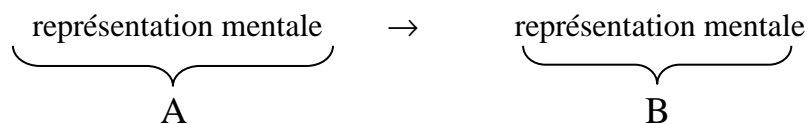
⁸ Voir *supra*, p. 44-49.

elles sont ou font signe) tandis que d'autres n'ont pas cette fonction.

Précisons donc ce que nous entendons par *signe*. Dans le cadre linguistique, nous considérons le signe comme une structure qui assure une communication sans reste, c'est-à-dire qui permet l'usage endologique⁹ de la langue. Le processus est celui du « circuit de la parole » saussurien¹⁰ : un locuteur A code une représentation mentale (ou un signifié) par une structure linguistique (ou un signifiant), puis transmet celle-ci à un allocataire B qui retrouve la représentation mentale initiale en décodant la structure linguistique à laquelle elle est associée :



En réalité, dans un tel processus, la structure linguistique est vouée à l'invisibilité. Elle se réduit, lors d'une communication réussie, à un signal activant chez l'allocataire B la représentation mentale construite par le locuteur A :



Au plan phénoménologique, tout se passe donc, dans une telle configuration communicationnelle, comme si le signifiant n'existait pas, ou pas autrement qu'en tant que symptôme ou signal de l'activation d'une représentation mentale dans un esprit humain¹¹. Ce régime sémiotique n'est pas une abstraction ; ce n'est pas l'idéal épuré d'une communication fictive inaccessible aux sujets parlants que nous sommes. Il correspond tout au

⁹ Sur cette notion, voir *infra.*, p. 152-153.

¹⁰ Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 27-32.

¹¹ « La genèse du signe verbal (ou autre) a pour condition la négation d'un acte motivé en tant que tel. C'est à cette négation, cette démotivation que le signe doit sa transparence, sa qualité de signe indicateur, sa capacité de faire apparaître un autre objet physique ou mental » (I. Fónagy, *La vive voix*, p. 209).

contraire à l'usage le plus commun du langage : l'usage informationnel, dont la structure est celle de la textualité ou de la discursivité endologique.

Le fait mondain nouveau que décrit une information n'est en effet jamais nouveau pour l'esprit de celui qui le reçoit. Lire dans la presse qu'un attentat-suicide a eu lieu dans telle région du monde, c'est seulement actualiser une potentialité qui était déjà présente dans mon esprit. Je possède déjà les représentations mentales correspondant à chacun des mots de cette phrase ainsi qu'un système syntaxique qui me permet de déduire de leur combinatoire une représentation globale, sans quoi la phrase qui matérialise l'information serait proprement incompréhensible. Autrement dit, je sais qu'il existe une action nommée *attentat-suicide*, je sais qu'il existe des régions dans le monde – peu importe d'ailleurs la connaissance que j'en ai – par conséquent je sais que des attentats-suicides ont lieu ou peuvent avoir lieu dans le monde : l'événement mondain de l'information n'est pas un événement de ma vie mentale. Je n'ai rien appris de nouveau, j'ai seulement appris que s'est produit quelque chose qui pouvait se produire. Les « actualités » sont finalement bien nommées, si on les comprend au sens d'actualisations de potentialités. La même analyse vaut également pour la parole quotidienne, lorsque X m'« apprend » que sa fille a passé son baccalauréat, que son cousin a déménagé, que ses voisins sont bruyants ou que sa femme l'a quitté.

Ce régime informationnel, aussi pauvre soit-il du point de vue intellectuel (en ce qu'il est inapte à générer la moindre innovation sémantique), requiert diverses conditions pour assurer son fonctionnement, conditions dont l'étude pose de nombreux problèmes. Sans entrer dans les détails, il requiert une maîtrise, chez les partenaires de l'échange informationnel, des unités minimales de codage et des principes qui régissent leur combinatoire. Sont également à prendre en considération les divers types de « bruits » susceptibles de nuire à la qualité de l'échange et les ressources internes du code permettant de lutter contre les effets de cette perturbation (la redondance par exemple).

On quitte la sphère sémiotique dès que l'on se préoccupe de savoir comment l'actualisation d'une potentialité mentale suscitée par une information s'intègre à l'ensemble des connaissances et des affects de l'individu¹². Car ce genre de préoccupation n'implique plus aucun savoir spécifique mais sollicite un ensemble hétérogène de disciplines.

La sphère imaginaire, elle, s'ouvre en premier lieu aux confins de la sphère sémiotique, lorsque la structure informationnelle de celle-ci est altérée par la visibilité du signifiant. Mais il convient de préciser d'emblée le sens que nous donnons au concept d'image et à celui de visibilité.

Conformément à une vaste tradition philosophique, nous admettons que l'image se caractérise comme un phénomène dont l'apparaître est indissociable d'une efficacité pathique¹³ : « l'image a pour spécificité de mouvoir donc d'émouvoir »¹⁴. Ce n'est donc pas sur une visibilité au sens usuel d'accessibilité à la vision qu'elle repose mais bien plutôt sur une visibilité comprise comme saillance émotionnelle. Par conséquent, l'image ainsi définie s'applique tout autant au signifiant visuel (écriture ou gestes dans les langues des signes) qu'au signifiant acoustique, (voire articulatoire si l'on adopte le point de vue de la production).

Comme nous l'avons déjà remarqué, le signifiant, dans le cas de l'échange informationnel, est invisible, il n'a aucune valeur en lui-même. Or dès que le signifiant trouve, quelle qu'en

¹² Par exemple, apprendre que la fille de X a obtenu son baccalauréat peut susciter en moi diverses pensées : sur la dégénérescence du système éducatif français dans l'hypothèse où cette fille me paraissait stupide ; sur les ressources insoupçonnées de l'esprit humain si la bachelière a brillamment réussi sans fournir le moindre effort ; sur le destin de mes propres enfants, qui seront confrontés à cet examen dans une dizaine d'années ; sur la nostalgie de ma propre adolescence, etc. Il va de soi que la prédiction de telles représentations mentales, à supposer qu'elle soit concevable, est soumise à la prise en compte de multiples facteurs psycho-sociologiques.

¹³ Pour plus de détails sur cette notion, voir *infra.*, p. 110-111.

¹⁴ M.-J. Mondzain, *Le commerce des regards*, Paris, Seuil, 2003, p. 27.

soit la raison (intonation spécifique, redondances sonores, absence de ce signifiant dans le code de l'allocutaire, etc.), une forme de visibilité, le schéma de la communication cesse immédiatement de fonctionner pour laisser place à un autre type de relation, la relation imaginaire. Bien entendu, cette sphère imaginaire n'est pas sans lien avec la « fonction poétique » du célèbre schéma de Jakobson¹⁵. Toutefois il ne s'agit pas, dans notre perspective, d'une fonction linguistique parmi d'autres mais d'un régime signifiant radicalement opposé au régime sémiotique. Il demeure que rien n'interdit d'appréhender l'image telle que nous la définissons sous un angle sémiotique ; mais on n'atteint dans ce cas rien d'autre que les fonctions dérivées de l'image, en tant que celle-ci est prise comme un objet quelconque apte à jouer, comme tout objet, un rôle sémiotique¹⁶. On notera au passage que l'opposition entre la sphère sémiotique et la sphère imaginaire peut aussi être vue, d'une manière plus générale, comme une tension constitutive de l'œuvre d'art :

L'agitation intellectuelle d'aujourd'hui autour de l'image et de l'icône renvoie à quelque chose qui est constitutif du régime esthétique des arts, à savoir la valorisation d'une présence sensible s'imposant par elle-même. Ce qui s'oppose à l'univers de la représentation c'est, d'un côté, l'auto-affirmation d'une présence sensible et de l'autre la construction langagière à l'infini. La tension entre ces deux pôles de l'"anti-représentation" n'a cessé de travailler tout le régime esthétique des arts et ses images, toujours prises entre le statut de la présence brute et celui de l'élément langagier¹⁷.

Mais au sens où l'entend Marie-José Mondzain, le mouvoir et l'émouvoir ne se résorbent pas dans l'affection brute du sujet. L'image est aussi par essence en rapport avec la possibilité de la pensée :

¹⁵ R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit, 1963, chapitre XI.

¹⁶ Pour une illustration, voir *infra*, p. 68-69.

¹⁷ J. Rancière, « Entretien », in *Balthazar*, n°4, Paris, 2001.

Le pouvoir des images est donc à comprendre de deux façons totalement opposées. Ou bien il s'agit de la liberté qu'elles donnent et leur pouvoir n'est autre que celui qu'elles nous offrent d'exercer notre parole et notre jugement en ne nous imposant rien, ou bien il s'agit du pouvoir que nous laissons à ceux qui font voir et qui n'en laissent aucun à l'image et dès lors l'image disparaît, et notre liberté de jugement avec elle. Les images ne disent rien, elles font dire. Pour qu'il y ait de la liberté dans notre relation aux visibilités, encore faut-il qu'elles n'imposent aucune évidence indiscutable, aucune doctrine ou opinion qui établirait un « croire vrai ». Les images de propagande, de publicité et de cathéchèse de tous ordres ne peuvent que développer ce genre de programme qui n'a d'autre dessein que la soumission crédule ou le rejet.¹⁸

L'image au sens où nous l'avons jusqu'ici définie, c'est l'image idolâtre, « si on appelle idole tout objet univoque qui emprisonne son spectateur dans toutes les servilités fusionnelles du visible et du sens »¹⁹. Elle s'oppose à l'image authentique qui, d'une manière apparemment paradoxale, se définit comme un invisible, l'invisible nécessaire à la construction d'un regard :

Il est clair aujourd'hui, dans tous les débats autour du politique et des visibilités médiatiques, que c'est bien de notre pensée, donc de la liberté de notre jugement, qu'il est question. Dès le moment où les Pères s'interrogent sur la nature de la visibilité de l'image naturelle (entendons, de l'image invisible du Père) dans les visibilités charnelles, la seule réponse possible consiste dans l'élaboration d'un regard qui produise une figure de la non-objectalité spéculaire ou spectaculaire de l'objet. La relation que nous avons avec le visible est le lieu où se joue la liberté du désir. Travail herméneutique où le regard est créateur de la vérité de l'objet, non comme pure construction, mais comme accueil à la donation du sens dispensé par l'objet.²⁰

¹⁸ M.-J. Mondzain, *ibid.*

¹⁹ *Ibid.*, p. 145.

²⁰ *Ibid.*, p. 170.

Dans la mesure où nous cherchons seulement à construire un appareil conceptuel opératoire pour traiter une question linguistique, celle de l'analogie, nous ne pouvons ici développer le raisonnement qui conduit Marie-José Mondzain à une telle définition de l'image²¹. Nous en retiendrons essentiellement l'idée selon laquelle deux modes de l'imaginal peuvent être distingués, l'un qui se réduit à une forme d'engagement pathique du corps, l'autre qui transcende cette émotion en mouvement de pensée, c'est-à-dire en une véritable innovation sémantique. C'est ce dernier processus qui conditionne la possibilité d'une textualité ou d'une discursivité exologique²². Les deux types d'images sont caractérisés par leur dimension pathique, propriété qui les oppose au régime sémiotique, proprement apathique.

Il existe en outre un autre axe d'opposition de ces régimes signifiants : l'image affecte l'individu tandis que le signe ne se conçoit pas sans une dimension sociale. Si « l'expérience du voir est irréductiblement liée à l'éprouvé de chacun »²³, l'expérience de l'échange communicationnel est fondée sur le partage d'un code²⁴. Considérons, à titre d'illustration, le cas d'un panneau de

²¹ Disons seulement que sa théorie de l'image provient d'une analyse très approfondie de la crise iconoclaste et de la notion d'incarnation : « L'image a fait une entrée royale dans nos cultures du jour où l'incarnation chrétienne a donné à la transcendance invisible et intemporelle sa dimension temporelle, historique et visible, où cette transcendance négocie avec l'événement. Dieu entre dans l'histoire par la naissance de son image filiale. Désormais en occident, la manifestation du visible se décrit en termes de naissance, de mort et de résurrection, elle s'adresse à des corps vivants doués de parole et de jugement » (*ibid.* p. 18) Voir également *infra.*, p. 105-107.

²² Sur cette notion, voir *infra.*, p. 152-153.

²³ M.-J. Mondzain, *op. cit.*, p. 18.

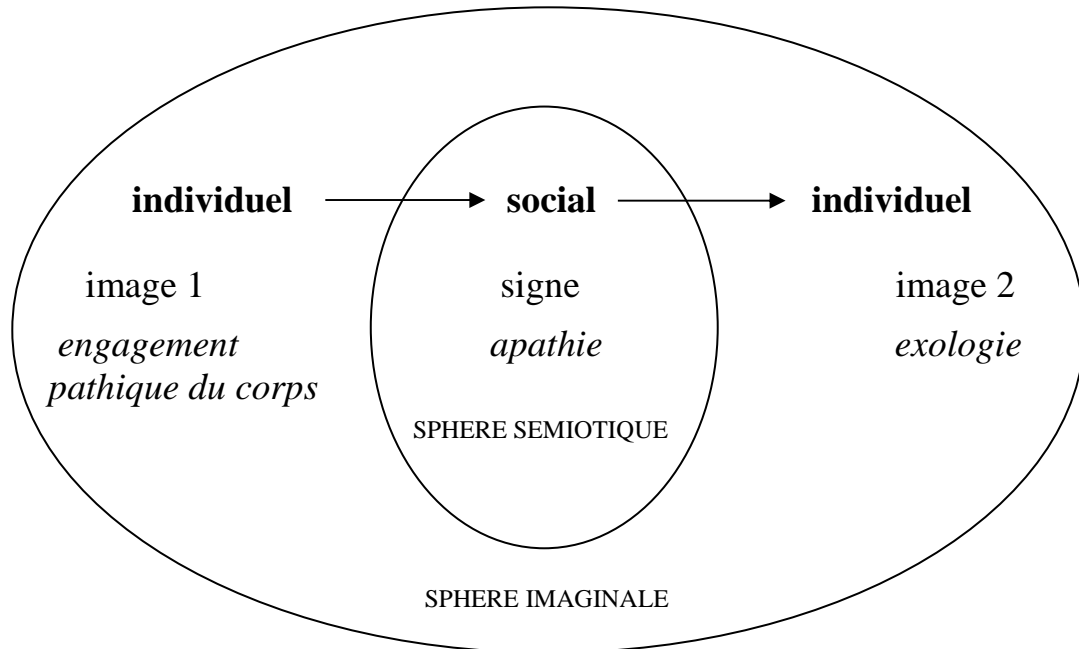
²⁴ C'est sur une polarité du même ordre que repose la distinction entre messages sémantiques et messages esthétiques chez Abraham Moles (*Théorie de l'information* [1958] 1972). Voir sur ce point I. Fónagy, *La vive voix*, p. 20-21 (qui cite A. Moles, *op. cit.*, p. 133-135, 195 et sq.) : « Selon ces précisions apportées [par Moles] : « Le point de vue sémantique est une question posée au monde extérieur », [...] [il] constitue un « code normalisé » ; « l'information sémantique est traduisible » et « commutable d'un canal à l'autre ». Par contre, l'information esthétique ne se réfère pas à

signalisation indiquant une voie réservée aux piétons. Ce panneau rectangulaire, qui représente schématiquement en blanc sur fond bleu un adulte aux côtés d'un enfant (dont les bras sont dans une position qui suggère que l'adulte tient la main de l'enfant), est bien sûr un signe. Composé en fonction de critères qui régissent l'ensemble de la signalisation du même ordre (un fond rouge, par exemple, n'aurait pas été adéquat), il est compris de chacun et s'épuise dans sa fonction informative : il ne viendrait à l'esprit de personne de *regarder* ce panneau pour lui-même, ce qui revient à dire, dans notre terminologie, que ce panneau est invisible, qu'il ne suscite pas le regard. Supposons maintenant que l'on remplace ce panneau – ce signe – par une image : une photographie de la même taille représentant une femme ou un homme marchant dans une rue en tenant un enfant par la main. Il est tout à fait évident, d'une part, que cette image ne possèdera plus la fonction informative du panneau de signalisation parce qu'elle ne coïncide avec aucun signifiant préconçu, d'autre part qu'à la différence du panneau elle arrêtera le regard en suscitant diverses pensées, émotions ou interrogations, propres à chaque observateur. Mais cette même photographie pourrait très bien s'inscrire dans un processus sémiotique : il suffit par exemple de l'imaginer sur une affiche électorale d'un parti promouvant les valeurs familiales. Elle devient alors invisible, ne suscite plus aucune interrogation (personne ne se demande qui sont les personnes représentées sur la photographie) et se résorbe en activant la représentation mentale « famille » dans l'esprit de chaque observateur²⁵.

un répertoire universel, [elle] est de caractère personnel ; le point de vue esthétique « n'a pas de caractère d'intentionnalité, il détermine en fait des états intérieurs », « l'information esthétique est spécifique au canal qui la transmet », [elle] n'est donc pas traduisible »

²⁵ Dans cette perspective, l'activité du spécialiste pratique de la communication, qu'il s'agisse d'un concepteur de panneaux routiers ou d'affiches publicitaires, se comprend comme fondée sur la maîtrise d'une combinatoire de signifiants partagés par une communauté. La difficulté provient du fait que le code des signifiants visuels n'est pas une classe fermée. Dans le cas de l'affiche publicitaire, la stratégie des concepteurs se résume très généralement à la construction d'un visible mêlant le sémiotique et l'imaginal, de sorte que le regard puisse être retenu tout en intégrant les

Schématiquement, notre conception du signe et de l'image peut être représentée de la façon suivante :



C'est en intégrant à ce schéma l'approche générale de l'analogie que nous allons tenter de rendre compte de l'analogie linguistique. Nous distinguerons les cas suivants :

- analogies d'essence :
 - analogies binaires :
 - analogie imaginaire infra-conceptuelle (imaginaire 1) } sphère imaginaire
 - analogie sémiotique } sphère sémiotique
 - analogie proportionnelle } sphère sémiotique
 - analogies de représentation
 - remotivation analogique } sphère imaginaire
 - analogie rhétorique } sphère imaginaire
 - analogie exologique (imaginaire 2) } sphère imaginaire

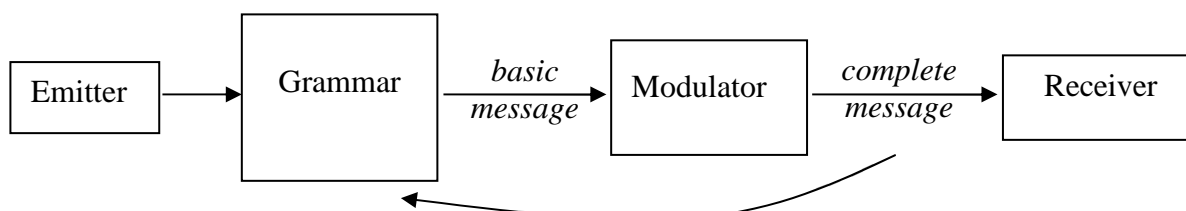
signes codés, jusqu'à ce que, le public s'habituant, le versant imaginal se résorbe lui-même dans la sphère sémiotique.

IV.2. Les analogies d'essence binaires

Comme nous l'avons vu précédemment²⁶, l'analogie d'essence désigne une analogie qui n'est pas construite par un observateur mais toujours déjà présente dans la relation entre le sujet et son analogue. Ce type d'analogie peut s'inscrire dans une structure binaire ou dans une structure proportionnelle. Nous nous intéresserons donc, dans ce chapitre, aux analogies d'essence de structure binaire.

IV.2.1. Un premier type d'analogie imaginaire : phonétique impressive et psychophonétique

La majeure partie de l'œuvre d'Yvan Fónagy est consacrée à l'analyse d'analogies d'essence binaire. Rappelons rapidement que, pour cet auteur, les propriétés de la « vive voix » sont régulées par un « modulateur » qui assure un codage de la substance du signifiant²⁷ :



Par exemple, le mot *enfin* sera codé différemment par le modulateur selon qu'il exprime le soulagement, l'hésitation, la réserve ou la réprobation, ce codage étant fondé sur un système de modulations prosodiques dans l'articulation de la séquence

²⁶ Voir *supra.*, p. 44 et sq.

²⁷ I. Fónagy, « Why Iconicity », in M. Nänny et O. Fischer, *Form miming meaning. Iconicity in language and literature*, Amsterdam, Benjamins, 1999, p. 3-36, p. 18.

phonémique [ϕ]²⁸. Or, l'une des différences majeures entre le système régulateur de la grammaire et celui du modulateur réside dans le fait que le premier est arbitraire tandis que le second est motivé, autrement dit analogique :

Les signes créés par le modulateur sont toujours motivés, tandis que le rapport entre le sens, la signification du mot et ses éléments sonores qui composent le mot, sont généralement arbitraires; il n'y a aucune analogie sonore entre les mots français *grand* /g♦ / et le mot correspondant russe *bolsoj* ou le mot hongrois *nagy* ; dans toutes ces langues, l'allongement de la voyelle accentuée exprime, par contre, une forte émotion ou suggère des dimensions importantes [...]²⁹

Quelle est précisément la nature des entités mises en relation dans de telles analogies ? I. Fónagy répond indirectement à cette question en énonçant les principales règles qui sous-tendent le fonctionnement du modulateur :

1. La reproduction volontaire des *symptômes* vocaux d'une émotion signale la présence de cette émotion.
 - 1.1. La contraction des muscles du pharynx signale la nausée [...]
 - 1.2. La reproduction de ces symptômes marquera en même temps les émotions ou attitudes dérivées.
 - 1.2.1. La contraction des muscles pharyngés marque : le dégoût, le malaise, le déplaisir, le mépris, la haine... [...]
2. Les organes de la parole peuvent représenter, symboliser d'autres objets animés ou inanimés qui leur sont associés par la ressemblance ou une analogie fonctionnelle.
 - 2.1. Les organes de la parole peuvent représenter d'autres organes du corps humain.
 - 2.1.1. La langue peut représenter le bras.
 - 2.1.1.1. Le déplacement de la langue vers l'avant et le haut peut représenter le bras qui pointe vers l'avant et le haut.

²⁸ Déplacement accentuel, modification des rapports de durée, changement de la courbe prosodique (voir I. Fónagy, *La vive voix*, Paris, Payot, 1983, p. 11).

²⁹ I. Fónagy, *La vive voix*, p. 19.

2.1.1.2. Le déplacement de la langue vers l'arrière peut figurer le mouvement du bras pointant vers le bas.

2.1.1.3. Une contraction violente de la langue peut figurer la contraction violente des muscles du bras.

2.2. Les organes de la parole peuvent représenter des objets extérieurs.

2.2.1. La langue s'approchant du palais peut représenter des objets proches (la proximité) ou petits [...]

3. Le principe de l'isomorphisme de l'expression et du contenu exige qu'aux différents degrés d'intensité sémantique correspondent différents degrés d'intensité sur le plan de l'expression sonore. Ainsi

3.1. à l'intensité de l'émotion correspond l'intensité de l'activité musculaire, ainsi que

3.2. le prolongement des voyelles et des consonnes, notamment

3.2.1. celui des voyelles pour les émotions tendres,

3.2.2. celui des consonnes pour les émotions agressives.³⁰

Les analogies étudiées par I. Fónagy associent donc un objet (la substance du signifiant linguistique) à une émotion. Or nous ne disposons, dans notre typologie générale de l'analogie, que de trois types d'entités – images (I), objets (O), concepts (C) – dont aucune ne coïncide avec la catégorie de l'émotion. Nous ne pouvons bien entendu, dans le cadre de cette étude, nous confronter sérieusement à la question de savoir si l'émotion appartient à notre vie physique (O) ou à notre vie mentale (C). Nous admettrons donc, pour avancer dans notre réflexion, qu'elle implique une association de ces deux dimensions existentielles³¹. Les phénomènes mis en évidence par la psycho-phonétique seraient donc assimilables à des analogies de type O → C/O : l'objet « substance du signifiant » est analogue à l'entité hybride

³⁰ *Ibid.*, p. 17-18.

³¹ Disons très simplement que d'une part l'émotion est conditionnée au fonctionnement du système nerveux (voir par exemple J.-D. Vincent, *Biologie des passions*, Paris, Odile Jacob, 2000) et que d'autre part elle ne peut être vécue comme telle qu'à la condition de disposer de structures conceptuelles permettant de l'accueillir.

C/O qu'est l'émotion³². On notera toutefois que les propriétés des analogies psycho-phonétiques sont celles des analogies essentielles de type O → O : elles sont naturelles, soumises à la découverte, objectives et reposent sur une relation physique entre l'analogie et le sujet³³.

C'est en majeure partie pour cette dernière raison que nous pouvons analyser ces analogies comme des analogies imaginaires infra-conceptuelles. Leur structure confronte en effet le récepteur au visible – ou plutôt à l'audible – d'un événement émotionnel et par conséquent, comme dans le cas de la réception de l'image infra-conceptuelle, suscite un engagement pathique du corps. Inversement, ces analogies n'appartiennent pas à la sphère sémiologique, non seulement parce qu'elles ne possèdent pas le caractère arbitraire du signe, mais aussi parce que leur signifiant s'impose à la conscience du récepteur et ne peut se résorber dans l'invisibilité qui caractérise les signifiants d'un système sémiotique.

Si l'on s'inscrit dans la perspective dégagée par les recherches de Fónagy en cherchant à élargir le système des corrélations déjà mises en évidence, il semble difficile de se passer d'une typologie des émotions. Ce qui serait aussi intéressant, pour reprendre les mots de William James, que la description des cailloux d'une ferme du New Hampshire³⁴. De fait, les découvertes de Fónagy portent sur des catégories émotionnelles primaires, dont il n'est guère audacieux de penser qu'elles possèdent un caractère universel. Voici par exemple ce que l'analyse psycho-phonétique permet de dire au sujet de la colère, de la haine et de la tendresse :

³² « Il y a un contraste entre le caractère strictement conventionnel et arbitraire de l'expression des idées à l'aide de mots dans deux langues non apparentées d'une part, et le parallélisme étroit qu'on observe dans l'expression des émotions d'autre part. Ces analogies impliquent des liens naturels entre le contenu des émotions et leur expression vocale, leur isomorphisme. » (I. Fónagy, *La vive voix*, p. 32).

³³ Voir *supra.*, p. 47-49.

³⁴ Cité par J.-D. Vincent, *Biologie des passions*, p. 291.

1. La colère se manifeste en français comme en hongrois :

a) par des mouvements saccadés de la langue: des transitions extrêmement rapides sont suivies de périodes de figement prolongeant la période de la tenue dans les positions extrêmes (la position la plus fermée pour les voyelles fermées, la plus ouverte pour les voyelles ouvertes) ;

b) par la tension musculaire linguale, labiale, pharyngée renforcée : la langue est fortement pressée contre les alvéoles pour le /τ/, contre le palais pour le /κ/ ; la superficie du contact est, par conséquent, souvent redoublée par rapport à l'articulation dans la parole neutre ;

c) les voyelles /ɪ/, /ʏ/, /ʊ/ fermées sont plus fermées, les voyelles ouvertes nettement plus ouvertes; ainsi l'angle maxillaire et la distance entre les lèvres accroît dans le cas de /α/ de 15 mm à 25 mm ;

d) la langue est plus rétractée pour les voyelles comme pour les consonnes par rapport à la parole neutre, ce qui prête aux sons un timbre plus sombre ;

e) la mandibule (la mâchoire inférieure) est rétractée, les incisives supérieures s'avancent, ce qui fait que les incisives supérieures « mordent » sur la lèvre inférieure en prononçant les semi-voyelles /ω/.

2. En simulant la haine :

a) la tension musculaire est encore plus accrue; la superficie du contact entre langue et alvéole pour le /τ/ s'accroît de 3 à 10 mm ; la langue est tendue même au cours de la production des occlusives labiales où la langue n'a pas à intervenir ; le voile du palais est fortement contracté ;

b) la distance maxillaire est, par contre, extrêmement réduite, proche de zéro pour les sons /τ/, /θ/ et /σ/.

3. Dans la tendresse simulée :

a) l'articulation est déliée ; les transitions sont plus lentes plus graduelles, et les tenues relativement plus courtes ;

b) l'articulation labiale et linguale est plus relâchée même par rapport à la parole neutre, le voile du palais est détendu ;

c) l'articulation est relativement avancée, ce qui prête, dans l'ensemble, aux sons un timbre plus clair ;

d) les /ɪ/ et /E/ sont souvent labialisés en français, comme en hongrois ;

e) les occlusives alvéolaires /τ/, /δ/ sont souvent « mouillées », palatalisées /τ/ → /τɛ/, /δ/ → /δɛ/, surtout en français [...] ³⁵

Selon notre point de vue, la mise en évidence de telles corrélations constitue l'un des objets les plus évidents d'une linguistique analogique. Ces corrélations *sont* des analogies binaires essentielles. Au plan terminologique, nous distinguons donc nettement l'*analogie* de la *motivation*, cette dernière prenant en charge l'analyse causale de l'analogie. Par exemple, dans le cas de la colère et de la haine, Fónagy écrit :

On arrive sans peine à situer tous les traits vocaux de la colère ou de la haine dans les cadres du combat ancestral. La tension musculaire pourrait correspondre à la préparation à la lutte ; ou préfigurer le combat lui-même. La grande distance maxillaire, la bouche grande ouverte constituent une menace directe de l'adresse de l'ennemi, ainsi que la mâchoire supérieure avancée avec les dents qui mordent sur la lèvre inférieure. Le timbre sombre rappelle la voix des fauves féroces, c'est également celle des mâles robustes. Le roulement très fort de /ρ/ apical peut être conçu en termes de menace, mais aussi comme une performance symbolique du combat.

La haine apparaît comme un combat plus intériorisé : une menace plus sourde se substitue à la menace directe de mordre, d'avaler la victime. ³⁶

C'est précisément ce genre d'analyse que nous considérons comme une recherche de la motivation analogique, recherche à laquelle une linguistique analogique n'est pas indifférente mais qui néanmoins demeure secondaire par rapport à la découverte de corrélations analogiques. Dans ce cadre terminologique, la distinction entre signe motivé et signe iconique ou analogique n'a donc pas de sens – pas plus d'ailleurs que l'expression « signe analogique », puisque nous considérons que l'analogie échappe

³⁵ I. Fónagy, *La vive voix*, p. 31-32.

³⁶ *Ibid.*, p. 34.

par définition à la sphère sémiotique. Nous distinguerons en revanche :

- la structure linguistique nommée *signe*, dont le rapport forme / sens est arbitraire ;
- la structure linguistique nommée *image*, dont le rapport forme / sens est analogique ;
- la motivation, comme justification causale des analogies imaginales.

Au fond, le programme de la psycho-phonétique, tel qu'il est défini par Fónagy, prolonge en lui donnant un caractère scientifique celui de la « phonétique impressive ». Il prouve que cette dernière, sans doute desservie jadis par des analyses audacieuses mais empreintes d'un subjectivisme débridé³⁷, n'a aucune raison sérieuse de demeurer plongée dans l'oubli où elle se trouve actuellement. Le développement d'une phonétique impressive vraisemblable, c'est-à-dire contrôlée par des protocoles relevant de la psychologie expérimentale, voire de la neuro-imagerie cérébrale, fait partie intégrante du champ d'investigation de la linguistique analogique.

Notons toutefois que rien ne limite l'analogie binaire essentielle infra-conceptuelle présentée dans ce chapitre au signifiant articulatoire analysé par la psycho-phonétique. Le signifiant visuel est également susceptible d'être impliqué dans ce type d'analogie, qu'il s'agisse de l'écriture³⁸, des gestes des langues des signes³⁹ ou de la gestualité co-verbale.

IV.2.2. L'analogie sémiotique binaire

Il existe une autre catégorie d'analogies binaires d'essence,

³⁷ Voir par exemple les articles « Voyelle » et « Consonne » du *Dictionnaire de poétique et de rhétorique* de Morier (Paris, P.U.F., 1981 [3^e éd.]).

³⁸ Il n'est pas exclu que les théories, les techniques et les pratiques de la graphologie constituent un domaine d'étude intéressant pour le linguiste.

³⁹ Voir notamment C. Cuxac, « Iconicité des langues des signes : mode d'emploi », *Cahiers de linguistique analogique*, n°1, 2003, p. 239-264.

qui ne présentent pas le caractère imaginal des précédentes parce qu'elles en constituent une sédimentation. Les travaux de Georges Bohas dans le cadre de la théorie M.E.R. (Matrice, Étymon, Racine) ont permis de mettre à jour certaines analogies de ce type⁴⁰.

Considérons à titre d'exemple le cas du champ lexical du « resserrement » en arabe et en hébreu. Georges Bohas et Mihail Dat ont montré que les concepts génériques « serrer », « lien / lier », « étrangler » sont, dans ces deux langues, associés à une matrice {[+ labial], [+ pharyngal]} correspondant, du point de vue articulatoire, à une constriction au niveau de la cavité pharyngale⁴¹. Il existe donc une analogie entre la matière phonétique de la matrice et son invariant notionnel. Cette propriété, nommée *mimophonie*, est définie par les auteurs de la manière suivante :

La *mimophonie* (la motivation primaire), comme nous la concevons, est une caractéristique des signes linguistiques qui conservent des propriétés naturellement perceptibles des objets auxquels ils renvoient – s'opposant ainsi à l'arbitraire dans la forme de l'expression. La *démotivation* ne saurait être confondue avec le conventionnel : elle suppose non pas l'absence d'une analogie entre le signe et le référent qu'il désigne, mais, selon nous, purement et simplement, la *perte de la charge mimophonique* du signe, due à des processus de variation / évolution du système linguistique (développements conceptuels, opérations morphologiques et apophoniques, changements phonétiques, emprunts et calques lexicaux), en mesure d'occulter dans le temps les conditions de son émergence et de diminuer, dans le lexique, sa potentialité expressive, figurative. De là vient que dans nombre de langues, l'usure conduit à bloquer l'analyse en plans M.E.R.⁴²

⁴⁰ Bohas, G., *Matrices et étymons, développements de la théorie*, Lausanne, Editions du Zèbre, 2000.

⁴¹ G. Bohas, M. Dat, « Un aspect de l'iconicité linguistique en arabe et en hébreu : la relation du signe linguistique avec son référent », *Cahiers de linguistique analogique*, 1, juin 2003, Dijon, A.B.E.L.L., p. 15-33.

⁴² *Ibid.*, p. 28.

Ce genre d'analyse, auquel peuvent être rattachés les travaux de Guiraud sur les structures onomatopéïques du lexique⁴³, permet donc de mettre en évidence des analogies qui, à la différence de celles que nous avons considérées dans le chapitre précédent, ne produisent aucun engagement pathique du corps, aucune affection physique du sujet parlant ni de son allocutaire. Ces analogies ont probablement connu, historiquement, une efficacité pathique, mais elles ont basculé de la sphère imaginaire à la sphère sémiotique en devenant des axes de structuration du lexique. On remarquera que ces deux premiers types d'analogies concernent exclusivement le domaine de la sémantique lexicale, ce qui les distingue de l'analogie sémiotique proportionnelle que nous allons maintenant présenter.

IV.3. L'analogie sémiotique proportionnelle

Au plan structural, l'analogie d'essence proportionnelle correspond à l'iconicité diagrammatique de la sémiotique peircienne. Toutefois, si le terme de diagramme nous semble très pertinent, notre conception de l'*imaginal* nous conduit à éviter l'emploi du terme d'*icône* pour caractériser ce type d'analogie⁴⁴.

Un courant important de la linguistique cognitive américaine, peu relayé en France, se préoccupe depuis plus de vingt ans de mettre à jour ce type de structure, dont J. Haiman et T. Givón sont les représentants les plus notoires⁴⁵. Comme nous allons le constater, les faits et processus étudiés dans ce cadre théorique appartiennent bien à la catégorie des analogies sémiotiques d'essence, dans la mesure où, d'une part, elles mettent en jeu des principes généraux de structuration des codes

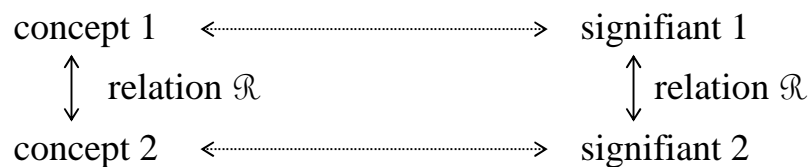
⁴³ Voir sur ce point P. Monneret, *Le sens du signifiant*, p. 106-112.

⁴⁴ Pour une argumentation de cette position, voir *infra.*, p. 108 et sq.

⁴⁵ Voir notamment J. Haiman, « The iconicity of grammar : Isomorphism and motivation », *Language*, 56.3, 1980 ; *id.* (ed.) *Iconicity in syntax*, Amsterdam, Benjamins, 1985 ; *id.*, *Natural syntax*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986 ; T. Givón, « Iconicity, isomorphism and non-arbitrary coding in syntax », in J. Haiman (ed.) *Iconicity in syntax* Amsterdam, Benjamins, 1985.

linguistiques (aspect *sémiotique*), mais aussi parce qu'elles sont objectivables et ne résultent pas d'une projection interprétative épilinguistique des locuteurs sur leur propre langue⁴⁶ (aspect *essentiel*).

L'analogie sémiotique proportionnelle consiste en une relation diagrammatique entre des formes linguistiques et des structures conceptuelles :



On peut, selon Givón, distinguer trois niveaux opératoires de ce type d'analogies⁴⁷ :

1) À un premier niveau, très général, non empirique, Givón situe d'une part ce qu'il nomme le « méta-principe de l'iconicité », auquel nous attribuerons la désignation plus simple de « principe d'isomorphisme »⁴⁸, d'autre part un second « méta-principe » que nous nommerons « principe de distinctivité » :

Principe d'isomorphisme :

« Toutes choses égales par ailleurs, une expérience codée est d'autant plus facile à stocker, à récupérer et à communiquer que le code est isomorphe à l'expérience ».

Principe de distinctivité :

« Plus un aspect de l'expérience est important pour l'organisme ou la culture, en termes de nécessité pragmatique ou

⁴⁶ Ce qui est le cas de certaines analogies de représentation (voir *infra.*, p. 84 *et sq.*).

⁴⁷ Les citations qui suivent sont extraites de T. Givón, *op. cit.* et traduites par nous. Nous avons également nommé ou renommé les principes cités, à l'exception du « principe de proximité » dont la dénomination est traduite de Givón.

⁴⁸ Givón et Haiman divergent légèrement sur ce point. Le second distingue en effet nettement l'isomorphisme de l'iconicité diagrammatique, tandis que le premier considère l'isomorphisme comme un principe qui sous-tend tous les phénomènes iconiques.

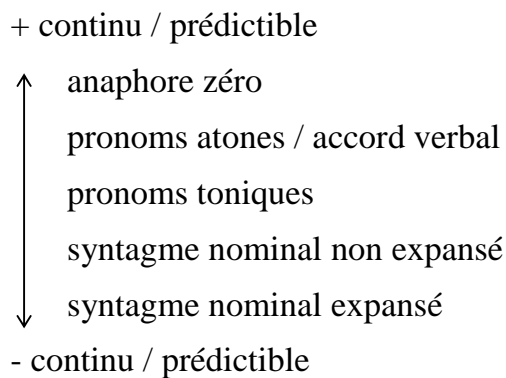
adaptative dans le monde réel, plus cet aspect est codé d'une manière distincte dans la langue ».

2) À un deuxième niveau, se situent une série de principes subsumés par le principe général de distinctivité. Tel est le cas notamment des principes suivants :

Principe de compensation quantitative

« Un thème (« topic ») est codé avec d'autant plus de matériau (« coding material ») qu'il est moins prédictible, accessible ou continu ».

Ce principe rend compte, au plan des formes linguistiques, d'une échelle de continuité/prédictibilité validée par des analyses translinguistiques et des expérimentations psycholinguistiques, échelle que l'on peut présenter de la façon suivante :



Principe d'effacement

« Si une partie de l'information est peu importante, hors de propos, ou considérée par le locuteur comme ne devant pas être communiquée pour quelque raison que ce soit, cette partie de l'information n'est pas mentionnée »

Ce principe est notamment appliqué à l'analyse du passif, pour rendre compte de la stratégie la plus radicale (mais aussi la plus commune dans les langues) en ce qui concerne le traitement de l'agent dans ce type de phrase : celle de l'effacement complet.

Principe de proximité

« Deux concepts ont d'autant plus de chance d'être adjacents l'un à l'autre au plan lexical, morphologique ou syntaxique, qu'ils sont proches sémantiquement ou fonctionnellement »

Ce principe, que Givón applique à l'analyse de la complémentation verbale, est également utilisé par Bybee pour rendre compte des relations de proximité entre le radical du verbe et les morphèmes de flexion verbale⁴⁹. On pourrait rattacher à cette série le « principe de linéarité », selon lequel l'ordre d'apparition des constituants dans le discours correspond à l'ordre d'apparition des concepts qu'ils véhiculent⁵⁰. D'une manière plus générale, il n'est pas douteux que la majorité des langues exploitent, sous diverses modalités, le potentiel iconique de la linéarité.

Si ces deux séries de principes constituent des hypothèses de type psycholinguistique dont la transparence cognitive est assez évidente, la troisième présente des caractéristiques différentes.

3) En effet, au troisième niveau, se situent des relations diagrammatiques plus abstraites, fondées non plus sur des

⁴⁹ John-L. Bybee, « Diagrammatic iconicity in stem-inflection relations », in J. Haiman (ed.), *op. cit.*, p. 11-47. En fondant son étude sur l'analyse de cinquante langues non apparentées génétiquement, Bybee établit les faits suivants : « Verbal inflections differ with respect to the extent to which they are *relevant* to the verb, that is, the extent to which their meanings *directly affect the lexical content of the verb stem*. The different degrees of relevance of verbal categories that can be inflectional are reflected diagrammatically in three ways : (1) The more relevant a category is to the verb, the more likely it is to occur in a synthetic or bound construction with the verb ; (2) The more relevant a morphological category is to the verb, the closer its marker will occur with respect to the verb stem ; (3) The more relevant a morphological category is to the verb, the greater will be the morpho-phonological fusion of that category with the stem » (*op. cit.*, p. 11-12)

⁵⁰ L'exemple le plus connu est le fameux *veni, vidi, vici* commenté par Jakobson dans l'article « A la recherche de l'essence du langage ». Pour une application à la langue chinoise, voir James H-Y. Tai, « Temporal sequence and Chinese word order », in J. Haiman (ed.), *op. cit.*, p. 49-72.

opérations cognitives transparentes mais sur des normes internes au système. Tels est le cas des deux principes suivants qui caractérisent, selon Givón, la transitivité prototypique⁵¹ :

« Exprimer l’agent comme étant indépendant, volontaire, contrôleur et initiateur de l’événement »

« Exprimer l’action comme temporellement indépendante, aspectuellement perfective et dans un mode réel (« realis in mode ») ».

Mais ces tendances reposent sur des hiérarchies définies dans le cadre des normes du système, normes que Givón résume de la manière suivante :

Subject-marking universal norms for transitive clauses :

“Given the case-rôle hierarchy AGENT > DATIVE PATIENT > OTHERS, the closer the subject case-marking in the clause is to the typical case-marking on the top of the case-role hierarchy (AGENT), the more is the event likely to be an independent transitive event”.

Verb marking universal norms for transitive clauses :

“Given the verb-modality hierarchies :

PERFECTIVE > IMPERFECTIVE

SEQUENTIAL > ANTERIOR/PERFECT

COMPACT > DURATIVE

REALIS > IRREALIS

the closer the verb morphology in a clause is to the characteristic TAM markings of the top of these hierarchies, the more is the event likely to be an independent transitive event.⁵²

Ces relations analogiques, dont le caractère diagrammatique est évident, présentent trois caractéristiques principales. D’une part elles s’expriment sous la forme de polarités, de tendances ; d’autre part elles ont une valeur explicative et non

⁵¹ Givón ajoute un troisième principe (« jointly express the *independance* of the event »), que nous ne mentionnons pas parce qu’il s’inscrit dans le second des trois niveaux ici distingués.

⁵² T. Givón, *op. cit.*, p. 201. TAM est une abréviation pour Temps, Aspect, Mode.

descriptive ; enfin leur motivation est explicite en ce qu'elles sont cognitivement justifiées par des principes très généraux, dont le caractère apparemment trivial n'ôte rien à leur efficacité. On notera en outre que cette conception cognitive de l'iconicité est applicable à des questions de type diachronique⁵³. Ce qui n'est guère surprenant puisque l'analogie traditionnelle de la linguistique, ressort capital de l'explication diachronique, n'est autre qu'un processus dérivé du principe d'isomorphisme.

IV.4. Les analogies de représentation

L'analogie de représentation nous fait passer du plan des structures analogiques déposées dans la langue à celui des constructions analogiques élaborées par les sujets parlants. Sans prétendre épuiser cette vaste problématique, nous distinguerons trois types de phénomènes : la remotivation, l'analogie rhétorique et l'analogie exologique.

IV.4.1. La remotivation

Nous n'insisterons guère sur la question bien connue de la remotivation, qui concerne non seulement les faits d'étymologie populaire, les propriétés du langage enfantin, mais aussi certains aspects du texte littéraire et de la critique.

Les deux premiers types de remotivations relèvent, dans notre perspective, de la tendance générale de l'esprit humain à se structurer dans des formats analogiques. Ils peuvent être décrits comme la projection épilinguistique de relations d'analogie sur cet objet particulier qu'est la langue.

L'étymologie populaire⁵⁴, comme chacun le sait, ne s'oppose pas à l'étymologie savante mais constitue un processus actif dans la dynamique des langues, qui permet d'expliquer

⁵³ Voir par exemple O. Fischer, « The position of the adjective in (Old)English from an iconic perspective », in O. Fischer et M. Nänny, *The motivated sign. Iconicity in language and literature 2*, Amsterdam, Benjamins, 2001, p. 249-276.

⁵⁴ L'expression est empruntée à l'allemand *Volksetymologie*, terme créé par le linguiste allemand Förster en 1852.

certains faits diachroniques. Par exemple, les termes *courtepointe*, *choucroute* ou *monokini* sont issus d'une réanalyse ayant permis d'accroître la transparence d'un signifiant perçu comme passablement opaque dans un certain état de langue. Le phénomène est bien connu ; nous n'insisterons donc pas. Il convient cependant de remarquer que l'étymologie populaire est au même titre que le principe d'isomorphisme un facteur du changement linguistique qui trouve son origine non pas dans l'organisation interne du système mais dans la synchronie des sujets parlants.

Quant au langage enfantin, de nouveau il s'agit de faits déjà abondamment décrits. Par exemple, la production du participe passé *prendu* résulte de toute évidence de l'intégration du verbe *prendre* au paradigme des verbes à finale *-dre* (*vendre*, *rendre*, etc.), phénomène qui s'explique aisément par le principe d'isomorphisme. Bien entendu, mais il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, c'est la même « pulsion » analogique qui conduit à la maîtrise des paradigmes réguliers. Gustave Guillaume en déduisait que les enfants étaient de « grands structuralistes » ; plus récemment, sous la plume de Slobin, l'enfant apparaît comme « a linguistic icon maker »⁵⁵ : le développement du langage, comme l'évolution des pidgins en créoles⁵⁶ exhibent des dynamiques où les processus d'isomorphisme jouent un rôle particulièrement évident.

La situation est différente dans le cas des textes littéraires et critiques, dans la mesure où la projection analogique ne relève plus seulement d'un sentiment épilinguistique mais aussi d'une analyse métalinguistique. Considérons par exemple le cas de la poésie de Francis Ponge. Sans entrer dans le détail d'une analyse approfondie, il ne semble pas abusif de considérer que l'essentiel du projet poétique central de cet auteur s'inscrit dans la recherche

⁵⁵ Dan I. Slobin, « The child as a linguistic icon-maker », in Haiman (ed.), *op. cit.*, p. 221-248.

⁵⁶ Voir J. Haiman, « Introduction » (in Haiman (ed.), *op. cit.*, p. 4), qui renvoie à Ian. Hancock (ed.), *Readings in creole studies*, Ghent, Scientia, 1979.

d'une remotivation qui permette à l'homme de retrouver l'objet en luttant contre les désignations traditionnelles qui le réduisent :

N'en déplaise aux *paroles* elles-mêmes, *étant données les habitudes que dans tant de bouches infectes elles ont contractées*, il faut un certain courage pour se décider non seulement à écrire mais même à parler. *Un tas de vieux chiffons pas à prendre avec des pincettes, voilà ce qu'on nous offre à remuer, à secouer, à changer de place*. Dans l'espoir que nous nous tairons. Eh bien ! relevons le défi.¹

Or, pour « parler contre les paroles », pour sortir de l'enfermement muet de la sémiologie, il faut commencer par prendre le parti du signifiant, de cette chose qu'est le mot et qui nous parle d'elles à partir de leur lieu :

O traces humaines à bout de bras, ô sons originaux, monuments de l'enfance de l'art, quasi imperceptibles modifications physiques, CARACTERES, objets mystérieux perceptibles par deux sens seulement et cependant plus réels, plus sympathiques que des signes, - je veux vous rapprocher de la substance et vous éloigner de la qualité. Je veux vous faire aimer pour vous-mêmes plutôt que pour votre signification. Enfin vous élever à une condition plus noble que celle de simples désignations.²

Parmi les ressources permettant de servir un tel projet, la remotivation étymologique apparaît comme un discours enchâssé dans le mot que le poète a vocation de déployer. Ainsi, l'histrionisme du *mimosa* est-il révélé par le fait que « comme dans tamaris il y a tamis, dans mimosa il y a mima »³. Or *mimosa mimosa* issu de *mimus* est effectivement apparenté au mime du point de vue étymologique.

Si la remotivation étymologique peut trouver sa place dans un projet poétique, elle est également une ressource importante de la genèse du discours critique. Il y aurait toute une histoire à

¹ F. Ponge, *Proèmes*, Paris, Gallimard, 1948, in *Le parti-pris des choses, suivi de Proèmes*, Poésie Gallimard, p. 163.

² *Ibid.*, p. 128.

³ F. Ponge, « Le mimosa », *La rage de l'expression*, Paris, Gallimard, 1952. 1952.

faire de l'usage de l'étymologie dans la philosophie et la critique, en particulier dans le cas d'une certaine mouvance française marquée par la lecture de Heidegger. Chez Blanchot par exemple, le procédé est particulièrement récurrent et ne sollicite pas uniquement les richesses du français mais aussi d'autres langues :

La prose bavarde : le babil de l'enfant, et pourtant l'homme qui bave, l'idiot, l'homme des larmes, qui ne se retient plus, qui se relâche [...]

Pouvoir = chef de groupe, il dérive du dominateur. *Macht*, c'est le moyen, la machine, le fonctionnement du possible. La machine délirante et désirante essaie en vain de faire fonctionner le non-fonctionnement ; le non-pouvoir ne délire pas, il est toujours déjà sorti du sillon, du sillage, appartenant au dehors [...]¹

La langue dit une vérité de l'être à celui qui sait l'entendre... Cependant, Blanchot ne succombe pas aveuglément aux fictions véhiculées par l'étymologie. Il est bien sûr conscient de la responsabilité que l'écrivain prend à l'égard des capacités suggestives internes du langage :

Les postulats de l'étymologie : l'infini se constitue à partir du fini, comme sa négation-insertion (l'infini est le non-fini et aussi *dans* le fini), de même que l'*alèthéia* ne s'entendrait qu'à partir et dans le *lèthé*. Mais nous pouvons toujours refuser cette décomposition lexicale [...]

Reste que nous sommes insidieusement (inévitablement) soumis à des indications étymologiques que nous tenons pour des preuves et dont nous tirons des décisions philosophiques qui nous travaillent en secret. Tel est le danger, voire l'abus qui met en cause beaucoup plus que le recours à l'étymologie.²

Dès lors, indépendamment de la question de la vérité, la remotivation peut apparaître comme un instrument de prolifération plus ou moins contrôlable permettant de générer des textes à partir d'autres textes et peut-être de construire ainsi, quelle qu'en soit la valeur, une *pensée*. On notera que la poétique

¹ M. Blanchot, *L'écriture du désastre*, Paris, Gallimard, 1980, p. 19.

² *Ibid.*, p. 160-161.

de la rêverie d'un Bachelard, qui résulte également d'une forme d'exploitation de la remotivation, se situe à mi-chemin entre le parti-pris des choses et celui du désastre, entre un projet poétique et un projet philosophique, dans la mesure où la remotivation est à la fois source vécue (rêverie poétique) et objet de réflexion (poétique de la rêverie poétique)¹.

IV.4.2. L'analogie rhétorique

Nous avons rapidement approché le cas de l'analogie rhétorique en ébauchant une analyse de la structure « A est à B ce que C est à D »², que nous pourrions désigner par le terme d'*analogisme*³. Cette structure, qui mériterait une analyse approfondie, peut être utilisée à des fins diverses. Nous nous contenterons ici de donner quelques illustrations de ses fonctions discursives les plus courantes :

Fonction explicative :

L'harmonie est aux fonctions des organes, ce que la symétrie est à leur conformation ; elle suppose une égalité parfaite de force et d' action, comme la symétrie indique une exacte analogie dans les formes extérieures et la structure interne.⁴

[...] je dis qu'alors la perception sera confuse, car le cerveau est à l' âme ce que les sens sont au cerveau ; il transmet à l' âme l'ébranlement venu des sens, comme ceux-ci lui envoient les impressions que font sur eux les corps environnants.⁵

¹ Sur Bachelard, voir *infra.*, p. 112-128.

² Voir *supra.*, p. 35-42.

³ A notre connaissance, cette structure ne possède pas de dénomination stable dans la tradition rhétorique. Elle est généralement rattachée à la métaphore ou au parallélisme, selon que le point de vue classificatoire adopté est plutôt de dominante sémantique ou de dominante formelle.

⁴ Xavier Bichat, *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, 1800, p. 26.

⁵ Xavier Bichat, *ibid.*, p. 35.

Fonction argumentative :

L'algèbre n'aurait été qu'une branche de cette caractéristique¹ ; tout le travail de la pensée eût été manifesté par des combinaisons de signes ; et l'art du raisonnement, qui aurait été au calcul arithmétique ou algébrique ce que le genre est à l'espèce, n'aurait dû à son tour être réputé qu'une application spéciale de la synthèse combinatoire, ou de l'art de former, de classer et d'énumérer des combinaisons.²

La liberté est un droit absolu, parce qu'elle est à l'homme, comme l'impénétrabilité est à la matière, une condition sine qua non d'existence ; l'égalité est un droit absolu, parce que sans égalité il n'y a pas de société.³

L'orgie amoureuse est à la Série amoureuse ce qu'est la chenille au papillon ; c'est la subversion de toutes les propriétés industrielles et de tous les caractères honorables d'une Série passionnée.⁴

Fonction pédagogique

La radicule perce bientôt la terre pour y puiser des nourritures plus fortes, et les injections m'ont encore appris que c'est à son extrémité, terminée en pointe, que se trouvent les organes qui pompent ces nourritures et les font passer dans le corps de la plante. Ces organes sont à la plante ce que la bouche est à l'animal.⁵

En ce qui concerne les textes littéraires, l'analogisme se rencontre fréquemment dans les maximes ou tout autre énoncé

¹ Il s'agit du projet leibnitzien de langue universelle, nommé *caractéristique universelle*.

² Auguste-Antoine Cournot, *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, 1851, p. 326.

³ Pierre-Joseph Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété ? Premier mémoire*, 1840, p. 45-46.

⁴ Charles Fourier, *Le Nouveau monde industriel et sociétaire*, 1829, p. 247.

⁵ Charles Bonnet, *Considérations sur les corps organisés, où l'on traite de leur origine, de leur développement, de leur reproduction...*, Vol. I, 1762, p. 132.

gnomique à portée morale, à la faveur du caractère implicite de la relation commune sur lequel il repose¹ :

Le malheur de Zadig vint de son bonheur même, et surtout de son mérite. Il avait tous les jours des entretiens avec le roi et avec Astarté son auguste épouse. Les charmes de sa conversation redoublaient encore par cette envie de plaire qui est à l'esprit ce que la parure est à la beauté ; sa jeunesse et ses grâces firent insensiblement sur Astarté une impression dont elle ne s'aperçut pas d'abord. Sa passion croissait dans le sein de l'innocence.²

La grâce de la nouveauté est à l'amour ce que la fleur est sur les fruits ; elle y donne un lustre qui s'efface aisément, et qui ne revient jamais.³

La sagesse est à l'âme ce que la santé est pour le corps.⁴

Le rapprochement qu'il énonce peut également faire de l'analogisme un procédé d'amplification :

Derrière lui se dressait, énorme triangle noir, avec sa tiare de cathédrale et sa cuirasse de forteresse, avec ses deux grosses tours du levant, l'une ronde, l'autre carrée, qui aident la montagne à porter le poids de l'église et du village, le mont Saint-Michel, qui est à l'océan ce que Chéops est au désert.⁵

Le voyageur qui, il y a quarante ans, entré dans la forêt de Fougères du côté de Laignelet en ressortait du côté de Parigné, faisait, sur la lisière de cette profonde futaie, une rencontre sinistre. En débouchant du hallier, il avait brusquement devant lui la Tourgue. Non la Tourgue vivante, mais la Tourgue morte.

¹ Voir sur ce point *supra.*, p. 40-41.

² Voltaire, *Zadig*, « La jalousie », 1748.

³ La Rochefoucauld, *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, « Réflexions morales », 274, 1664.

⁴ La Rochefoucauld, *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, « Maximes posthumes », 42, 1664.

⁵ Victor Hugo, *Quatre-vingt-treize*, Partie I, Livre IV « Tellmarch », « Le haut de la dune », 1874.

La Tourgue lézardée, sabordée, balafrée, démantelée. La ruine est à l'édifice ce que le fantôme est à l'homme.¹

Il reste que l'analogisme n'est pas le seul procédé rhétorique fondé sur l'établissement d'une analogie verbale. La métaphore et la comparaison en sont d'autres exemples. Ce qui implique en particulier que, dans notre perspective, la métaphore est considérée comme un cas particulier d'analogie.

Dans la mesure où des structures analogiques se caractérisent toutes par le fait qu'elles « s'arrêtent » sur le signifiant en le rendant significatif, elles peuvent être assimilées à la sphère imaginaire. Comme nous le verrons dans la dernière section de ce chapitre, elles participent pleinement à l'opérativité de la textualité exologique. Toutefois, à la différence des cas précédents, il n'y a, dans ce genre d'analogie de représentation, aucune solution de continuité entre le sémiotique et l'imaginal. Quel que soit le niveau auquel elle se situe, l'activation ou la réactivation du potentiel analogique d'une structure linguistique peut être réintégrée à un codage sémiologique par sédimentation. Il s'agit là d'un processus continu dont la polarité métaphore / catachrèse est la plus classique illustration.

IV.4.3. L'analogie exologique

Au terme de notre parcours, l'analogie exologique apparaît comme une figure de l'imaginal linguistique non seulement plus globale que l'analogie psychophonétique mais aussi conférant à l'engagement pathique qu'elle suscite une dimension intellectuelle précédemment absente : celle de l'innovation sémantique.

Nous touchons encore une fois à un phénomène dont il est impossible de fournir une étude complète dans cet ouvrage qui se borne à unifier la problématique linguistique de l'analogie. C'est pourquoi nous nous limiterons à en fournir une illustration, à partir d'un texte de Merleau-Ponty.

¹ Victor Hugo, *Ibid.*, Partie III, Livre II « Les Trois enfants », « Une Bastille de province », 1874.

Dans la dernière partie de l'ouvrage posthume *Le visible et l'invisible*¹, Merleau-Ponty entreprend de définir le concept de *chair* qui, dit-il, n'a de nom dans aucune philosophie :

C'est cette Visibilité, cette généralité du Sensible en soi, cet anonymat inné de Moi-même que nous appelions chair tout à l'heure, et l'on sait qu'il n'y a pas de nom en philosophie traditionnelle pour désigner cela².

Ce que nous appelons chair, cette masse intérieurement travaillée, n'a de nom dans aucune philosophie³.

La situation discursive est donc très claire : il s'agit de faire naître chez le lecteur un concept qu'il ne possède pas. Or, il va de soi que la sphère sémiologique ne saurait répondre à une telle exigence, puisqu'elle concerne, par définition, uniquement la communication de concepts déjà possédés par les partenaires de l'échange verbal. On notera d'ailleurs que l'exigence d'innovation sémantique qui caractérise ce dispositif que nous avons nommé *textualité exologique*⁴ se situe aussi bien du côté du producteur que du récepteur. Bien sûr, nous ne nous interrogerons pas sur les raisons qui ont conduit Merleau-Ponty à se donner la tâche de définir le concept de *chair* mais seulement sur la configuration pragmatique / discursive qui découle d'un tel projet.

Le développement d'une textualité exologique s'appuie minimalement sur deux types de procédés, les uns négatifs, les autres positifs. Les procédés négatifs ont vocation à creuser le vide conceptuel où s'enchâssera le concept nouveau. Ils s'appuient principalement sur l'ensemble des ressources de la négation, mais aussi sur d'autres procédés comme la recherche de l'oxymore⁵. La sur-représentation de la négation dans le texte

¹ M. Merleau-Ponty, *Le visible et l'invisible*, Paris, Gallimard, 1964.

² M. Merleau-Ponty, *op. cit.*, p. 183.

³ *Ibid.*, p. 193.

⁴ Voir *infra*, p. 152-153.

⁵ Nous intégrons l'oxymore aux procédés négatifs en tant qu'elle associe des termes qui, dans un univers de croyance donné, s'excluent l'un l'autre.

de Merleau-Ponty qui nous intéresse ici est particulièrement évidente :

La chair n'est pas matière, dans le sens de corpuscules d'être qui s'additionneraient ou se continueraient pour former les êtres. Le visible (les choses comme mon corps) n'est pas non plus je ne sais quel matériau « psychique » qui serait, Dieu sait comment, amené à l'être par des choses existant en fait et agissant sur mon corps de fait. D'une façon générale, il n'est pas fait, ou somme de faits « matériels », ni « spirituels ». Et il n'est pas davantage représentation pour un esprit [...] La chair n'est pas matière, n'est pas esprit, n'est pas substance¹.

La chair (celle du monde ou la mienne) n'est pas contingence, chaos, mais texture qui revient en soi et convient à soi-même.²

Milieu formateur de l'objet et du sujet, ce [la chair] n'est pas l'atome d'être, l'en soi dur qui réside en un lieu et un moment uniques [...] ³

Les figures oxymoriques sont moins fréquentes mais néanmoins utilisées :

Car *recouvrement et fission, identité et différence*, elle [l'adhérence charnelle du sentant au senti et du senti au sentant] fait naître un rayon de lumière naturelle qui éclaire toute chair et non pas seulement la mienne.⁴

[...] la visibilité première [...] ne va pas sans une visibilité seconde, celle des lignes de force et des dimensions, *la chair massive sans une chair subtile, le corps momentané sans un corps glorieux*.⁵

Quand Husserl a parlé de l'horizon des choses – de leur horizon extérieur, celui que tout le monde connaît, et de leur « horizon intérieur », cette ténèbre bourrée de visibilité dont leur

¹ M. Merleau-Ponty, *ibid.*, p. 183-184.

² *Ibid.*, p. 192.

³ *Ibid.*, p. 193.

⁴ *Ibid.*, p. 187. Nous soulignons.

⁵ *Ibid.*, p. 195. Nous soulignons.

surface n'est que la limite, – il faut prendre le mot à la rigueur [...]¹

Ce sont les procédés positifs qui mettent en jeu des structures analogiques : la métaphore, la comparaison – tout particulièrement la comparaison hypothétique (*comme si*) – et accessoirement l'analogisme :

métaphores / comparaisons

Si l'on veut des métaphores, il vaudrait mieux dire que le corps senti et le corps sentant sont comme l'envers et l'endroit, ou encore, comme deux segments d'un seul parcours circulaire, qui, par en haut, va de gauche à droite, et, par en bas, de droite à gauche, mais qui n'est qu'un seul mouvement dans ses deux phases.²

Mais cet hiatus entre ma main droite touchée et ma main droite touchante, entre ma voix entendue et ma voix articulée, entre un moment de ma vie tactile et le suivant, n'est pas un vide ontologique, un non-être : il est enjambé par l'être total de mon corps, et par celui du monde, c'est le zéro de pression entre deux solides qui fait qu'ils adhèrent l'un à l'autre.³

comparaisons hypothétiques

Inversement, quand, partant du corps, je me demande comment il se fait voyant [...], tout se passe, nous l'avons montré autrefois, *comme si* le corps visible restait inachevé, béant, *comme si* la physiologie de la vision ne réussissait pas à fermer le fonctionnement nerveux sur lui-même [...] ; *comme si*, donc, à des moyens et des instruments matériels laissés çà et là sur le chantier, la vision venait soudain donner une convergence qu'ils attendaient, *comme si* [...] par tous ces circuits préparés mais inemployés, était rendu probable, inévitable à la longue, le courant qui les traversera [...]⁴

¹ *Ibid.*, p. 195.

² *Ibid.*, p. 182. Il s'agit évidemment de comparaisons, bien que Merleau-Ponty prétende fournir des métaphores.

³ *Ibid.*, p. 195.

⁴ *Ibid.*, p. 193. Nous soulignons.

[...] j'éprouve, et autant de fois que je le veux, la transition et la métamorphose de l'une des expériences à l'autre, et c'est seulement *comme si* la charnière entre elles, solide, inébranlable, me restait irrémédiablement cachée.¹

Simplement, c'est *comme si* le secret ou elles [l'idée musicale, l'idée littéraire, etc.] sont et dont l'expression littéraire les tire était leur propre mode d'existence.²

analogisme

Comme la noirceur secrète du lait, dont Valéry a parlé, n'est accessible qu'à travers sa blancheur, l'idée de la lumière ou l'idée musicale doublent par en dessous les lumières et les sons, en sont l'autre côté ou la profondeur.³

Il va de soi que d'autres procédés peuvent être mis au service d'un texte à vocation exologique. Mais pas plus que nous ne cherchons à expliquer ici le concept de chair⁴, nous n'avons la prétention d'épuiser le sujet de la réalisation discursive d'un projet exologique. Ce que nous cherchons à montrer, c'est seulement que la problématique de l'innovation sémantique désignée par le concept d'exologie (i) d'une part conduit à envisager des procédés rhétoriques bien connus sous un angle légèrement différent de celui sous lequel ils sont habituellement convoqués, (ii) d'autre part met en œuvre des processus linguistiques de type analogique, (ii) enfin constitue, du fait de la présence de ces procédés et en tant qu'elle se définit comme création conceptuelle, la structure la plus achevée de la sphère imaginaire.

¹ *Ibid.*, p. 194. Nous soulignons.

² *Ibid.*, p. 196. Nous soulignons.

³ *Ibid.*, p. 197. Cet analogisme ne possède pas la syntaxe canonique de cette figure, mais il s'y ramène aisément : « la noirceur secrète du lait est à sa blancheur ce que l'idée de la lumière ou l'idée musicale sont aux lumières et aux sons ».

⁴ Pour une approche élémentaire et quelques références bibliographiques à ce sujet, voir P. Monneret, *Notions de neurolinguistique théorique*, p. 251-261.

Si l'endologie (sémiotique) et l'exologie (imaginale) sont des processus radicalement distincts l'un de l'autre, il convient toutefois de préciser qu'ils doivent être conçus comme étant étroitement associés dans un irréductible entrelacement. Seule la parole banale, la pure information, peuvent être exclusivement envisagés comme actualisant l'une des deux polarités, la polarité endologique. Mais la textualité exologique ne se conçoit jamais sans le support de segments endologiques. Par exemple, la fonction d'évidement de la négation en contexte exologique ne pourrait fonctionner si le lecteur n'avait pas déjà accès à l'espace conceptuel qui se voit évacué, ce qui revient à dire que le texte qui actualise ce dernier appartient à une textualité endologique. Enfin, la textualité exologique n'est jamais qu'un processus transitoire, voué à la sédimentation endologique dans une culture ou dans l'esprit d'un individu particulier, sédimentation qui servira elle-même de support à de nouvelles élaborations exologiques. Or ce que nous retrouvons ainsi, ce n'est rien de plus qu'une autre forme de la fonction gnoséologique caractéristique de l'analogie.

IV.4.3. Conclusion : indice analogique des langues et indice analogique des discours

L'ensemble de considérations nous conduit à envisager la possibilité d'élaborer deux indices, visant à mesurer le degré d'analogie des langues et des usages des langues. Le premier, indice d'analogie linguistique (IAL) doit comporter au moins trois paramètres, correspondant aux aspects lexicaux, morphologique et syntaxique. Le degré d'analogie, pour une langue donnée et pour une synchronie donnée, de chacune de ces composantes peut être décrit selon une échelle comportant cinq niveaux :

- niveau 1 : degré d'analogie très faible
- niveau 2 : degré d'analogie faible
- niveau 3 : degré d'analogie moyen
- niveau 4 : degré d'analogie fort
- niveau 5 : degré d'analogie très fort

D'où un ensemble de trois paramètres (a , b , c) dans lequel a indique le degré d'analogie du lexique, b le degré d'analogie de la morphologie, c le degré d'analogie de la syntaxe. Comme nous l'avons vu, l'indice a relève de l'analogie sémiotique binaire tandis que les indices b et c relèvent de l'analogie proportionnelle. Par exemple, dans des langues très conservatrices comme l'arabe classique et l'hébreu, l'indice a sera maximal ($a = 5$). L'indice b , pour la morphologie verbale, est plus élevé en français moderne qu'en ancien français où les paradigmes sont plus irréguliers (la plupart des verbes du premier groupe comportent deux bases en ancien français mais une seule en français moderne). En ce qui concerne la syntaxe, nous noterons simplement que l'indice c dépend, par exemple, de l'aptitude d'une langue à exploiter le potentiel iconique de la linéarité. Il va de soi que des procédures rigoureuses et itérables restent à définir pour le calcul de l'IAL. L'une des principales difficultés réside dans le mode de réduction à un seul indice des différentes composantes morphologiques et syntaxiques d'une langue. Peut-être d'ailleurs se révélera-t-il nécessaire de décomposer ces deux indices et de renoncer à la réduction. Quant à l'intérêt de l'IAL, il est bien sûr prématuré d'en fournir une évaluation précise. Outre le fait de donner à la linguistique analogique une base rigoureuse, il est aisé d'imaginer que cet indice pourrait être utile aussi bien en typologie des langues qu'en traductologie, voire en didactique des langues.

Le second indice, indice analogique des discours (IAD) mesure le degré d'analogie des usages des langues. Essentiellement corrélé à la distinction que nous avons introduite entre endologie et exologie, il s'élabore dans la mise en relation d'une rhétorique-stylistique et d'une typologie textuelle. Par exemple, il va de soi que cet indice est plus élevé dans le discours publicitaire ou le texte poétique que dans le discours journalistique ou le texte d'un mode d'emploi. Bien entendu, nous supposons que l'intérêt de l'IAD ne se limite pas à de telles évidences et qu'il pourrait permettre notamment de distinguer différentes actualisations d'un même type de texte. Toutefois, nos

recherches sur l'IAD sont encore trop balbutiantes pour que nous puissions argumenter avec précision en faveur de cet indice.

V. Études

V.1. Iconicité et analogie

Nous voudrions dans ce chapitre proposer quelques réflexions visant à clarifier le concept d'iconicité, à définir ou redéfinir son extension, et cela notamment dans sa relation avec la notion d'analogie. Il apparaît en effet assez rapidement à qui s'intéresse à toute question relative à la motivation du signe, que les définitions et typologies héritées aussi bien des sémiotiques générales que des linguistiques d'inspiration saussurienne ne permettent guère de saisir avec pertinence les objets dessinés par ce type de questionnement.

Interroger le concept d'iconicité, c'est bien entendu interroger le concept d'image. Ce qui suppose, sauf à tenir un discours fondamentalement métaphorique, que l'image soit définie indépendamment de la *visibilité*. Quant à l'analogie, dont on croit souvent avoir tout dit en la définissant comme une structure de quatrième proportionnelle, il conviendrait de s'interroger non seulement sur la nature de la relation qui constitue le *tertium comparationis* de ce type de structure, mais aussi sur l'instance qui perçoit ou construit une telle relation, sans oublier que la distinction entre analogie et ressemblance n'est peut-être pas aussi claire qu'il paraît de prime abord. On se souviendra que Gérard Genette faisait reposer l'essentiel de sa réfutation des mimologistes sur la confusion commise par ces derniers entre analogie et ressemblance¹ (ou plus précisément sur

¹ G. Genette, *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Seuil, 1976.

une sur-interprétation de l'analogie en ressemblance). Mais est-il si évident que la première ne se confonde jamais avec la seconde ? Si la ressemblance – ou plutôt la semblance – est elle-même fondée sur une analogie, comment distinguer les cas où la relation analogique tolère une extension en semblance des cas où elle ne l'admet pas ?

Nous commencerons par examiner le rapport entre analogie et iconicité dans deux contextes théoriques qui servent fréquemment de référence pour ce type de question, ceux de la sémiotique de Peirce et de la linguistique saussurienne. Nous examinerons ensuite le problème spécifique de l'image et de l'icône en tâchant de dégager ce que la perspective sémiotique masque de l'essence de ces catégories, ce qui nous permettra enfin d'envisager, sur de nouvelles bases, l'articulation de l'analogique et de l'iconique.

V.1.1. Analogie et iconicité chez Peirce et Saussure

En première approximation, la relation entre iconicité et analogie, dans la phanéroscopie peircienne, apparaît simplement comme un rapport d'inclusion. L'icône appartient à la seconde des trois catégories logico-ontologiques – priméité, secondéité, tiercéité – qui se définit comme « le mode d'être de ce qui est tel qu'il est par rapport à un second, mais sans considération d'un troisième quel qu'il soit »¹ (par exemple l'expérience de l'effort dissociée de l'idée d'un but à atteindre *vs* le rouge d'un vêtement). Appliquée à la sémiologie, la secondéité prend en charge la relation du signe à son objet, qui connaît elle-même trois modalités, celle de l'icône, celle de l'indice, et celle du symbole. Cette trichotomie résultant d'une nouvelle application du principe des trois catégories, l'icône se définit fondamentalement comme une priméité de ce niveau, c'est-à-dire selon « le mode d'être de ce qui est tel qu'il est, positivement et sans référence à quoi que soit d'autre » (*ES*, p. 22). D'où la

¹ C.S. Peirce, *Écrits sur le signe*, rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle, Paris, Seuil, 1978, p. 24. Désormais *E.S.*

définition bien connue de l'icône comme « signe qui renvoie à l'objet qu'il dénote simplement en vertu des caractères qu'il possède [...] » (ES 140). Si un tel type de signe – ou plus précisément de processus signifiant – est intrinsèquement apte à la dénotation, c'est parce qu'il existe une ressemblance entre le représentamen que constitue l'icône et son objet : « Un représentamen par la priméité seule ne peut qu'avoir un objet semblable » (ES, p. 147-148). Ce qui implique que « n'importe quelle chose peut être un substitut de n'importe quelle chose à laquelle elle ressemble » (148). Le concept d'icône est donc bien fondé sur celui de ressemblance, comme l'indique d'ailleurs le terme de *likeness* que Peirce utilise comme synonyme d'*icon* (et utilisa avant de privilégier ce dernier). Enfin, une dernière application des trois catégories logico-ontologiques permet de distinguer trois types d'icônes (ou hypoicônes) : les images, les diagrammes et les métaphores :

On peut en gros diviser les hypoicônes suivant le mode de priméité auquel elles participent. Celles qui font partie des simples qualités ou premières priméités, sont des *images* ; celles qui représentent les relations, principalement dyadiques ou considérées comme telles, des parties d'une chose par des relations analogues dans leurs propres parties, sont des *diagrammes* ; celles qui représentent le caractère représentatif d'un représentamen en représentant un parallélisme dans quelque chose d'autre, sont des *métaphores*. (ES, p. 149)

C'est ici qu'apparaît la notion d'analogie, d'une manière explicite dans la définition du diagramme et peut-être également, plus implicitement, dans la définition de la métaphore. En tant que types d'hypoicônes, les analogies diagrammatique et métaphorique sont donc des sous-catégories de la structure iconique. On remarquera en outre que l'image, en tant que priméité de la relation iconique qui est elle-même une priméité de la relation du signe à l'objet, semble posséder un statut privilégié parmi les hypoicônes : l'image serait en quelque sorte l'icône par excellence.

Cette conception du rapport entre iconicité et analogie, qui a été relayée par l'article de Jakobson « A la recherche de

l'essence du langage »¹, est souvent reprise dans les approches contemporaines de l'iconicité².

Si, chez Peirce, le concept d'iconicité est thématiqué plus explicitement que celui d'analogie, c'est inversement l'analogie qui, dans la linguistique saussurienne, occupe une place privilégiée. A notre connaissance, le terme d'iconicité n'apparaît pas dans le *Cours de linguistique générale* (celui d'image non plus, sauf dans l'expression associationniste *d'image acoustique*, abandonnée au profit du terme *signifiant*) et, comme on le sait, l'idée d'une relation de ressemblance entre signifiant et signifié – qui serait la traduction, dans l'appareil conceptuel saussurien, de l'iconicité peircienne³ – est exclue par le principe de l'arbitraire du signe. Les seuls exemples de structures iconiques envisagées dans le *Cours de linguistique générale* sont donc les onomatopées et les exclamations⁴. Et encore, il ne s'agit que de faits pseudo-iconiques puisque ces deux objections au principe de l'arbitraire du signe ne sont formulées que pour être aussitôt réfutées. En revanche, la notion d'analogie est développée dans deux chapitres de la partie consacrée à la linguistique diachronique (IV : L'analogie ; V : Analogie et évolution) et elle est encore utilisée pour l'analyse des faits de motivation relative⁵

¹ Cf. p. ex. Haiman : « The first significant challenge to this dogma [l'arbitraire du signe] in the respectable philological tradition is Roman Jakobson's famous article "Quest for the essence of language" (1965) [...]. » (J. Haiman, « Iconicity », in *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, R.E. Asher (ed.), Oxford, Pergamon Press, vol 3, p. 1629-1633, p. 1269), ou encore Trabant : « En revanche, l'iconicité du langage a été un quasi-tabou de la linguistique moderne, brisé seulement par un essai de Jakobson qui introduisait une nouvelle discussion du problème de l'iconicité et du caractère naturel du langage » (J. Trabant, *Humboldt ou le sens du langage*, Liège, Mardaga, 1992, p. 75-76).

² Voir par exemple O. Fischer et M. Nänny, *Form miming meaning*, p. xxii.

³ Bien que cette interprétation soit contestable, c'est celle que Jakobson a utilisée dans l'article « A la recherche de l'essence du langage ».

⁴ Saussure, F., *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1988, p. 101-102.

⁵ *Ibid.*, p. 227-228.

(p. 227-228). Dans les deux cas, elle est définie comme une relation de quatrième proportionnelle sur le modèle¹ :

$$\text{oratore} : \text{orator} = \text{honore} : x$$
$$x = \text{honor}$$

A première vue, les différences entre ces deux conceptions du rapport entre analogie et iconicité ne sont guère surprenantes. Même si Saussure envisage la linguistique comme une branche de la sémiologie, en tant que la langue peut être définie comme un système de signes, son objet, la langue, non seulement ne se prête guère à l'exploitation du concept d'iconicité défini comme ressemblance entre signifiant et signifié (pour Peirce d'ailleurs, les mots sont avant tout des symboles, non des icônes), mais aussi, en tant que système, sollicite naturellement le recours au concept d'analogie. Inversement, dans le cadre d'une sémiotique générale, la relation iconique subsume un vaste ensemble de relations signifiantes et l'analogie n'apparaît dans ce cadre que comme une forme imparfaite, partielle ou abstraite de ressemblance.

D'autre part, chez Peirce, à la faveur d'une conception assez extensive de la *ressemblance* (*likeness*), l'image (comme icône exemplaire) et l'analogie (regroupant le diagramme et la métaphore) n'apparaissent aucunement comme des polarités irréconciliables, tandis qu'elles semblent s'opposer radicalement, dans la linguistique saussurienne, comme l'ordre des symboles motivés et le système des signes arbitraires. Cette opposition est toutefois moins radicale chez Saussure qu'il pourrait paraître de prime abord, et cela pour deux raisons. D'une part parce qu'il existe un lien logique entre l'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif, sans lequel on ne pourrait guère comprendre pourquoi le relativement motivé constituerait une authentique limitation de l'arbitraire absolu. Il est vrai que Saussure insiste surtout, dans sa description des faits de motivation relative (par exemple dans le cas du signe *dix-neuf*, relevant de l'arbitraire relatif, par opposition au signe *vingt* relevant de l'arbitraire absolu), sur le fait que le relativement motivé du signe analysable n'affecte en

¹ *Ibid.*, p. 222 et p. 226.

rien l'arbitraire de ses éléments composants. Il demeure que dans un système de signes fini, il existe une relation de proportion inverse entre le nombre de signes arbitraires et le nombre de signes relativement motivés : lorsque le dernier augmente, le premier diminue. S'il est vrai que la motivation relative – autrement dit le réseau des analogies dans les systèmes de signes – n'a pas le pouvoir d'affecter qualitativement l'arbitraire absolu, elle le modifie quantitativement. D'autre part, mais nous n'insisterai pas sur ce point que nous avons largement traité ailleurs¹, les sources du troisième *Cours* montrent que la portée de la motivation relative, non plus limitée à la coordination syntagmatique mais étendue à la coordination associative, est beaucoup plus vaste que dans la vulgate où elle ne concerne qu'un sous-ensemble de signes² : il y a motivation relative dès qu'il y a un paradigme.

¹ Voir P. Monneret, *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*, Paris, Champion, 2003, chap. I.

² « Coordination associative : association psychique, inconsciente, avec d'autres termes de la langue. Exemples : *enseignement* coordonné à *enseigner, enseignons...* à *armement, rendement...*, (et même par le signifié seul) à *instruction, apprentissage...* Il peut y avoir association par simple communauté d'images auditives (*durchbläuen, blau*). On peut même avoir association avec les substantifs. » (F. de Saussure, cité par R. Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, p. 89. Nous soulignons.) D'où le commentaire de Godel : « S'il peut y avoir, comme le dit Saussure, association entre tous les substantifs par exemple, on en induira que toute classe d'unités, du fait qu'elle s'oppose à d'autres, crée entre tous les termes qui y sont compris un lien de solidarité qui équivaut à un degré minimum de motivation relative. D'autre part, l'appartenance à une classe se traduit par – ou se déduit de – fonctions syntagmatiques déterminées ; or la solidarité syntagmatique est aussi une limitation de l'arbitraire. On est ainsi amené à la conclusion que tout, dans la langue, est systématique par un certain côté, et que Saussure n'avait pas tort de rejeter la division entre grammaire et lexicologie. Toute entité de langue est à la fois un signe et un terme : fondamentalement arbitraire et relativement motivée. » (R. Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F.*, Genève, Droz, 1969, p. 229-230)

On remarquera enfin que, même dans la perspective peircienne, le concept d'image est assez grossièrement défini. Il est exemplifié par des objets correspondant à la conception commune de l'image (tableaux, photographies) et si la notion de ressemblance semble cruciale dans sa définition, Peirce s'en détache parfois d'une manière assez désinvolte :

On peut se demander si toutes les icônes sont des ressemblances ou non. Par exemple, si l'on présente un homme ivre pour montrer, par contraste, l'excellence de la tempérance, c'est certainement une icône, mais on peut douter qu'il s'agisse là de ressemblance. La question ne semble guère avoir d'importance. (*ES*, p. 152-153)

Il est certain que si l'on cherche, au moyen des notions d'image ou d'icône, à retrouver la possibilité d'une théorie de la littérature qu'exclut une linguistique fondée sur le primat de l'arbitraire du signe, autrement dit à trouver dans l'image un moyen d'échapper à la sphère sémiotique pour atteindre la dimension pathique du langage, la conception de l'iconicité héritée de Peirce est tout à fait insuffisante : elle ne nous révèle, du fait de sa perspective sémiotique, que l'un des aspects de l'image, celui de l'image comme signe. Pour aller plus avant, nous devons approfondir la notion d'image à partir d'elle-même.

V.1.2. Qu'est-ce qu'une image (icône) ?

La notion d'image peut être en premier lieu appréhendée à partir de la conception qu'en a développée la patristique grecque. Comme l'a bien montré Marie-José Mondzain, les iconophiles ont été amenés à fonder l'icône sur une ressemblance formelle (*homoiôsis*) bien distinguée de la similitude essentielle (*homoousia*) qui les exposait à l'accusation d'idolâtrie. Si en effet l'image, toute image, se définit par la consubstantialité, l'image de Dieu que constitue l'icône est nécessairement sacrilège. C'est donc parce qu'elle est une image artificielle, hétérosubstantielle, que l'icône peut se prêter à un culte non idolâtre. Autrement dit le fidèle ne vénère pas l'image en tant qu'objet visible et tangible, en tant que substance, mais ce qu'elle représente, c'est-à-dire une figure invisible du divin. Ce

dépassement du caractère irreprésentable de Dieu a été permis par l'invention de l'incarnation :

Il fut un temps, écrit Saint Jean Damascène, où Dieu, n'ayant ni corps ni forme, ne pouvait être représenté d'aucune façon. Mais puisque, aujourd'hui, Dieu s'est incarné et a vécu parmi les hommes, je peux représenter ce qui est visible en Dieu. Je ne vénère pas la matière mais je vénère le créateur de la matière, qui s'est fait matière pour moi, qui a pris la forme de la vie dans la matière et qui, par le moyen de la matière, a réalisé mon salut.¹

La relation entre l'image et le prototype auquel elle renvoie est donc fondée sur une double analogie : d'une part, l'hétérosubstantialité garantissant que le visible perçu représente un invisible, le culte de l'icône comme communication de l'âme du fidèle avec le créateur est en relation analogique avec la structure formée par le regard du fidèle sur le visible de l'icône ; d'autre part, cette hétérosubstantialité est elle-même fondée sur une analogie avec le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, c'est-à-dire du Fils comme image du Père. Ce qui signifie que le dogme de l'incarnation est une théorie de l'image, de l'image naturelle, consubstantielle, qui fournit à l'homme le modèle de l'image artificielle, non consubstantielle, mais fondée sur une ressemblance formelle efficiente. Car « on prie devant l'icône du Christ comme devant le Christ lui-même »². Si une telle chose est possible, c'est que l'image qu'est l'icône est une présence. Le concile d'Ephèse, en 431, définissait en effet l'icône comme un « temple », c'est-à-dire « un lieu où celui qui est représenté est aussi mystérieusement présent »³. Or cette présence est la présence d'une absence (à l'opposé du representamen qui serait plutôt l'absence d'une présence). Sans aucune ressemblance iconique au sens de Peirce, le divin, par son retrait, se manifeste au fidèle qui est porté par le vécu ou le sens des analogies qui structurent la situation cultuelle. Comme l'écrit M.J. Mondzain,

¹ Cité par O. Popova, E. Smirnova, P. Cortesi, *Les icônes*, Paris, Solar, 2002 (éd. or. italienne, 1995, version française, 1996), p. 10 .

² *Ibid.*, p. 11.

³ *Ibid.*, p. 8.

« par image au singulier, image singulière [qu'elle oppose à l'imagerie ou simple visibilité], mieux vaut entendre ce qui s'inscrit dans la visibilité sans être visible. La force de l'image lui vient du désir de voir, celle du visible de sa capacité de voiler, de construire l'écart entre ce qui est donné à voir et l'objet du désir »¹ Et elle cite à l'appui de cette affirmation le passage suivant de Grégoire de Nysse :

La demande audacieuse de l'âme qui monte la montagne du désir, c'est de ne jamais jouir par des miroirs et des reflets, mais face à face. [...] La voix de Dieu accorde ce qui est demandé par les choses qu'elle refuse en offrant en peu de mots un abîme de pensée. En effet, il ne se serait pas montré lui-même, Dieu, à son serviteur, si cette vue avait été telle qu'elle eût arrêté le désir du voyant. C'est en cela que consiste la véritable vision de Dieu : que celui qui lève les yeux vers lui ne cesse jamais de le désirer.²

L'image / icône est donc un objet vide de Dieu, plein du désir de Dieu. Or, ce retrait, dans l'image, que l'on veut signifier par son caractère invisible, laisse ouverte une position pour le regard. Si l'image, par essence, « fait voir », ce n'est pas quelque chose de spécifié, un visible objet de ce *voir* et préexistant à celui-ci, posé devant le regard, comme une obstruction à son déploiement. Ce « faire voir » serait plutôt un « faire qu'on voie », c'est-à-dire une configuration telle qu'un sujet est engagé dans un monde de données sensorielles sans s'épuiser dans leur visibilité immédiate mais qu'il absente ces données, les rendant invisibles en construisant, dans sa relation avec elles, un regard qui reconfigure l'ensemble de son monde :

L'image attend sa visibilité de la relation qui s'instaure entre ceux qui la produisent et ceux qui la regardent. En tant qu'image, elle ne montre rien. Si elle montre délibérément quelque chose, elle communique et ne manifeste plus sa nature d'image³

¹ M.-J. Mondzain, *L'image peut-elle tuer*, Paris, Bayard, 2002, p. 38.

² Cité par M.J. Mondzain, *ibid.*, p. 39-40

³ M.-J. Mondzain, *op. cit.*, p. 37.

Cette théorie de l'image s'inscrit donc clairement dans une antisémiotique¹.

En guise de récapitulation, nous en retiendrons les traits suivants :

- l'essence de l'image n'est pas de l'ordre du visible (*i.e.* son essence n'est pas dans ce qu'elle montre);
- l'image se présente comme une réponse à la question de l'infigurable ou de l'ineffable ;
- elle est une présence, au sens où elle possède une efficacité immédiate ;
- elle construit un regard.

Si cette conception de l'image n'entretient guère de rapports avec l'iconicité sémiologique, on peut remarquer au passage que, dans le champ théologique, elle possède un équivalent de ce que représente, par rapport à la phanéroscopie de Peirce, la position linguistique de Saussure dans le privilège que celui-ci accorde à l'analogie : en regard de la réponse iconophile à la question de l'infigurabilité divine, s'est développée, en réponse cette fois-ci à la question de l'ineffabilité divine, la théorie de l'analogie de l'Être – chez Thomas d'Aquin en particulier.

V.1.3. L'image comme dimension pathique du mot

Cette incursion dans le christianisme byzantin ne nous a peut être pas éloigné autant qu'il pourrait paraître de notre problématique linguistique consacrée au rapport entre iconicité et analogie. En effet, le concept d'image auquel nous aboutissons est beaucoup plus utile, me semble-t-il, pour le but que nous poursuivons, que le concept peircien d'icône.

D'une part, l'icône est fondamentalement définie, chez Peirce, à partir d'une catégorie hétérogène au matériau verbal : celle de ressemblance visuelle. Comme nous l'avons déjà souligné, la priméité de l'image dans la trichotomie *image, diagramme,*

¹ Au sens de J. Trabant, *op. cit.*

métaphore renvoie à la priméité de l'icône dans l'ordre de la relation du signe à l'objet (c'est-à-dire dans la trichotomie *icône, index, symbole*). C'est sans doute pourquoi la plupart des commentateurs de Peirce (en particulier Jakobson) ont tendance, très légitimement, à exemplifier la catégorie générale de l'icône par des exemples comme les tableaux ou les photographies. Le linguiste se trouve ainsi dans une situation peu cohérente consistant, s'il s'intéresse à la problématique de l'iconicité, à verser dans la rubrique la plus représentative de l'iconicité, celle des images, les faits linguistiques les plus marginaux et les moins significatifs (essentiellement les faits de symbolisme phonétique) et à envisager, sous l'angle d'une iconicité moindre parce que fondée sur une ressemblance partielle, les faits les plus fréquents et pertinents (c'est-à-dire tout ce qui relève de l'iconicité diagrammatique et métaphorique). En revanche, l'image telle que nous l'avons définie précédemment, ne présente aucun caractère d'hétérogénéité par rapport au matériau verbal, dans la mesure où elle n'appartient pas à l'ordre du visible.

D'autre part, l'image, telle qu'elle a été définie ici, permet de prendre en charge la question de l'innovation sémantique, dont l'ineffable divin n'est qu'une formulation archaïque. Or il s'agit d'un aspect crucial, puisque la raison qui nous a conduit à la problématique de l'iconicité tient précisément en ce qu'un système de signes arbitraires ne permet pas de transmettre à autrui un sens nouveau. Merleau-Ponty a bien remarqué ce fait : un langage constitué de signes entièrement arbitraires – ce « fantôme du langage pur » – ne me permet rien d'autre que de réveiller chez autrui des pensées qu'il possédait déjà¹. Si l'innovation sémantique est possible – non seulement possible mais constitutive de la structure fondamentale des langues – c'est bien qu'il existe une immanence de la signification aux structures linguistiques (de quelque niveau qu'elles soient). Autrement dit, l'un des objectifs majeurs de la problématique de l'iconicité linguistique consiste à exhiber la contrepartie linguistique de la thèse de l'immanence au matériau verbal de la signification. Or le champ d'application très vaste de l'iconicité peircienne ne

¹ Voir sur ce point *infra*, p. 113-115 et p. 150-152.

permet pas de discriminer ce qui relève de la textualité exologique ou de la parole parlante de ce qui relève de la textualité endologique ou de la parole parlée. Tel n'est pas le cas de l'image dans la définition que nous avons adoptée, puisque, comme nous l'avons vu, elle se caractérise, au rebours de la visibilité, par l'instauration d'un regard. « Le modèle principiel de la relation consubstantielle, écrit encore M.-J. Mondzain, fait pour toujours de l'image une figure du sens, et non un signe référentiel coupé de la signification »¹.

Enfin, l'image se caractérise par le fait qu'elle manifeste non pas seulement l'absence de ce qu'elle représente (ceci correspond à sa dimension sémiotique, mais elle ne se réduit pas à cette dimension), mais la présence de cette absence. Cette caractéristique peut être précisée au moyen de ce que Henri Maldiney nomme la dimension pathique de l'existence, notion empruntée principalement à Erwin Strauss et plus secondairement à Viktor von Weizsäcker². Le premier distingue, dans la perception, le « moment gnosique » et le « moment pathique », ce dernier consistant en « la communication immédiate que nous avons avec les choses sur la base de leur mode de donation sensible changeant »³. Henri Maldiney envisage la notion de dimension pathique comme

cette dimension intérieure du sentir, selon laquelle nous communiquons avec les données hylétiques, avant toute référence et en dehors de toute référence à l'objet perçu. Cette logique est une esthétique intégralement exprimable en termes

¹ M.-J. Mondzain, *Image, icône, économie. Les sources byzantines de l'imaginaire contemporain*, Paris, Seuil, 1996, p. 104.

² Chez qui Maldiney a surtout trouvé un aliment à sa pensée de l'impossible. Pour Weizsäcker, le pathique s'oppose à l'ontique et « signe la différence entre une approche biologique et une approche purement physique du vivant et de son automouvement » (J.-L. Chrétien, « Lumière d'épreuve », in S. Meitinger, *Henri Maldiney. Une phénoménologie à l'impossible*, Puteaux, Le cercle herméneutique, 2002, p. 41)

³ E. Strauss, « Les Formes du spatial », 1930, trad. Fr. M. Gennard, *Figures de la subjectivité*, Paris, 1992, études réunies par J.-F. Courtine. Cité par J.-L. Chrétien, « Lumière d'épreuve », in S. Meitinger, *op. cit.*, p. 40.

d'espace et de temps, aux niveaux du « se sentir » et du « se mouvoir ».¹

Au fond, la présence de l'image comme dimension pathique ouvre l'espace d'une esthétique. Par exemple, dans le cas d'un texte poétique, les spécificités stylistiques et dispositionnelles, dont les opérateurs sont notamment les jeux de récurrence sonore, la paronomase, la métaphore, l'oxymore, la création lexicale, conduisent à interdire au lecteur une approche immédiatement sémiotique du texte, dans une pure transparence communicationnelle, autrement dit à différer le simple décodage des signifiants qui lui sont livrés, de sorte que d'une part, les signifiants non immédiatement résorbés dans les signifiés qui leur sont habituellement associés apparaissent comme des données hylétiques pouvant servir de support au développement d'un premier moment de la dimension pathique et que d'autre part le texte se retire comme unité déjà signifiante pour laisser place à une subjectivité constituante et constituée par le réseau des analogies diagrammatiques repérables dans le matériau linguistique qui le compose. En d'autres termes, ce retrait dessine une analogie non intégralement spécifiée qui est elle-même analogique de la structure du sentir comme ouverture d'un monde. Encore une fois, même s'il existe chez Peirce une esthétique comme étude des fins en elles-mêmes, fondée sur la catégorie non pas du beau mais de l'admirable², cette esthétique n'est pas accessible au moyen du concept d'iconicité.

Quant à la hiérarchie de l'analogie et de l'iconicité, nous avons bien vu d'une part que la conception de l'image (ou de l'icône) que nous avons utilisée repose elle-même sur une structure analogique ; d'autre part que dans la sémiotique peircienne, les structures iconiques qui intéressent le linguiste sont elles-mêmes de type analogique ; et l'on pourrait enfin ajouter que, comme l'a montré Umberto Eco il y a déjà une

¹ H. Maldiney, *Le moment pathique, Regard, parole, espace, L'âge d'homme*, Lausanne, 1973, 136-138.

² Voir sur ce point L. Santaella-Braga, « L'esthétique de Peirce et l'art », in A. Hénault (dir.), *Questions de sémiotique*, Paris, P.U.F., 2002, p. 746-747.

trentaine d'années, même les icônes premières que sont les images requièrent une sémiose minimale, et par conséquent une convention de type culturel qui fournit la base analogique de leur interprétation. Il semble donc que l'on gagne à considérer que c'est l'analogie qui subsume l'iconicité, autrement dit que l'icône (ou image) n'est autre qu'une analogie d'un certain type.

V.2. Iconicité et rêverie poétique

La poétique de la rêverie se développe chez Bachelard indépendamment de toute sollicitation du champ couvert par les sciences du langage. Non seulement celui-ci se présente comme un « ignorant en linguistique »¹ – ignorance qui, loin d'être négative, semble constituer une condition nécessaire d'accès à la rêverie poétique² – mais en outre, les questions de langue qui intéressent Bachelard, et qui portent essentiellement sur le genre grammatical des substantifs, sont selon lui négligées par les linguistes :

Touchant les renversements, d'une langue à une autre, des valeurs du féminin et du masculin, les linguistes apporteraient sans doute bien des explications à de telles anomalies. J'aurais sûrement gagné à m'instruire auprès des grammairiens. Disons cependant notre étonnement de voir tant de linguistes se débarrasser du problème en disant que le masculin ou le féminin des noms relèvent du hasard.³

Il n'est guère surprenant qu'un philosophe, dans les années 1960, définisse son appréhension du langage hors du domaine de la linguistique : le repoussoir d'une discipline qui se rêve science pilote à l'apogée de sa période structuraliste, la menace

¹ G. Bachelard, *Poétique de la rêverie*, Paris, P.U.F., 1960 (1^{ère} éd.), p. 16.

² « Mais des explications linguistiques approfondiraient-elles vraiment notre rêverie ? Notre rêverie sera toujours plutôt excitée par une hypothèse singulière – voire aventureuse – que par une démonstration savante » (*Ibid.*, p. 32)

³ G. Bachelard, *op. cit.*, p. 30.

hégémonique du *linguistic turn*, qui tend à épuiser toute investigation philosophique dans une interrogation préalable sur les potentialités de la langue, deux bonnes raisons sans doute pour les philosophies du langage de cette époque de se définir dans le cadre d'une philosophie conçue comme autonome, notamment à l'égard des sciences humaines auxquelles la linguistique appartient.

Cependant, sans chercher absolument à réconcilier Bachelard avec une discipline dont il s'est fort bien passé, nous voudrions montrer

- d'une part que la conception de la langue sur laquelle est fondée la *Poétique de la rêverie* s'inscrit dans une problématique authentiquement linguistique, celle de l'iconicité ;

- d'autre part et indépendamment de cette problématique, que la question du genre grammatical, telle qu'elle est posée dans la *Poétique de la rêverie* n'a pas été négligée par les linguistes autant que le prétend Bachelard.

V.2.1. L'iconicité linguistique dans la *Poétique de la rêverie*

La problématique de l'iconicité linguistique définit le domaine de ce que l'on peut nommer une linguistique *analogique*. Cette dernière est fondée sur le principe de la motivation du signe, ce qui signifie qu'elle s'inscrit dans une perspective opposée à celle de la linguistique saussurienne, dont le premier principe, comme on le sait, est celui de l'*arbitraire* du signe¹. En d'autres termes, l'idée générale de la linguistique analogique consiste à postuler que les systèmes sémiotiques que constituent les langues naturelles sont fondées sur une adhérence principielle du signifié au signifiant. Et de même que Saussure reconnaissait l'existence, à côté de l'arbitraire, d'une motivation du signe – sans toutefois donner à cette dernière la portée qui lui revient – la linguistique analogique admet qu'une forme d'arbitraire limite les faits de motivation, mais choisit de

¹ Voir F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, éd. critique de Tullio de Mauro, Paris, Payot, 1972.

thématiser en premier lieu ces derniers, libérant ainsi un champ épistémologique qui demeure occulté tant que l'on se tient dans l'horizon des linguistiques arbitristes classiques.

La légitimité de cette approche des faits de langue repose principalement sur trois arguments :

- le premier est de nature philosophique et a connu diverses formulations. Nous retiendrons seulement celle qui nous paraît la plus convaincante. Il s'agit de l'argument du « fantôme du langage pur », un raisonnement par l'absurde que Merleau-Ponty présente au début de *La prose du monde*¹. Si les langues naturelles étaient réductibles à un simple codage de signifiants arbitrairement affectés à des signifiés, il deviendrait impossible de comprendre comment les langues permettent à un locuteur de transmettre un sens nouveau à un allocutaire. La communication linguistique serait en effet réduite à un processus selon lequel les signifiants émis par le locuteur fonctionneraient comme de simples stimuli ayant pour rôle d'activer chez l'allocutaire des signifiés qu'il possède déjà. Il faut donc bien que, d'une manière ou d'une autre, les mots aient un sens en eux-mêmes². En d'autres termes, l'immanence aux mots de la signification linguistique est considérée comme la condition de possibilité de l'innovation sémantique. Nous ne développerons pas ici la question de l'innovation sémantique³, mais on peut tout de même noter qu'elle est reconnue par Bachelard comme une propriété essentielle du texte poétique. En témoigne cette hypothèse aux accents mallarméens :

Si nous pouvions parler en ce haut langage, monter avec le poète dans cette solitude de l'être parlant qui donne *un sens nouveau* aux mots de la tribu [...] ⁴

¹ M. Merleau-Ponty, *La prose du monde*, Paris, Gallimard, 1969, p. 7-14.

² « On dépasse donc aussi bien l'intellectualisme que l'empirisme par cette simple remarque que *le mot a un sens* » (M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, p. 206)

³ Sur ce point, voir *infra.*, p. 150 et sq.

⁴ G. Bachelard, *op. cit.*, p. 137. Nous soulignons.

ou encore cette formule qui tend à fonder le pouvoir du poète sur une aptitude à l'innovation sémantique qui engage la langue dans son ensemble :

Par le poète le monde de la parole est renouvelé dans son principe¹

Pour conclure au sujet de ce premier argument, on dira que l'objectif central d'une linguistique analogique consiste en la mise en évidence de la contrepartie linguistique de la thèse de l'immanence aux mots de la signification.

- le second argument est de type neurolinguistique. Transposé du plan de la langue à celui de la parole, le principe de l'arbitraire du signe se prolonge en effet dans la thèse de l'isolement de la sphère motrice du langage. Si le signe est arbitraire, s'il n'existe aucune relation logique ni psychologique entre signifié et signifiant, il est évident que la réalisation individuelle du signifiant sera pensée comme indépendante de la conception du signifié. Or, on peut montrer en examinant de près les résultats de l'aphasiologie contemporaine non seulement que l'existence d'un trouble linguistique électif de l'articulation verbale est très douteuse, mais également que toutes les aphasies, mêmes les aphasies dites *fluentes*, comportent des troubles arthriques. Autrement dit et en adoptant une formulation très simple, aucune pathologie authentiquement linguistique n'entraînerait une désorganisation au plan du signifié sans toucher également celui du signifiant, ce qui implique que la sphère « intellectuelle » du langage (morphologie, syntaxe, sémantique) et la sphère phono-articulatoire ne s'inscrivent pas, au plan cognitif, dans une architecture de type modulaire mais qu'elles sont étroitement imbriquées².

- le troisième argument, enfin, est de type linguistique. De nombreux faits de syntaxe et de morphologie, aussi bien d'un point de vue synchronique que d'un point de vue diachronique peuvent être envisagés ou expliqués en termes de motivation ou

¹ *Ibid.*, p. 160.

² Voir sur ce point P. Monneret, *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*, Paris, Honoré Champion, 2003.

d'iconicité¹. La notion d'iconicité est entendue ici dans un sens large, proche de celui que lui donne Peirce et inclut notamment ce que ce dernier nomme l'iconicité diagrammatique, équivalent de ce que Saussure, dans le cas de la sémiologie linguistique, appelle la *motivation relative*. Nous rappellerons rapidement que, dans le *Cours de linguistique générale*, la motivation relative s'applique aux signes dont le signifié est prévisible à partir du signifiant en raison du caractère analysable de celui-ci. Par exemple, le signifié de *pommier* peut être déduit de la combinaison des signifiés respectifs de *pomme* et du suffixe *-ier*. Il reste que dans le *Cours de linguistique générale*, la relation logique entre arbitraire absolu et motivation relative demeure très floue. Les deux principes sont simplement juxtaposés sans justification du fait que la motivation relative constitue effectivement une limitation de l'arbitraire absolu. Pourtant, leur articulation est assez évidente : dans un système de signes fini, l'accroissement quantitatif de la motivation relative entraîne une diminution du nombre de conventions arbitraires sur lesquelles repose ce système. La motivation relative relève donc bien de la problématique de l'iconicité linguistique.

Il existe bien sûr différents classement des types de faits iconiques, mais il est difficile d'éviter une première approche fondée sur la nature des éléments entre lesquels existe une relation analogique. En ce concerne les faits de langue, trois configurations possibles peuvent être distinguées : la relation analogique se situe

- entre signifiant et signifié (tel est le cas par exemple de la motivation relative saussurienne)

- entre signifiant et référent (symbolisme phonétique : [i] → petitesse , [a] → grandeur)²

¹ Voir notamment O. Fischer et M. Nänny (dir.), *Form miming meaning. Iconicity in Language and Literature*. Amsterdam, Benjamins, 1999 ; O. Fischer et M. Nänny (dir.), *The Motivated Sign. Iconicity in Language and Literature 2*. Amsterdam: Benjamins, 2001.

² Voir P. Monneret, *Le sens du signifiant*, p. 97-106. On peut noter que toute relation [sa → réf] implique une relation [sa → sé]. La petitesse référentielle

- entre signifié et référent. Il s'agit là d'une problématique plus récente développée par les linguistiques cognitives, qui consiste à mettre en évidence ce que la structuration de telle ou telle zone du lexique doit à l'organisation du monde extralinguistique (tel est le cas par exemple des travaux de Lakoff et Johnson sur la métaphore¹)

Qu'en est-il des relations iconiques décrites par Bachelard dans la *Poétique de la rêverie* ? A laquelle de ces trois catégories peuvent-elles être rattachées ? Il convient en premier lieu, avant d'examiner quelques cas particuliers, de rappeler le schéma d'ensemble de ces relations iconiques bachelardiennes. Puisque la rêverie poétique relève de l'instance psychologique de l'*anima* et que d'autre part la polarité de l'*animus* et de l'*anima* est une propriété de l'être parlant², il existe, pour le rêveur de mots, une corrélation entre le féminin des noms et une représentation en *anima* de leur référent. Si nous considérons que cette relation analogique associe au féminin de la langue non pas un référent mais une représentation linguistique du référent, c'est-à-dire un signifié, c'est que la propriété « être de l'ordre de l'*anima* » ne me semble pas prédicable d'objets du monde mais seulement de représentations. Par exemple, l'être féminin de la fontaine ne décrit pas une propriété inhérente de l'objet fontaine, mais une caractéristique de la représentation que peut en donner la langue française. La preuve en est que le même objet envisagé à la lumière du nom allemand *der Brunnen* est perçu d'une manière totalement différente :

Et cependant pour qui aime parler en rêvant ses mots ce n'est pas la même eau qui sort de la fontaine et du Brunnen³

Le raccourci de la formulation, qui lui donne son caractère saisissant, ne doit pas nous abuser : au plan référentiel, c'est bien la même eau qui sort de la fontaine et du Brunnen, mais ce qui

implique la présence du sème « petitesse » dans le signifié. Simplement, la première relation est plus forte que la seconde.

¹ G. Lakoff et M. Johnson, *Metaphors we live by*, Chicago/Londres, University of Chicago Press, 1980.

² Voir *PR*, p. 50.

³ *Ibid.*, p. 30.

change, c'est que ce référent est conceptualisé différemment selon la langue à partir de laquelle on y accède. De manière analogue, lorsqu'il rapporte la conception du silence selon Edmond Gilliard comme être féminin malencontreusement pourvu du genre masculin en français Bachelard reconnaît bien qu'il existe des silences masculins (l'injonction au silence, le silence réprobateur). Autrement dit le silence comme phénomène objectif, comme absence de sons ou plus exactement de paroles prononcées, n'est en lui-même ni masculin, ni féminin, ni *animus* ni *anima*. Ce qui peut être versé dans l'une ou l'autre de ces catégories, c'est seulement un silence contextualisé, un silence perçu par une conscience dans un contexte donné, autrement dit une représentation du silence¹. Nous considérerons donc que l'entité avec laquelle un nom féminin ou masculin se trouve en relation analogique dans la poésie de la rêverie bachelardienne est bien un signifié.

Il convient maintenant de préciser la nature de l'autre pôle de la relation analogique. De quoi parle-t-on exactement lorsqu'on envisage le féminin d'un substantif ? Deux aspects doivent être distingués : d'une part le signifiant du nom féminin, d'autre part, le fait que grammaticalement ce nom appartient au genre féminin. En ce qui concerne le premier de ces deux aspects, ce que l'on prend en compte est une séquence phonologique qui peut correspondre ou bien à un lexème (p. ex. *nuit* [v^hɥ]) ou bien à un morphème grammatical marqueur du féminin (ex. *-ette* [ɛ̃] dans *amourette* ou *-a* [ɑ] en latin dans *domina*). Quant au second aspect, il appartient en fait au signifié du mot. Les sémanticiens distinguent en effet de la *substance* du signifié, qui correspond au contenu lexical du mot (ce que Gustave Guillaume appelle l'*idéogénèse*), la *forme* du signifié (la *morphogénèse*), qui regroupe les caractéristiques grammaticales du mot : genre, nombre, cas, personne.

¹ Précisons au passage que cette analyse ne s'inscrit aucune dans une forme de subjectivisme ou de psychologisme puisque les représentations dont il est ici question ne sont pas des représentations individuelles, privées, mais des représentations linguistiques. La rêverie poétique est une rêverie parlée (ou plus exactement parlante).

Nous devrions maintenant être en mesure, au moyen de ces quelques distinctions, d'analyser les faits d'iconicité proposés par Bachelard dans la *Poétique de la rêverie*. Quand Bachelard écrit que les désinences féminines « ont de la douceur »¹, que le féminin se caractérise par des « sonorités lentes »² ou encore qu'une « vocalité tendre [est] attachée aux mots féminins »³, il établit une relation analogique entre un signifiant (de morphème lexical ou grammatical – la distinction semble ici peu pertinente) et un signifié : les sonorités des mots féminins sont douces, lentes, tendres à l'image de la représentation de l'être qu'ils dénotent, et qui possède ces propriétés en tant qu'il appartient à l'instance de l'*anima*.

En revanche, dans le cas des noms de rivières dont Bachelard estime qu'il est « si naturel »⁴ qu'ils soient de genre féminin, dans le cas des noms d'arbres dont le genre oscille entre le masculin et le féminin, à l'image de l'androgynie de leur représentation⁵, dans le cas de la fontaine également, en tant qu'opposée au masculin *der Brunnen*⁶, la relation analogique se situe non pas entre un signifiant et un signifié mais entre la forme et la substance du signifié. Il s'agit là d'un type d'iconicité tout à fait original, auquel les linguistes n'ont, à ma connaissance, guère songé à s'intéresser, et cela pour des raisons très simples : généralement, ce type d'iconicité renvoie à des faits totalement triviaux. Il ne vient en effet à l'idée de personne de chercher à justifier le fait qu'en dehors de quelques cas particuliers, un pluriel grammatical renvoie à un référent pluriel par exemple, ou encore, dans l'ordre de l'animé, qu'un pronom de genre féminin

¹ *Ibid.*, p. 26.

² *Ibid.*, p. 27.

³ *Ibid.*, p. 33.

⁴ *Ibid.*, p. 26.

⁵ Cet exemple est inspiré de Jung : « C.G. Jung fait remarquer « qu'en latin, les noms d'arbre ont une terminaison masculine et sont cependant féminins ». Ce désaccord des sons et des genres explique en quelque manière les nombreuses images androgynes associées à la substance des arbres. » (*Ibid.*, p. 28.) Bachelard se réfère ici à Jung, C.G., *Métamorphoses de l'âme*, p. 371.

⁶ *Ibid.*, p. 29.

renvoie à un être féminin. Or si ces évidences deviennent problématiques dans la *Poétique de la rêverie*, c'est que Bachelard déplace les frontières de l'inanimé et de l'animé. Ainsi, à Bescherelle, « lexicographe tranquille », qui « se débarrasse du problème [...] en disant que pour les êtres inanimés, la désignation en masculin et en féminin est arbitraire », Bachelard répond :

Mais est-il si simple, pour peu qu'on rêve, de dire où s'arrête le règne de l'animé ?¹

Toutefois, nous le verrons bientôt, ce déplacement des frontières de l'animé et de l'inanimé n'est pas une idiosyncrasie spécifique de l'usage de la langue dans la rêverie. Pour peu qu'on ne s'arrête pas à étudier une langue objectivée, réduite à un système sémiotique à la disposition des locuteurs, autrement dit pour peu qu'on refuse de s'inscrire dans une perspective linguistique instrumentaliste² et donc que l'on reconnaisse qu'une langue n'est rien d'autre que le résultat de la sédimentation d'opérations mentales effectuées par les locuteurs, les catégories du masculin et du féminin, de l'animé et de l'inanimé perdent leur caractère figé et purement classificatoire, de sorte qu'en tant qu'opération prise en charge par une conscience, la catégorie du genre est susceptible de devenir motivée bien au-delà de la classe des animés, et pas seulement dans le cadre de la rêverie poétique. Finalement, s'il est vrai que la relation entre forme et substance du signifié n'est généralement pas abordée comme un phénomène de type iconique, il demeure que l'étude de cette relation n'a pas échappé à la sagacité de certains linguistes. Mais avant d'examiner ce point, nous voudrions apporter deux précisions.

D'une part, il existe dans la *Poétique de la rêverie* un type de mise en œuvre de la relation iconique entre forme et substance du signifié légèrement différent de celui qui vient d'être décrit.

¹ *Ibid.*, p. 32.

² Bachelard se démarque explicitement des « penseurs qui tiennent le langage pour un simple instrument qu'on doit forcer à exprimer avec précision toutes les finesses de la pensée » (*Ibid.*, p. 25).

Cette iconicité *hylémorphique* du signifié est en effet susceptible de se présenter sous une forme diagrammatique, c'est-à-dire sous la forme d'une quatrième proportionnelle : une opposition qui existe au plan de la forme du signifié se retrouve dans la substance du signifié. C'est très précisément ce que formule Schelling dans la citation qu'en propose Bachelard :

Toute dénomination n'est-elle pas déjà une personnification ? Et étant donné que toutes les langues désignent par des différences de genre les objets comportant une *opposition*, étant donné que nous disons par exemple *le ciel* et *la terre*... ne sommes nous pas singulièrement tout près d'examiner ainsi des notions spirituelles par des divinités masculines et féminines ?¹

Peuvent être rangées dans cette catégorie toutes les oppositions énumérées dans la sixième partie du premier chapitre de la *Poétique de la rêverie* – la glace / le miroir, la montre / le chronomètre, la feuille de l'arbre / le feuillet du livre, le bois / la forêt, etc.² – qui illustrent ce que Bachelard nomme « les valeurs matrimoniales » de son vocabulaire. Dans de tels cas en effet, ce n'est pas *la glace* ou *la montre*, noms féminins, qui entraînent par eux mêmes une perception de leur référent en *anima* ; c'est l'existence d'une opposition de genre entre deux noms appartenant au même champ sémantique – voire en relation parasynonymique – qui conduit à retrouver cette opposition dans leur dénotation en termes d'*animus* et d'*anima*.

D'autre part, en ce qui concerne les relations iconiques entre signifiant et signifié, il convient de noter que Bachelard n'indique pas quels sont les phonèmes ou séquences phonémiques qui ont pour lui un caractère féminins. Tout au plus précise-t-il qu'« une simple désinence grammaticale, quelque *e* muet ajouté à un nom qui fait carrière dans le masculin n'a jamais suffi, dans la méditation de [son] dictionnaire, à [lui] donner les grands songes de la féminité »³. Mais l'hypothèse

¹ *Ibid.*, p. 32 (la citation est extraite de F.W. Schelling, *Introduction à la philosophie de la mythologie*, trad. Jankélévitch, Aubier, 1945, t. I, p. 62).

² *Ibid.*, p. 41.

³ *Ibid.*, p. 28.

d'un phonosymbolisme de la féminité est-elle tenable ? De la même manière qu'il existe une corrélation entre le [ɪ] et la petitesse ou entre le [ɑ] et la grandeur, existe-t-il des phonèmes qui soient en corrélation avec la féminité ? La difficulté consiste ici dans le fait qu'à la différence du [ɪ] et de la petitesse ou du [ɑ] et de la grandeur, où le prédicat « être petit » ou « être grand » peut s'appliquer aussi bien aux phonèmes qu'aux signifiés – puisque la petitesse du [ɪ] correspond au fait qu'il s'agit d'une voyelle fermée, et la grandeur du [ɑ] au fait qu'il s'agit d'une voyelle ouverte – le prédicat « être féminin » n'est pas applicable tel quel à des phonèmes. Pour établir une relation analogique entre un signifiant et l'une des instances de l'*animus* ou de l'*anima*, il convient de passer par les caractéristiques associées au féminin : la douceur, la lenteur, la tendresse. Il faut bien avouer que ce ne sont pas des catégories avec lesquelles les phonologues sont accoutumés à travailler. Il demeure cependant que les linguistes qui se sont penchés sur la question du symbolisme phonétique ont montré d'une part que l'opposition entre voyelle antérieure ([ɪ], [E], [ɑ]) et voyelle postérieure ([ʊ], [o]) renvoie à l'opposition entre rapidité et lenteur et d'autre part que l'on peut opposer en termes d'agressivité et de douceur la séquence [occlusive sourde + R] ([τρ], [πρ], [κρ]) aux phonèmes [λ], [μ], [φ]. On ajoutera qu'indépendamment du symbolisme phonétique, dans une langue donnée, certaines sonorités fréquemment associées au genre féminin finissent par prendre un statut de marqueur de féminin. L'on songe bien sûr au *e* muet (voyelle centrale), dont l'« influence féminisante » est avérée en diachronie :

L'analogie formelle conduit à attribuer aux mots le genre que commande leur terminaison, à consonance masculine ou féminine : ainsi, *fresque* et *mosaïque* (respectivement de l'italien *fresco* et *mosaïco*, masculins) sont devenus féminins en français ; de même *légume* en français populaire, d'où l'expression argotique *une grosse légume* ; ou encore les mots d'origine

italienne en *-ello*, qui ont donné des féminins en *-elle* en français (*ombrelle* [...])¹.

Mais ce phénomène s'observe également dans le cas de paradigmes lexicaux dominés par un genre. Ainsi par exemple,

c'est probablement une analogie formelle et sémantique qui a aligné *l'horloge*, autrefois masculine, sur la *montre* et la *pendule*².

A la différence du symbolisme phonétique, où la relation analogique s'effectue directement entre un signifiant et un signifié, il s'agit là de nouveau d'une forme diagrammatique de l'iconicité : selon une relation de quatrième proportionnelle une identité phonologique en finale entraîne une assimilation des genres grammaticaux. Mais on ne trouve pas d'exemple de ce type dans la *Poétique de la rêverie*.

Au total, sur les quatre types de phénomènes iconiques que nous avons envisagé à partir de la combinaison de deux types d'iconicités – directe et diagrammatique – avec deux types de relations iconiques – entre signifiant et signifié d'une part, entre substance et forme du signifié d'autre part –, seul le cas de l'iconicité diagrammatique entre signifiant et signifié n'est pas explicitement sollicité par le rêveur de mots. Toutefois, rien n'interdit, dans le cadre de la rêverie poétique, de combler cette lacune. Par exemple en justifiant le féminin du *silence* pour Edmond Gilliard par le féminin de la *négligence* ou de la *romance* ...

V.2.2. La question du genre grammatical

Les phénomènes d'iconicité linguistique que découvre le rêveur de mots ont en réalité une portée qui dépasse le cadre de la

¹ M. Yaguello, *Le sexe des mots*, Paris, Belfond, 1989, p. 22-23.

² *Ibid.*, p. 23. Bien entendu, ce genre de phénomène peut aussi faire passer un mot du féminin au masculin. Par exemple si, *amour*, nom plutôt féminin de l'ancien français au dix-septième siècle (pourtant issu du latin *amor*, masculin) s'est stabilisé dans le genre masculin (au singulier), c'est sans doute par régularisation analogique, car les mots en *-our* sont très majoritairement masculins (*ibid.*, p. 28).

rêverie poétique. Bachelard aurait pu le constater s'il s'était plus amplement documenté en matière linguistique : outre les références à Burggraff et à Bescherelle, qui sont d'authentiques grammairiens, il s'appuie seulement sur Proudhon et Nodier qui servent effectivement son propos mais ne peuvent guère enrichir son information sur les langues.

Bachelard aurait pourtant obtenu quelques réponses à certaines de ses interrogations sur le genre grammatical s'il s'était tourné vers Meillet par exemple, qui consacre un chapitre de son recueil *Linguistique historique et linguistique générale* (1921) à « La catégorie du genre et [aux] conceptions des Indo-européens »¹. Mais surtout, c'est dans l'œuvre de Damourette et Pichon² qu'il aurait pu constater que ses réflexions sur le masculin et le féminin des noms n'étaient peut-être pas seulement d'aberrantes « vésanies ». Damourette et Pichon développent en effet, sous la notion de *sexuisemblance*, une analyse du genre grammatical proche de celle de Bachelard mais élargie à l'usage commun de la langue :

La sexuisemblance existe en français. Elle a dans le parler, donc dans la pensée de chaque Français un rôle de tout instant. Savoir comment tel ou tel substantif se trouve être féminin ou masculin est un problème secondaire. Le problème essentiel, le problème sémantique est de savoir ce qu'est pour le psychisme du locuteur français la sexuisemblance, pourquoi son langage comporte du masculin et du féminin, et ne comporte pas d'autre classement général des substances prises en soi.³

La sexuisemblance est en somme une qualité première de la substance. Inséparable de cette substance, inhérente à elle, apport permanent et essentiel qui la caractérise.

Cette propriété fondamentale, le locuteur la conçoit par rapport à lui-même, à la propre conception qu'il a de soi en tant que prototype des autres substances. Quel que soit le système de

¹ Il est vrai cependant que les analyses de Meillet conduisent plus à une anthropologie de l'imaginaire qu'à une poétique de la rêverie.

² J. Damourette, E. Pichon, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, J.L.L. d'Artrey, 1911-1927.

³ *Ibid.*, p. 306.

genre utilisé, le locuteur met à la base de sa classification lui-même et le groupe des êtres qu'il suppose semblables à lui-même, et il y oppose les autres groupes par une sorte d'inférence sur leur psychisme. Pour concevoir les êtres du monde extérieur comme des substances, il leur imagine une âme ou une manière d'âme. [...]

Cette répartition [des substantifs français en masculins et féminins] n'a évidemment pas un caractère purement intellectuel. Elle a quelque chose d'affectif. C'est que l'affectivité ne peut jamais être bannie de l'activité mentale. Il y aurait même danger à vouloir l'en bannir tout à fait¹.

La proximité avec la conception bachelardienne du langage de la rêverie est encore plus frappante lorsque Damourette et Pichon commentent ces propos de l'abbé Sicard :

De cette distribution [du genre grammatical] est né le précieux avantage de tout animer dans la langue, comme tout est animé dans la nature, et cet avantage, non moins grand, de répandre, dans le discours, les charmes de la variété d'où naissent les grâces et l'harmonie du style.²

en écrivant :

Retenons cette remarque ; elle est juste et profonde. La métaphore est essentielle au langage. C'est par elle que l'univers, au lieu de demeurer pour nous un immense passif centré sur notre unique réalité, s'est peuplé d'activités indépendantes, dont la nôtre n'est qu'une au milieu d'autres. Le langage est un fait de psychisme social.³

Que faut-il penser d'une telle convergence ? Comment se fait-il que ces hommes du concept que sont les grammairiens parlent la même langue que le rêveur de mots ? Une réponse possible à cette question consiste à envisager la rencontre de la rêverie et de la grammaire dans le cadre de cette dynamique qui, chez Bachelard, conduit souvent du particulier à l'universel : de même que le sujet connaissant s'enracine dans un *je*

¹ J. Damourette, E. Pichon., *op. cit.*, p. 364.

² *Ibid.*, p. 366. La citation est extraite de Sicard, *Eléments de grammaire générale appliquée à la langue française*, Première partie, chap. III.

³ *Ibid.*

biographique, la perception la plus intime de la langue conduirait à une connaissance objective de celle-ci. On objectera peut-être que l'usage qui est fait de ce savoir sur la langue est différent chez Bachelard de celui qu'en font Damourette et Pichon. Certes, ces derniers utilisent la sexuisemblance pour rendre compte de faits linguistiques d'ordre diachronique, préoccupation absente de la perspective bachelardienne. Par exemple pour expliquer l'évolution vers le féminin du nom *mer*, issu d'un neutre latin, alors que les neutres latins produisent en principe des noms français masculins¹. Mais où est la frontière entre la grammaire et la rêverie poétique lorsqu'ils écrivent

Le rude Hiver et le hardi Printemps sont bien dans la sexuisemblance masculine, mais il paraît à bien des gens que l'Été fertile est mieux dans la sexuisemblance féminine ; aussi n'hésitent-ils pas à lui rendre celle que l'imagination antique lui avait donnée, *aestas* étant du féminin.

« ... premièrement pour remercier Dieu de *sept été grasses* dans la détresse de tout le royaume. » (C Claudel, *L'annonce faite à Marie*, prologue)

Quant à *l'automne*, il est trop naturel d'y voir une belle femme mûre pour que ce vocable n'ait pas été souvent employé au féminin².

Ou encore, à propos du masculin *après-midi* qui tend dans l'usage à subir l'attraction du féminin :

¹ « L'essentiel, c'est qu'il [le nom *mer*] est passé au féminin dans notre langue, alors qu'il demeurerait masculin dans d'autres langues romanes. Et il semble difficile d'expliquer cette modification autrement que par des besoins métaphoriques conformes à l'esprit national, la mer ayant été conçue par nos ancêtres, de même que par nous, comme quelque chose de féminin. La mer est d'aspect changeant comme une femme, journalière, d'humeur mobile comme une jolie capricieuse, attirante et dangereuse comme une beauté perfide » (*ibid.*, p. 310)

² *Ibid.*, p. 401. Effectivement, *automne* est féminin jusqu'au dix-septième siècle (pour Vaugelas par exemple) et Grévisse cite plusieurs auteurs du vingtième siècle qui emploient encore ce féminin à l'imitation des classiques (Barrès, Jammes, Mauriac, Verhaeren notamment).

Comment résister à cet entraînement sémantique quand les sœurs aînée et puînée de l'après-midi, la *soirée* et la *mâtinée*, l'entraînent dans le cortège de la *journée*.¹

De tels développements devraient prouver à ceux qui en doutent que s'ils sont des hommes du concept, les grammairiens ne demeurent pas inaccessibles à la rêverie poétique.

Le processus linguistique décrit par Bachelard comme relevant d'une poétique de la rêverie, en tant qu'il exploite les potentialités iconiques du matériau verbal des textes poétiques, et bien qu'il soit présenté comme un mode de lecture personnel – celui d'un philosophe qui dit *je* – correspond peut-être, finalement, à la seule lecture légitime des textes poétiques, la seule lecture dont les propriétés soient isomorphes à celles du texte lu. « En poésie, note encore Jakobson, les équations verbales sont promues au rang de principe constitutif du texte »². Mais encore faut-il être apte à les percevoir. Et si tel est le cas, le lecteur ne devient-il pas quelque peu poète lui-même ? Gaston Bachelard fait plus que le suggérer en écrivant que la « grande ambition », la « trop grande ambition » que constitue l'élaboration d'une poétique de la rêverie poétique, consiste dans le fait que celle-ci « reviendrait à donner à tout lecteur de poèmes une conscience de poète »³. La poésie, notamment parce qu'elle majore les vertus iconiques de la langue, d'une langue dont les structures sont fondamentalement motivées par les hommes qui l'ont faite, qui l'ont transmise et qui tantôt retrouvent cette motivation déposée, tantôt en construisent une nouvelle, se transmet donc de l'auteur au lecteur par une sorte de diffusion d'une sensibilité verbale qui témoigne d'un état, d'un vécu poétique du sujet. Mais si l'on suivait le cheminement de la conscience poétique, qui conduit de l'état de rêverie poétique de l'auteur au poème, puis de la rêverie poétique du Bachelard lecteur de poèmes à la poétique de la rêverie poétique et enfin de la lecture de la *Poétique de la rêverie* par les commentateurs de Bachelard aux textes de caractère universitaire qu'ils produisent,

¹ *Ibid.*, p. 402.

² *Ibid.*, p. 86.

³ G. Bachelard, *op. cit.*, p. 15.

l'on serait certainement amené à constater que ce vécu poétique ne se transmet pas sans déperdition. Il faut bien le reconnaître, dans ce cheminement qui n'est rien d'autre que l'une des actualisations possibles de la tension où se polarisent l'image et le concept, et au cours duquel, à chaque étape, un peu d'*animus* vient recouvrir une partie de l'*anima* des étapes précédentes, Bachelard n'est pas poète au même degré que les auteurs qu'il commente, et il l'est sans doute à un degré plus élevé que ses lecteurs universitaires. De même que Claudel n'est plus le poète du *Partage de midi* quand il se fait stylisticien de l'écriture de Flaubert ou de Pascal.

Ces conclusions somme toute assez banales révèlent en vérité l'exigence exorbitante voire cruelle du langage poétique, qui d'une part maintient dans son extériorité quiconque n'entre pas en résonance avec la qualité de son verbe, exigeant donc du lecteur une empathie qui le conduit à l'état de rêverie poétique, mais d'autre part ne laisse espérer aucune résolution de l'hétérogénéité essentielle de la production et de la réception, ce qui interdit au lecteur d'accéder à une rêverie poétique active. Au fond, le texte poétique enseigne à l'homme une sensibilité aux mots dont il ne peut rien faire, il lui apprend à désirer ce qu'il ne peut produire. Peut-être est-ce là la source de la douce mélancolie de certains textes de Bachelard. Or, cette duplicité de l'*anima* était inscrite dans la langue. Bachelard aurait pu le deviner s'il s'était tourné plus qu'il ne l'a fait vers les travaux des grammairiens. Il aurait alors découvert que l'image, en français, est originairement de genre masculin¹ ! Mais alors, l'*anima* jungienne aurait-elle généré aurait-elle généré une poétique de la rêverie ? N'aurait-elle pas été gâchée par une *image* qui n'était pas de son genre ?

¹ Voici deux exemples donnés par Tobler et Lommatzsh (*Altfranzösisches Wörterbuch*) : « Sa semblance, son douz ymage » ; « Il n'i a (au Mont-Saint-Michel) riens que un moustier / Et un grant ymage d'argent. ». Godefroy (*Dictionnaire de l'ancienne langue française*) propose l'exemple suivant : « Un imaigne de Ste Marguerite qui sault d'un dragon ». Il donne toutefois le nom comme alternant entre les deux genres.

V.3. Pourquoi le verlan ?

V.3.1. Légitimité de cette question

Le lexique du « français des cités », forme majeure de l'argot contemporain, se caractérise par une création lexicale fondée sur un ensemble de procédés formels et sémantiques bien connus. Les principaux sont les suivants¹ :

- procédés sémantiques :
 - emprunt
 - métaphore
 - métonymie
- procédés formels :
 - verlanisation
 - troncation
 - resuffixation
 - redoublement hypocoristique

Ces procédés ne sont aucunement spécifiques des formes contemporaines de l'argot. Ils ont été décrits par P. Guiraud notamment², dans les années soixante, à ceci près que la verlanisation était représentée par un procédé de définition plus générale : le codage. Ils ne sont pas non plus spécifiques des lexiques argotiques en général, hormis la verlanisation encore une fois, puisque des procédés comme l'emprunt, la métaphore, la métonymie, etc. ont aussi bien opéré dans la diachronie du français standard. Le procédé de la verlanisation apparaît donc comme le plus spécifique de l'argot contemporain des cités.

Notre objectif, dans ce chapitre, ne consistera pas à répondre à la question posée dans le titre, mais à fournir des

¹ Voir J.-P. Goudailler, *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Maisonneuve et Larose, 1997, p. 17-28 ou encore L.-J. Calvet, *L'argot*, Paris, P.U.F., 1994.

² P. Guiraud, *L'argot*, Paris, P.U.F., 1966.

éléments de *légitimation* d'une telle question. Il faut donc comprendre l'interrogation « pourquoi le verlan ? » au sens « pourquoi (est-il intéressant de se demander) pourquoi le verlan », ou encore, plus simplement, « pourquoi l'argot contemporain des cités utilise-t-il le procédé de codage de la verlanisation plutôt qu'un autre ? ». Si un tel type d'interrogation est caractéristique de la démarche analogique en linguistique, du privilège qu'elle accorde à la crédibilité plutôt qu'à la consistance¹, il est assez évident qu'elle est ignorée, voire principiellement réfutée par les deux paradigmes traditionnels qu'elle convoque : l'argotologie et la phonologie.

La première en effet l'ignore, pour des raisons de focalisation épistémologique, dans la mesure où les études sur l'argot s'inscrivent généralement dans une perspective sociolinguistique selon laquelle les variations induites par les pratiques argotiques sont étudiées d'une part dans leur logique propre (étape de description), d'autre part comme marqueurs sociaux (étape d'analyse). Selon un tel point de vue, le procédé de verlanisation est décomposé en sous-processus², rapporté historiquement à d'autres types de codages (largonji, javanais, etc.), attribué à une catégorie de population (« français des cités » p. ex.) sans exclure des possibilités d'expansion³. Mais dans tous les cas, le procédé est conçu comme subsumant une classe de faits attestés sans être interrogé dans sa causalité propre.

Quant à la phonologie, qui est en premier lieu représentée dans les études argotologiques en tant que discipline de référence

¹ « All great philosophers, Bertrant Russel once observed, have been forced to choose between consistency and credibility. And almost all of them, he added, have opted for consistency [...] (J. Haiman (ed.), *Iconicity in syntax*, Amsterdam, Benjamins, 1985). C'est bien sûr dans l'horizon de la « crédibilité » que Haiman situe les auteurs qui ont participé au volume collectif ainsi introduit.

² P. ex. : *flic* [φλικ] → [φλικ^l] (resyllabation) → *[κ^lφλι] (inversion syllabique ou montée de la syllabe finale) → *[κ^lφ] (apocope) → [κ^zφ] *keuf* (ouverture de la voyelle).

³ P. ex., dans le cas français, l'accueil par le *Petit Robert* de *feuj*, *keuf*, *meuf*, *ripou* prouve que ces termes ne sont plus sociologiquement limités au « français des cités ».

de l'étape descriptive, son intérêt pour l'argot des cités pourrait également résider dans le fait que la verlanisation est un processus phonologique présentant l'intérêt de pouvoir être observé à l'œuvre dans un état de langue vivant. On peut alors chercher, par exemple, dans le sous-ensemble du lexique français verlanisé, à élucider le rapport entre les représentations lexicales et les représentations phonologiques en explicitant les règles sollicitées et les contraintes pesant sur leur application, dans le but d'obtenir un enseignement sur le problème général de l'efficacité d'un processus phonologique. Mais encore une fois, dans ce type d'analyse, la question de savoir pourquoi l'inversion verlanesque est utilisée plutôt qu'un autre procédé de codage n'est pas posée. En outre, le contexte épistémologique dans lequel travaillent les phonologues prédispose plutôt, nous semble-t-il, à un déni de ce genre d'interrogation : la variété des systèmes phonologiques dans les langues du monde conduit naturellement à un relativisme de principe, selon lequel l'existence de tel ou tel procédé phonologique dans une langue particulière résulte simplement d'un choix arbitraire dans un catalogue de processus attestés dans l'ensemble des langues décrites ; l'exigence méthodologique dominante étant celle de la consistance, les seules questions considérées comme légitimes sont celles qui portent sur l'organisation interne des systèmes phonologiques et, le cas échéant, sur la recherche d'universaux.

Dans la perspective d'une linguistique analogique, en revanche, les premières questions sont celles qui portent sur la justification de l'existence d'un fait linguistique. Mais avant d'en venir à nos hypothèses, il convient de situer rapidement le verlan par rapport aux autres types de codages et de fournir quelques repères relatifs à son émergence et son implantation en France.

Les systèmes de codage sont attestés dans de nombreuses langues du monde. Pour P. Guiraud, ils sont originaires d'Extrême-Orient.¹ Ils semblent tous recourir à deux processus

¹ P. Guiraud, *op. cit.*, p. 66.

fondamentaux : l'inversion (de phonèmes ou de syllabes) et l'insertion d'éléments (avec ou sans copie).

En France, les trois principaux codes sont le largonji, le javanais et le verlan. Ce dernier, attesté très ponctuellement en 1585 puis en 1842 devient, du milieu du XX^e siècle au début des années 1970, un phénomène linguistique productif dans le milieu de la pègre et se transfère, au début des années 1980, dans les cités de la banlieue parisienne¹.

L'intérêt de ce code, qui repose sur le seul processus d'inversion², réside surtout, nous semble-t-il, dans la simplicité de son application et dans l'assez grande transparence des formes qu'il produit. Il n'est pas douteux qu'un codage plus complexe et plus opaque, masquant radicalement les formes-sources, n'aurait sans doute pas eu le succès que connaît le verlan depuis plus de vingt ans et qui en fait un phénomène unique dans l'histoire du français : ni le largonji, ni le javanais n'ont connu une expansion comparable³.

V.3.2. La recherche des motivations du verlan

Les hypothèses auxquelles nous conduit la problématique analogique sont les suivantes :

1. le choix du verlan plutôt que celui d'un autre type de codage est motivé ;

2. cette motivation peut être recherchée dans plusieurs directions : l'usage du verlan confère à l'argot des cités une couleur phonologique⁴ particulière et une spécificité articulatoire,

¹ Voir T. Petitpas, « Présentation d'un procédé formel de création lexicale argotique : le codage », P. Colin (dir.), *Les argots : noyau ou marges de la langue* (colloque de Cerisy, 10-17 août 1994), *Bulag*, Université de Franche-Comté, Centre Lucien Tesnière, 1996, p. 165-180.

² Les troncations opèrent avant ou après la verlanisation ; elles ne font pas partie de ce processus mais se combinent éventuellement avec lui.

³ Les médias ont bien entendu joué un rôle d'amplification du phénomène.

⁴ Nous entendons par *couleur phonologique* l'ensemble des caractéristiques acoustiques qui forment l'identité sonore d'une langue. Il s'agit trivialement du paramètre mis en jeu lorsque, par exemple, un locuteur français natif est

qui, à la différence des variétés régionales du français, ne présentent pas de causalité diachronique. Ces deux paramètres privilégient, par rapport au français standard, (i) un certain stock phonémique ; (ii) certaines structures phonologiques ; (iii) certaines structures intonatives ;

3. dans la mesure où les formes argotiques verlanisées ne sont pas issues d'un contact de langues ni de particulières diachroniques régionales, il est possible d'inverser le raisonnement faisant du verlan une cause (*i.e.* la verlanisation produit tel type de couleur phonologique) en une hypothèse selon laquelle le verlan est un effet : la recherche de telle ou telle couleur phonologique entraînerait le recours à la verlanisation.

Notre méthodologie consistera tout d'abord à rechercher les caractéristiques phonologiques spécifiques d'un corpus de mots verlanisés. L'étude sera toutefois limitée à deux paramètres : le stock phonémique et les structures syllabiques. Notre corpus est constitué de 226 mots extraits du *Dictionnaire du français contemporain des cités* de P. Goudailler¹. Nous avons retenu uniquement les mots argotiques issus d'une verlanisation, en incluant le cas échéant plusieurs formes argotiques pour un seul mot du français standard².

V.3.2.1. Le stock phonémique

Les résultats du comptage de l'ensemble des deux listes de mots sont les suivants :

apte à distinguer un discours en anglais, en italien, etc. sans pour autant avoir accès à la compréhension de ces discours. On peut noter que les recherches de E. Dupoux et J. Mehler tendent à montrer que l'aptitude à la différenciation de la langue maternelle est très précoce, voire innée (E. Dupoux et J. Mehler, *Naître humain*, Paris, Odile Jacob, 2002).

¹ Voir en annexe, p. 139-144.

² Lorsque (i) le terme verlanisé a subi d'autres transformations (apocope, aphérèse), (ii) plusieurs solutions de verlanisation sont attestées (*calibre* → *brelica* ; *libreca*).

Phonème	Français standard	Verlan	Écart
	1	58	+ 57
œ	6	24	+ 18
o	11	28	+ 17
	17	19	+ 2
χ	30	31	+ 1
σ	48	49	+ 1
κ	59	59	0
λ	41	41	0
φ	29	29	0
	16	16	0
υ	15	15	0
ω	13	13	0
Σ	9	9	0
τ	61	60	- 1
β	37	36	- 1
φ	21	20	- 1
δ	19	18	- 1
γ	16	15	- 1
ζ	13	12	- 1
ω	11	10	- 1
{	4	3	- 1
μ	25	23	- 2
v	24	22	- 2
→	13	11	- 2
π	48	45	- 3
ε	4	1	- 3
ψ	16	12	- 4
ρ	83	77	- 6
E	54	44	- 10
	39	22	- 17
ι	57	38	- 19
α	112	92	- 20
	32	11	- 21

Il apparaît avec évidence que la verlanisation affecte très peu les consonnes et donc que les phénomènes de troncation sont

négligeables sur l'ensemble du corpus. La modification de la couleur phonologique due au verlan serait par conséquent surtout liée à une altération du système vocalique.

Au plan articulatoire, ce contraste se présente, semble-t-il, comme une tendance à privilégier les articulations intermédiaires, aussi bien sur l'axe *antérieures / postérieures* que sur l'axe *ouvertes / fermées* (voir la figure de la page suivante¹). Hormis cette caractéristique, le fait le plus saillant est la sur-représentation de la voyelle [] (et à un moindre degré de [œ]) dans le lexique argotique verlanisé par rapport au français standard. Ce phénomène s'explique essentiellement par la resyllabation requise lors de la verlanisation des mots qui présentent une syllabe finale fermée, ceci afin d'obtenir un dissyllabe apte à l'inversion. Par exemple :

juif [Σʹɪφ]

→ * [Σʹɪφ] (resyllabation)

→ * [φ Σʹɪ] (inversion)

→ [φ Σ] (apocope)

→ *feuj*

On notera que dans un certain nombre de mots de ce type, la voyelle [] en syllabe fermée s'ouvre en [œ], conformément à ce que connaît le français standard :

femme [φαμ]

→ * [φαμ] (resyllabation)

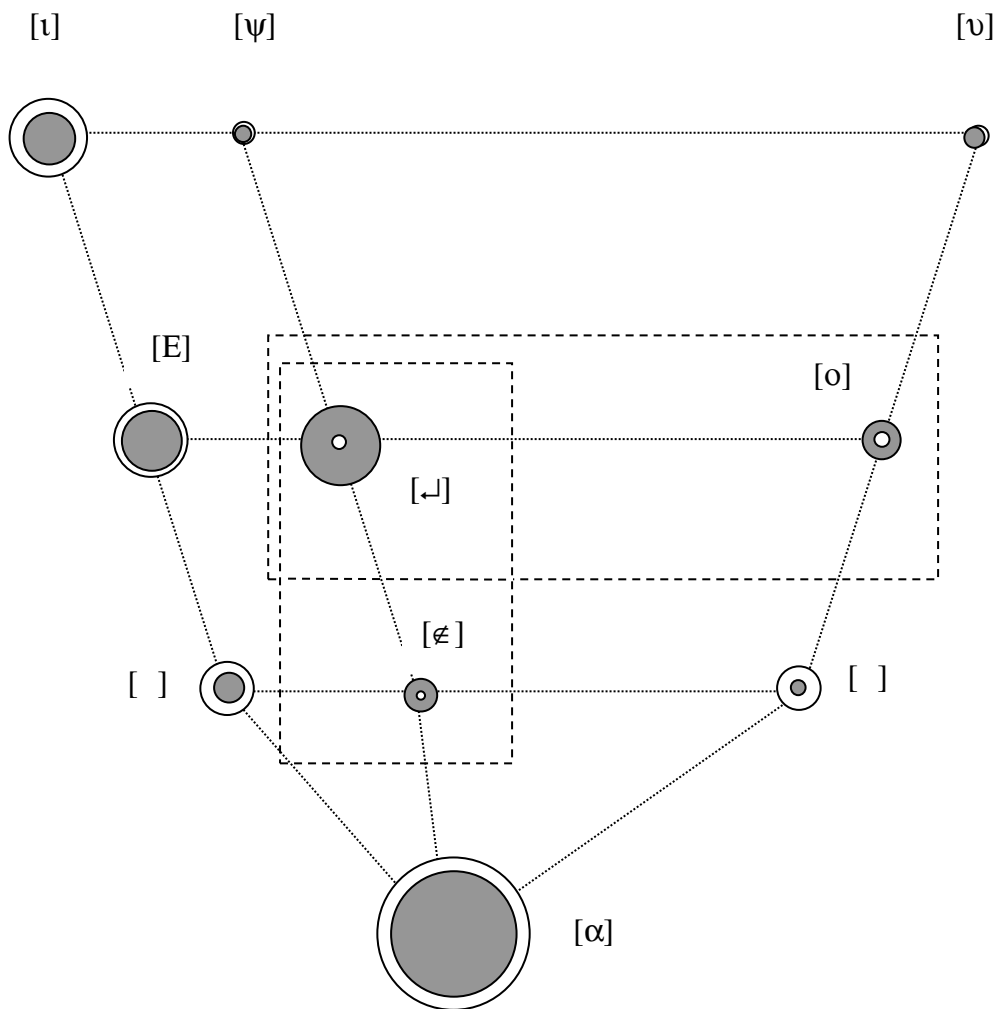
→ * [μ φα] (inversion)

→ * [μ φ] (apocope)

→ [μœ φ] (ouverture)

→ *meuf*

¹ Chaque cercle a un diamètre proportionnel au nombre d'occurrences du corpus. Nous n'avons pas tenu compte des voyelles nasales pour lesquelles il n'apparaît pas de différence significative entre le verlan et le français standard.



**Comparaison des
 trapèzes
 articulatoires
 du français standard et du verlan**

Cela explique l'écart secondaire observé pour la voyelle [œ] entre les deux séries du corpus, au profit du verlan. A titre de confirmation de cette tendance à favoriser la voyelle [], on peut remarquer que la verlanisation double renforce la prééminence de cette voyelle : *arabe* → *beur* → *reubeu* ; *femme* → *meuf* → *feumeu*.

Deux types d'explications peuvent être avancées pour expliquer le privilège accordé par le verlan à la voyelle [ɛ]. En premier lieu, une explication contrastive : si l'on admet que la fonction majeure de l'argot des cités est une fonction identitaire² et que cette identification se construit contre le français commun en tant que langue académique et langue de pouvoir, il semble plausible d'émettre l'hypothèse selon laquelle la sur-représentation de la voyelle [ɛ] en verlan s'oppose à la sous-représentation de cette même voyelle en français standard. Or la faible fréquence du [ɛ] dans la série « français standard » de notre corpus est confirmée par d'autres statistiques : dans la nomenclature du *Petit Robert électronique* comme dans le corpus de français parlé établi par L.-J. Boë et J.-P. Tubach, la voyelle [ɛ] apparaît comme la moins fréquente de toutes les voyelles³.

² Les trois fonctions essentielles des argots sont la fonction cryptique, la fonction ludique et la fonction identitaire – qui peut éventuellement prendre la forme d'une fonction *conniventielle*. Les spécialistes d'argotologie s'accordent très largement sur la primauté de la fonction identitaire de l'argot des cités : « Si les adolescents français, en particulier les enfants de migrants, ont réinvesti le verlan et l'utilisent de façon courante, c'est [...] pour marquer leur spécificité, à la fois en termes de génération, face aux adultes, et en termes « ethniques », « beurs » et « blacks » se situant ainsi face à ceux qu'ils nomment les « gaulois » : la forme linguistique assure ici une fonction identitaire évidente » (L.-J. Calvet, *op. cit.*, p. 112. Voir aussi, pour un point de vue analogue, J.-P. Goudailler, *op. cit.*, T. Petitpas, *op. cit.*). On peut ajouter que la fonction cryptique, pour la majorité des locuteurs de cet argot, est avant tout assurée par une langue étrangère, généralement l'arabe.

³ Le *Petit Robert électronique* possède un moteur de recherche permettant de compter le nombre de mots où apparaît au moins une fois un phonème, mais sans différencier [E]/[ɛ], [α]/[—], [o]/[ɔ], [ɪ]/[ɛ]/[œ]. Le comptage automatique (sans tenir compte des nasales) donne les résultats suivants : [E]/[ɛ] : 27674 ; [α]/[—] : 24787 ; [ɪ] : 24073 ; [o]/[ɔ] : 18017 ; [ψ] : 7561 ; [ɪ]/[ɛ]/[œ] : 6623 ; [v] : 3511. Un comptage manuel permet d'établir que dans le groupe [ɪ]/[ɛ]/[œ], le nombre de mots comprenant au moins une fois la voyelle [ɛ] est de 1186, dont inférieur à 3511. Quant au corpus de L.-J. Boë et J.-P. Tubach, il donne l'ordre [α]/[—] > [E] > [ɛ]/[œ] > [ɪ] > [ɔ] > [v] > [ψ] > [o] > [ɔ] (L.-J. Boë et J.-P. Tubach, *De A à Zut. Dictionnaire phonétique du français parlé*, Grenoble, ELLUG, 1992). La position de [ɛ]/[œ] s'explique par la quantité très élevée de morphèmes grammaticaux (*de, le, je, etc.*).

Une autre explication pourrait être recherchée en termes de phonétique impressive. Bien entendu, comme nous l'avons déjà remarqué,⁴ nous ne pouvons guère proposer une hypothèse forte dans la mesure où cette discipline ne possède pas encore de fondements théoriques sérieux pour fournir une base d'analyse suffisamment fiable. Sans nous engager trop avant dans un subjectivisme débridé en matière d'appréciation affective des phonèmes ou des oppositions phonétiques, nous pouvons considérer qu'en français le [] constitue une voyelle très neutre, centrale, correspondant peut être à un refus de choisir parmi les sons les plus spécifiques du système vocalique français, donc encore une fois comme une démarche d'opposition, de négation par rapport à une langue vécue comme le véhicule d'un pouvoir à contrer.

V.3.2.2. Les structures syllabiques

L'analyse des structures syllabiques de l'ensemble de notre corpus donne les résultats suivants⁵ :

Struc. syll.	F. Std	Verlan	Struc. syll.	F. Std	Verlan
VC	1	12	CVVC	0	3
VcVCC	0	1	CVCCC	0	1
VCCV	1	1	CVCVC	26	5
VCVC	5	2	CVCCVC	7	2
VCCVC	1	1	VCVCV	1	1
CVCV	36	54	CVCVCCV	0	1
CCVCV	12	7	CVCC	6	10
CCVCVC	6	1	cVC	0	10
CCVCVcV	0	1	CVCcV	2	5
CCVC	14	6	CVCcVC	0	1
CVCCV	9	45	CVCCVcV	0	1
CVCCcV	0	5	CcVC	4	1
CVc	2	2	Cvcvc	0	1
CVcCV	0	3	Cvc	0	2
CVC	36	30	CVcVC	1	1
CVCVCV	7	4	CCVCCV	0	3
CcV	10	0	CVV	0	1

⁴ Voir *supra*, p. 77.

⁵ C = consonne ; V = voyelle ; c = semi-consonne. Les chiffres correspondent au nombre d'occurrences dans le corpus.

CVCVCCVCV	1	0	CVCCcV	0	1
CVCcVCV	1	0	VCC	0	1
CVCcVCV	1	0	CVcVCV	0	1
CVCVcV	1	0	CVcCCV	0	1
CcVCV	1	0	CV	13	1
VCVc	1	0	VCcVC	1	0
CcVCVC	2	0	CVCVCC	4	0
CCVCVc	2	0	CVCVc	5	0
VCVCCV	2	0	VCCVCV	3	0
CcVc	1	0	VCVCVCV	1	0
VCV	1	0	CVCVCVC	1	0

Si l'on se concentre sur les résultats les plus significatifs en ne retenant que les structures qui comptent au moins quatre occurrences dans l'une des deux séries lexicales, on obtient le tableau suivant :

Struc. syll.	F. Std	Verlan	Écart	Struc. syll.	F. Std	Verlan	Écart
VC	1	12	+ 11	CVCVC	26	5	- 21
VCVC	5	2	- 3	CVCCVC	7	2	- 5
CVCV	36	54	+ 18	CVCC	6	10	+ 4
CCVCV	12	7	- 5	cVC	0	10	+ 10
CCVCVC	6	1	- 5	CVCCcV	2	5	+ 3
CCVC	14	6	- 8	CcVC	4	1	- 3
CVCCV	9	45	+ 36	CV	13	1	- 12
CVCCCV	0	5	- 5	CVCVCC	4	0	- 4
CVC	36	30	- 6	CVCVc	5	0	- 5
CVCVCV	7	4	- 3	CcV	10	0	- 10

Nous nous concentrerons sur le phénomène le plus remarquable : celui de la fréquence, en verlan, de la structure CVCCV, pour laquelle l'écart est maximal (+ 36). La comparaison de la fréquence de cette structure syllabique dans notre corpus d'argot des cités avec la fréquence de cette même structure dans le corpus du *Petit Robert électronique* montre que, comme dans le cas de la voyelle [], le verlan produit une tendance inverse de celle du français standard :

	Corpus fr. std.	Corpus verlan	Petit Robert élec.
CVCCV	3,96 %	19,65 %	3,84 %
CVCVC	11,35 %	2,18 %	6,59 %

On remarquera en outre que, puisque la série « français standard » de notre corpus est filtrée par la série verlanisée (notre corpus ayant été constitué à partir d'un dictionnaire d'argot), il est possible que la sur-représentation de la structure CVCVC (source principale de la structure verlanisée en CVCCV⁶) dans la série « français standard » par rapport à la nomenclature du *Petit Robert électronique* provienne d'une tendance préférentielle de la verlanisation à l'égard des lexèmes de structure CVCVC. Autrement dit, l'argot des cités privilégierait la verlanisation des structures CVCVC (ainsi que de CCVCV et CCVC, mais à un moindre degré) afin d'obtenir une haute fréquence de structures CVCCV.

Pour expliquer ce phénomène, nous pouvons de nouveau recourir à l'argument d'une recherche de différenciation à fonction contre-identitaire exercée sur les structures saillantes du français standard. Quant à l'aspect impressif, il doit être recherché dans le contraste des structures CVCVC et CVCCV. Ce qu'apporte le verlan, nous semble-t-il, au moyen d'une telle transphonologisation, c'est surtout la création d'un groupe explosif :

Verlanisation de type CVCVC → CVCCV		
Kabyle	byl(e)ka	βιλκα
déchire	chir(e)dé	χιρδε
défonce	fonc(e)dé	φ σδε
dégage	gag(e)dé	γασδε
beau gosse	gossbo	γ σβο
dégoûté	goutdé	γυτδε
caillasse	iassca	φασκα
balance	lanc(e)ba	λ σβα
galère	lerga	λ ργα

⁶ Les autres structures-sources sont CCVCV (*français* → *céfran*) et CCVC (*blanche* → *cheublan*), mais elles ne représentent respectivement que 5,24 % et 6,11 % de la série « français standard » du corpus (en comparaison de 11,35 % pour CVCVC).

salope	lopsa	λ πσα
bonhomme	nombo	νομβο
copine	pin(e)co	πινκο
capote	potca	π τκα
(les) arabes	(les) rabza	(λΕ)ραβζα
barrette	retba	ρ τβα
tireur	reurti	ρε ρτι
carotte	rotca	ρ τκα
batard	tarba	ταρβα
pétard	tarpé	ταρπε
pétasse	taspé	τασπε
bizarre	zarbi	ζαρβι
gonzesse	zessgon	ζ σγ
musique	zicmu	ζικμψ

Or, en prenant toutes les précautions nécessaires, il ne semble pas déraisonnable de considérer que pour un locuteur français, le groupe disjoint /CC/ peut être perçu comme générateur d'une sorte d'irrégularité par rapport à la tendance au mode croissant (CV/CV etc.) qui caractérise le phonétisme du français contemporain⁷. Quoi qu'il en soit, notre objectif principal, rappelons-le, ne résidait pas dans la recherche d'une solution définitive aux problèmes que nous avons posés. Nous laissons à d'autres, plus compétents que nous, le soin d'interpréter les faits ici dégagés. En outre, comme nous l'avons déjà précisé, de tels problèmes ne pourront être sérieusement résolus tant que nous ne disposerons pas d'une phonétique impressive rigoureuse⁸.

Mais à nos yeux, le fait de différer la solution n'altère en rien la légitimité de l'interrogation. Nos résultats permettent au moins de préciser au plan linguistique le concept de *langue-*

⁷ Voir par exemple sur ce point F. Carton, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas, 1974, p. 130-131, qui se réfère à P. Delattre, *Studies in French and comparative Phonetics*, Mouton, La Haye, 1966.

⁸ Il conviendrait en outre d'élargir la recherche en prenant en considération les phénomènes intonatifs.

miroir qui caractérise le verlan pour certains argotologues⁹ et suggèrent que le succès du verlan, depuis les années 1980, pourrait bien résider, au moins partiellement, dans la configuration spécifique qu’il produit du matériau phonique de la langue française.

⁹ Sur ce point, voir V. Méla, « Le verlan ou le langage du miroir », *Langages*, 101, 1991.

Annexe

Corpus de 229 mots verlanisés
extraits de P. Goudailler, *Comment tu tchatches !*
Dictionnaire du français contemporain des cités,
Maisonneuve et Larose, 1997

VERLAN				FRANÇAIS STANDARD			
Lexème argotique	Transcription phonétique	Nombre de syllabes	Structure syllabique	Lexème français standard	Transcription phonétique	Nombre de syllabes	Structure syllabique
aç	ασ	1	VC	ça	σα	1	CV
à donf	αδ φ	2	VCVC	à fond	αφ	2	VCV
ainf	φ	1	VC	faim	φ	1	CV
al	αλ	1	VC	là	λα	1	CV
à oilp	αωαλπ	2	VcVCC	à poil	απωαλ	2	VcVC
ap	απ	1	VC	pa	πα	1	CV
arbi	αρβι	2	VCCV	bizarre	βιζαρ	2	CVCVC
areuf	αρϕ φ	2	VCVC	affaire	αφ ρ	2	VCVC
asmeuk	ασμϕ κ	2	VCCVC	comme ça	κ μσα	2	CVCCV
auch	χ	1	VC	chaud	χο	1	CV
béton	βετ	2	CVCV	tomber	τ βε	2	CVCV
beubon	βϒβ	2	CVCV	bombe	β β	1	CVC
bréchan	βρεχ	2	CCVCV	chambrier	χ βρε	2	CVCCV
brelic	βρϒλικ	2	CCVCVC	calibre	καλιβρ	2	CVCVCC
brelica	βρϒλικα	3	CCVCVCV	calibre	καλιβρ	2	CVCVCC
breuchi	βρϒχι	2	CCVCV	chibre	χιβρ	1	CVCC
breuch	βρϒχ	1	CCVC	chibre	χιβρ	1	CVCC
byl(e)ka	βιλκα	2	CVCCV	kabyle	καβιλ	2	CVCVC
cagebra	κασβρα	2	CVCCCV	braquage	βρακασ	2	CCVCVC
caille	καφ	1	CVc	racaille	ρακαφ	2	CVCVc
caillera	καφρα	2	CVcCV	racaille	ρακαφ	2	CVCVc
cainfri	κ φρι	2	CVCCV	africain	αφρικ	3	VCCVCV
cainf	κ φ	1	CVC	africain	αφρικ	3	VCCVCV
cainri	κ ρι	2	CVCV	américain	αμερικ	4	VCVCVCV
camaro	καμαρο	3	CVCVCV	marocain	μαρ κ	3	CVCVCV
carna	καρνα	2	CVCCV	arnaque	αρνακ	2	VCCVC
carpla	καρπλα	2	CVCCCV	placard	πλακααρ	2	CCVCVC
céanf	σε φ	2	CVVC	français	φρ σ	2	CCVCV
céfran	σεφρ	2	CVCCV	français	φρ σ	2	CCVCV
chanmé	χ με	2	CVCV	méchant	μεχ	2	CVCV
charclo	χαρκλο	2	CVCCCV	clochard	κλ χαρ	2	CCVCVC
charcl'	χαρκλ	1	CVCCC	clochard	κλ χαρ	2	CCVCVC
chéfo	χεφο	2	CVCV	faucher	φοχε	2	CVCV

chelou	χῖλυ	2	CVCV	louche	λυχ	1	CVC
cheri	χῖρι	2	CVCV	riche	ριχ	1	CVC
cheublan	χῖβλ	2	CVCCV	blanche	βλ χ	1	CCVC
chicha	χιχα	2	CVCV	haschisch	αχιχ	2	VCVC
chichon	χιχ	2	CVCV	haschisch	αχιχ	2	VCVC
chir(e)dé	χιρδΕ	2	CVCCV	déchiré	δΕχιρΕ	3	CVCVCV
chofa	χοφα	2	CVCV	facho	φαχο	2	CVCV
cimer	σιμ ρ	2	CVCVC	merci	μ ρσι	2	CVCCV
cistra	σιστρα	2	CVCCCV	raciste	ρασιστ	2	CVCVCC
dass	δασ	1	CVC	sida	σιδα	2	CVCV
deblé	δῖβλΕ	2	CVCCV	bled	βλ δ	1	CCVC
delbor	δ λβ ρ	2	CVCCVC	bordel	β ρδ λ	2	CVCCVC
dèp	δ π	1	CVC	pédé	πεδΕ	2	CVCV
dreupou	δρῖπυ	2	CCVCV	poudre	πυδρ	1	CVCC
eins	σ	1	VC	seins	σ	1	CV
enlécu	λεκυ	3	VCVCV	enculé	κυλε	2	VCVCV
fega	φῖγα	2	CVCV	gaffe	γαφ	1	CVC
fèch	φ χ	1	CVC	chauffer	χοφΕ	2	CVCV
feuchnou	φῖχνυ	2	CVCCV	chnouf	χνυφ	1	CCVC
feuj	φῖς	1	CVC	juif	ςῖιφ	1	CcVC
feuneu	φῖνῖ	2	CVCV	neuf	νεφ	1	CVC
fonbou	φ βυ	2	CVCV	bouffon	βυφ	2	CVCV
fonc(e)dé	φ σδΕ	2	CVCCV	défoncé	δΕφ σΕ	3	CVCVCV
ftombi	φτ βι	2	CCVCV	biffeton	βιφτ	2	CVCCV
gag(e)dé	γαςδΕ	2	CVCCV	dégage	δΕγας	2	CVCVC
garetsi	γαρ τσι	3	CVCVCCV	cigarette	σιγαρ τ	3	CVCVCVC
genar	ς αρ	2	CVVC	argent	αρς	2	VCCV
gera	ςῖρα	2	CVCV	rage	ρας	1	CVC
ginfr	ς φρ	1	CVCC	frangin	φρ ς	2	CCVCV
gossbo	γ σβο	2	CVCCV	beau gosse	βογ σ	2	CVCVC
goutdé	γυτδΕ	2	CVCCV	dégoûté	δΕγυτΕ	3	CVCVCV
greune	γρνε	1	CCVC	nègre	ν γρ	1	CVCC
guedin	γῖδ	2	CVCV	dingue	δ γ	1	CVC
guédro	γεδρο	2	CVCCV	drogué	δρ γε	2	CCVCV
iassca	φασκα	2	CVCCV	caillasse	καφασ	2	CVcVC
iech	φ χ	1	cVC	chier	χφΕ	1	CcV
ienb	φ β	1	cVC	bien	βφ	1	CcV
iench	φ χ	1	cVC	chien	χφ	1	CcV
ienv	φ π	1	cVC	viens	πφ	1	CcV
iep	φ π	1	cVC	pied	πφΕ	1	CcV
ieuv	φνε	1	cVC	vieux	πφῖ	1	CcV
ket	κ τ	1	CVC	ticket	τικ	2	CVCV
keubla	κῖβλα	2	CVCCV	black	βλακ	1	CCVC
keum	κνε	1	CVC	mec	μ κ	1	CVC
keupon	κῖπ	2	CVCV	punk	πνεκ	1	CVCC
keuss	κνε	1	CVC	sac	σακ	1	CVC

kistpa	κιτσπα	2	CVCCCV	pakistanais	πακισταν	4	CVCVCCVCV
la-çui	λασ'ι	2	CVCcV	celui-là	σελ'ιλα	3	CVCcVcV
béton	βετ	2	CVCV	tomber	τ βε	2	CVCV
lanc(e)ba	λ σβα	2	CVCCV	balance	βαλ σ	2	CVCVC
lauss	λοσ	1	CVC	salaud	σαλο	2	CVCV
le luice	λ'λ'ις	2	CVCcVC	celui-là	σελ'ιλα	3	CVCcVcV
lerga	λ ργα	2	CVCCV	galère	γαλ ρ	2	CVCVC
lerg	λ ργ	1	CVCC	galère	γαλ ρ	2	CVCVC
leust	λ'στ	1	CVCC	style	στιλ	1	CCVC
lévo	λεβο	2	CVCV	voler	ω λε	2	CVCV
libreca	λιβρ'κα	3	CVCCVcV	calibre	καλιβρ	2	CVCVCC
loki	λοκι	2	CVCV	kilo	κιλο	2	CVCV
lopsa	λ πσα	2	CVCCV	salope	σαλ π	2	CVCVC
lops	λ πσ	1	CVCC	salope	σαλ π	2	CVCVC
manès	μαν σ	2	CVCVC	cinéma	σινεμα	3	CVCVcV
meca	μ'κα	2	CVCV	came	καμ	1	CVC
mécra	μεκρα	2	CVCCV	cramé	κραμε	2	CCVCV
meuda	μ'δα	2	CVCV	dame	δαμ	1	CVC
meuf	μξφ	1	CVC	femme	φαμ	1	CVC
millefa	μιφ'φα	3	CVCVcV	famille	φαμιφ	2	CVCVc
millfa	μιφφα	2	CVcV	famille	φαμιφ	2	CVCVc
naïemo	νεμο	2	CVCV	monnaie	μ ν	2	CVCV
nesbi	ν σβι	2	CVCCV	business	βιζν σ	2	CVCCVC
ness	ν σ	1	CVC	business	βιζν σ	2	CVCCVC
neusk	νεσκ	1	CVCC	skinhead	σκιν δ	2	CCVCVC
neusk	ν'σκ	1	CVCC	skinhead	σκιν δ	2	CCVCVC
neutu	ν'τυ	2	CVCV	thune	τυν	1	CVC
neufoui	ν'φωι	2	CVCcV	fouine	φωιν	1	CcVc
noich(e)	νωαχ	1	CcVc	chinois	χινωα	2	CVCcV
nombo	νομβο	2	CVCCV	bonhomme	β ν μ	2	CVCVC
oinich	ωανιχ	2	Cvcvc	chinois	χινωα	2	CVCcV
oinj	ω Σ	1	Cvc	joint	Σω	1	CcV
onc	κ	1	VC	con	κ	1	CV
ouam	ωαμ	1	cVC	moi	μωα	1	CcV
ouat	ωατ	1	Cvc	toi	τωα	1	CcV
ouc	υκ	1	VC	coup	κυ	1	CV
ouf	υφ	1	VC	fou	φυ	1	CV
rainco	π κο	2	CVCV	copain	κ π	2	CVCV
paine	π κ	1	CVC	copain	κ π	2	CVCV
pécho	πεχο	2	CVCV	choper	χ πε	2	CVCV
peucho	π'χο	2	CVCV	choper	χ πε	2	CVCV
peuoch	π'χ	2	CVVC	choper	χ πε	2	CVCV
pedo	π'δο	2	CVCV	dope	δ π	1	CVC
péfli	πεφλι	2	CVCCV	flipper	φλιπε	2	CCVCV
pefli	π'φλι	2	CVCCV	flipper	φλιπε	2	CCVCV
pegrou	π'γρυ	2	CVCCV	groupe	γρυπ	1	CCVC

pera	πῆρα	2	CVCV	rap	ραπ	1	CVC
péta	πετα	2	CVCV	taper	ταπε	2	CVCV
peuclo	πῆκλο	2	CVCCV	clope	κλ π	1	CCVC
peussa	πῆσα	2	CVCV	sapes	σαπ	1	CVC
pin(e)co	πινκο	2	CVCCV	copine	κ πιν	2	CVCVC
poteca	ποτῆκα	3	CVCVCV	capote	καπ τ	2	CVCVC
potca	π τκα	2	CVCCV	capote	καπ τ	2	CVCVC
pouilledé	πυφδε	2	CVcVC	dépouiller	δεπυφε	3	CVCVcV
quecla	κῆκλα	2	CVCCV	claque	κλακ	1	CCVC
quécla	κεκλα	2	CVCCV	claqué	κλακε	2	CCVCV
que leud	κελεδ	2	CVCVC	que dalle	κεδαλ	2	CVCVC
quénar	κεναρ	2	CVCVC	arnaquer	αρνακε	2	VCCVCV
quène	κ η	1	CVC	niquer	νικε	2	CVCV
quetru	κῆτρψ	2	CVCCV	truc	τρψκ	1	CCVC
(les) rabza	(λε)ραβζα	2	CVCCV	(les) arabes	(λε)ζαραβ	2	CVCVC
reaupoi	ροπωα	2	CVcCv	poireau	πωαρο	2	CcVCV
relou	ρῆλυ	2	CVCV	lourd	λυρ	1	CVC
renpas	ρ πα	2	CVCV	parents	παρ	2	CVCV
renps	ρ πσ	1	CVCC	parents	παρ	2	CVCV
retba	ρ τβα	2	CVCCV	barrette	βαρ τ	2	CVCVC
réti	ρετι	2	CVCV	tirer	τιρε	2	CVCV
reubeu	ρῆβῆ	2	CVCV	beur	βερ	1	CVC
reubié	ρῆβε	2	CVcCv	bière	βερ	1	CcVC
reufré	ρῆφε	2	CVCCV	frère	φερ	1	CCVC
reuf	ρεφ	1	CVC	frère	φερ	1	CCVC
reum	ρεμ	1	CVC	mère	μερ	1	CVC
reunoi	ρῆνωα	2	CVcCv	noir	νωαρ	1	CcVC
reup	ρεπ	1	CVC	père	περ	1	CVC
reurti	ρερτι	2	CVCCV	tireur	τιρερ	2	CVCVC
reus	ρεσ	1	CVC	sœur	σερ	1	CVC
Ripas	ριπα	2	CVCV	Paris	παρι	2	CVCV
ripou	ριπυ	2	CVCV	pourri	πυρι	2	CVCV
rotca	ρ τκα	2	CVCCV	carotter	καρ τε	3	CVCVCV
rumo	ρψμο	2	CVCV	morue	μ ρψ	2	CVCV
scalpa	σκαλπα	2	CCVCCV	Pascal	πασκαλ	2	CVCCVC
scarla	σκαρλα	2	CCVCCV	lascar	λασκαρ	2	CVCCVC
secla	σῆκλα	2	CVCCV	classe	κλασ	1	CCVC
seillo	ζεφο	2	CVCV	oseille	ζεφ	2	VcVc
seub	σεβ	1	CVC	bus	βψσ	1	CVC
seucaï	σῆκ	2	CVCV	caisse	κ σ	1	CVC
seuf	σεφ	1	CVC	fesse	φ σ	1	CVC
skeud	σκεδ	1	CCVC	disque	δισκ	1	CVCC
stauco	στοκο	2	CCVCV	costaud	κ στο	2	CVCCV
stocma	στ κμα	2	CCVCCV	mastoc	μαστ κ	2	CVCCVC
stoc	στ κ	1	CCVC	mastoc	μαστ κ	2	CVCCVC
stomba	στ βα	2	CCVCV	baston	βαστ	2	CVCCV

stomb	στ β	1	CCVC	baston	βαστ	2	CVCCV
tainpu	τ πψ	2	CVCV	putain	πψτ	2	CVCV
tainp	τ π	1	CVC	putain	πψτ	2	CVCV
tanj	τ Σ	1	CVC	gitan	Σιτ	2	CVCV
tarba	ταρβα	2	CVCCV	bâtard	βαταρ	2	CVCVC
tarpé	ταρπε	2	CVCCV	pétard	πεταρ	2	CVCVC
taspé	τασπε	2	CVCCV	pétasse	πετασ	2	CVCVC
taspèche	τασπεχ	2	CVCCVC	pétasse	πετασ	2	CVCVC
tasse	τασ	1	CVC	pétasse	πετασ	2	CVCVC
téci	τεσι	2	CVCV	cité	σιτε	2	CVCV
téc	τεσ	1	CVC	cité	σιτε	2	CVCV
tégra	τεγρα	2	CVCCV	gratter	γρατε	2	CCVCV
tehon	τ ῥ	2	CVV	honte	τ	1	VC
teillbou	τ φβυ	2	CVcCV	bouteille	βυτ φ	2	CVCVc
tèj	τ Σ	1	CVc	jeter	Σετε	2	CVCV
telho	τελο	2	CVCV	hôtel	τ λ	2	VCVC
telho	τ λο	2	CVCV	hôtel	τ λ	2	VCVC
téma	τεμα	2	CVCV	mater	ματε	2	CVCV
tépa	τεπα	2	CVCV	taper	ταπε	2	CVCV
teub	τεβ	1	CVC	bite	βιτ	1	CVC
teubé	τεβε	2	CVCV	bête	β τ	1	CVC
teuf	τεφ	1	CVC	fête	φ τ	1	CVC
teupo	τεπο	2	CVCV	pote	π τ	1	CVC
teupu	τεπψ	2	CVCV	pute	πψτ	1	CVC
teup	τεπ	1	CVC	pute	πψτ	1	CVC
teuscha	τεχα	2	CVCV	chatte	χατ	1	CVC
teusch	τεχ	1	CVC	chatte	χατ	1	CVC
teushi	τεχι	2	CVCV	shit	χιτ	1	CVC
teush	τεχ	1	CVC	shit	χιτ	1	CVC
teuté	τετε	2	CVCV	tête	τ τ	1	CVC
tromé	τρομε	2	CCVCV	méto	μετρο	2	CVCCV
trom	τρ μ	1	CCVC	méto	μετρο	2	CVCCV
turve	τυρω	2	CVCC	voiture	τωατυρ	2	CcVCVC
turvoi	τυρωα	1	CVCCcV	voiture	τωατυρ	2	CcVCVC
uc	υκ	1	VC	cul	κψ	1	CV
ulc	υλκ	1	VCC	cul	κψ	1	CV
uil	ῥιλ	1	cVC	lui	λ ῥι	1	CcV
up	ψπ	1	VC	pute	πψτ	1	CVC
ur	ψρ	1	VC	rue	ρψ	1	CV
vailletra	βαφ ῥτρα	3	CVcVCV	travail	τραβαφ	2	CCVCVc
vailtra	βαφτρα	2	CVcCCV	travail	τραβαφ	2	CCVCVc
vegra	βεγρα	2	CVCCV	grave	γραβ	1	CCVC
veugr	βεγρ	1	CVCC	grave	γραβ	1	CCVC
vénerer	βενερε	3	CVCVCV	énerver	εν ρβε	3	VCVCCV
véner	βεν ρ	2	CVCVC	énervé	εν ρβε	3	VCVCCV
vourde	βυρδ	1	CVCC	rendez-vous	ρ δεβυ	3	CVCVCV

yeucous	φῆκυ	2	CVCV	couilles	κυφ	1	CVc
yeucs	φεκ	1	cVC	couilles	κυφ	1	CVc
yeuve	φεω	1	cVC	vieille	ωφ φ	1	CcVc
zarbi	ζαβι	2	CVCCV	bizarre	βιζαρ	2	CVCVC
zen	ζ ν	1	CVC	nez	νε	1	CV
zessgon	ζ σγ	2	CVCCV	gonzesse	γ ζ σ	2	CVCVC
zess	ζ σ	1	CVC	gonzesse	γ ζ σ	2	CVCVC
zicmu	ζικμψ	2	CVCCV	musique	μψζικ	2	CVCVC
zonmai	ζ με	2	CVCV	maison	μ ζ	2	CVCV
zonpri	ζ πρι	2	CVCCV	prison	πριζ	2	CCVCV
zonzon	ζ ζ	2	CVCV	prison	πριζ	2	CCVCV
zon	ζ	1	CV	prison	πριζ	2	CCVCV

V.4. Textualité exologique et paraphrase

De la *Phénoménologie de la perception* aux textes posthumes publiés sous le titre *Le visible et l'invisible*, l'appréhension merleau-pontyenne du phénomène du langage est constamment inscrite dans le cadre de la thèse de l'immanence aux mots de la signification linguistique. C'est dans *La prose du monde* qu'est exposé un argument décisif en faveur de cette thèse, l'argument du « fantôme du langage pur »¹⁰. Si l'on réduit la langue à une table de correspondances arbitraires entre signifiants et signifiés, il devient impossible de comprendre comment une signification *nouvelle* peut être transmise d'un locuteur à l'autre. Dans ce cas en effet,

il n'y a pas de vertu de la parole, aucun pouvoir caché en elle. Elle est pur signe pour une pure signification. Celui qui parle chiffre sa pensée. Il la remplace par un arrangement sonore ou visible qui n'est rien que sons dans l'air ou pattes de mouche sur un papier. La pensée se sait et se suffit ; elle se notifie au dehors par un message qui ne la porte pas, et qui la désigne seulement sans équivoque à une autre pensée qui est capable de lire le message parce qu'elle attache, par l'effet de l'usage, des conventions humaines, ou d'une institution divine, la même signification aux mêmes signes. En tout cas, nous ne trouvons jamais dans les paroles des autres que ce que nous y mettons nous-mêmes, la communication est une apparence, elle ne nous apprend rien de vraiment neuf.¹¹

Mais pour être perçu dans sa véritable portée, cet argument doit être associé à la distinction entre *parole parlante* et *parole*

¹⁰ La dénomination de cet argument est empruntée au titre du premier chapitre de *La prose du monde* dans lequel il est exposé.

¹¹ M. Merleau-Ponty, *La prose du monde*, Paris, Gallimard, 1969, p. 12-13. Cette question de l'innovation sémantique a connu de nombreuses formulations. De Boèce, chez qui on en trouve une première trace (dans la première règle des *Hebdomades* par exemple), à Ricœur, qui se situe explicitement dans la lignée de Merleau-Ponty, il y aurait toute une histoire à faire de la façon dont l'homme se représente l'émergence sémantique, en tenant compte de la place qu'il lui assigne, selon le cas, dans une ontologie, une théorie de la connaissance, une théorie du langage ou une poétique.

parlée, puisque ce n'est que dans le cadre de la parole parlante qu'un sens nouveau peut être construit. Dans la *Phénoménologie de la perception*, où la parole est envisagée comme « geste » linguistique, le couple parole parlante / parole parlée se définit dans le cadre d'une homologie structurelle avec le couple corps actuel / corps habituel : « On dit que le corps a compris et que l'habitude est acquise lorsqu'il s'est laissé pénétrer par une signification nouvelle, lorsqu'il s'est assimilé un nouveau noyau significatif »¹². De même que le schéma corporel est le lieu de sédimentation des habitudes motrices, le monde linguistique est le lieu d'une sédimentation de la parole :

Les significations disponibles, c'est-à-dire les actes d'expression antérieurs, établissent entre les sujets parlants un monde commun auquel la parole actuelle et neuve [*i.e.* la parole parlante] se réfère comme le geste au monde sensible.¹³

Si la parole parlée est celle qui « fait l'ordinaire du langage empirique »¹⁴, la parole parlante est assignée à des fonctions particulières, dont la *Phénoménologie de la perception* donne trois exemples : « l'enfant qui prononce son premier mot », « l'amoureux qui découvre son sentiment », et enfin « l'écrivain et le philosophe qui révèlent l'expérience primordiale en deçà des traditions »¹⁵, cas auquel nous nous intéresserons dans le présent article.

Cette dynamique de la parole parlante et de la parole parlée est reprise dans *La prose du monde*, à ceci près qu'elle est enrichie d'une thématization du silence¹⁶ et qu'elle inclut la

¹² M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1965, p. 171.

¹³ *Ibid.*, p. 221.

¹⁴ *Ibid.*, p. 207, n. 2.

¹⁵ *Ibid.*, p. 208.

¹⁶ Elle-même issue d'une interprétation de la diacriticité du signe linguistique. Merleau-Ponty tire les conséquences du caractère non expressif de la parole parlée : si elle n'est pas parlante, elle n'est que silence. De sorte que la parole parlante est conçue comme se construisant sur un fond de silence auquel elle ne s'arrache jamais. C'est ici que Merleau-Ponty intègre à sa réflexion la définition différentielle du signe empruntée à Saussure : « Dire qu'aucun signe isolé ne signifie, et que le langage renvoie toujours au

possibilité d'un langage commun parlant – point non négligeable sur lequel nous reviendrons ultérieurement :

Et la même transcendance de la parole que nous avons rencontrée dans son usage littéraire est déjà présente dans le langage commun sitôt que je ne me contente pas du langage tout fait, qui est en vérité une manière de me taire, et que je parle vraiment à quelqu'un.¹⁷

Nous voudrions montrer ici que la notion de parole parlante, moyennant quelques aménagements terminologiques et conceptuels qui nous conduiront à la notion d'exologie, peut s'intégrer aux problématiques de la linguistique textuelle et en constituer une catégorie d'analyse pertinente.

Le premier de ces aménagements consiste à éliminer la restriction au langage oral que présuppose le couple parlant / parlé et à inscrire plus clairement dans la formulation de cette opposition le processus qu'elle signifie. Ce qui distingue structurellement la parole parlante de la parole parlée, c'est qu'à la différence de cette dernière qui est strictement homogène (la parole parlée se fait sur de la parole parlée, elle ne sort pas de cette catégorie), la parole parlante est d'une nature autre que celle de la parole à partir de laquelle elle se constitue. Nous la nommerons donc *exologique*, pour l'opposer à la parole parlée, qui, elle, sera considérée comme étant de type *endologique*. Nous opposerons ainsi le texte ou discours¹⁸ exologique, c'est-à-dire sémantiquement innovant, au texte ou discours endologique, qui

langage, puisque à chaque moment seuls quelques signes sont reçus, c'est aussi dire que le langage exprime autant par ce qui est dit *entre* les mots que par les mots eux-mêmes, et par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit, comme le peintre peint, autant que par ce qu'il trace, par les blancs qu'il ménage, ou par les traits de pinceau qu'il n'a pas posés » (*La prose du monde*, p. 61-62).

¹⁷ *La prose du monde*, p. 30.

¹⁸ La distinction entre texte et discours recouvre ici simplement l'opposition entre l'écrit et l'oral. Cette distinction est nécessaire parce que les conditions de réalisation du discours exologique sont en partie différentes de celles du texte exologique en ce qu'elles comprennent une dimension non strictement linguistique (comportementale).

constitue un arrangement ou un réarrangement de significations déjà connues, et dont la totalité même n'apporte rien qui puisse être considéré comme une signification nouvelle. Il faudra bien entendu préciser ce qu'on entend par signification nouvelle, mais il convient auparavant d'apporter à l'analyse de Merleau-Ponty un complément dont la nécessité est évidente. Jusqu'ici en effet, nous n'avons pas encore posé la question de savoir si un texte (ou un discours) est endologique ou exologique en lui-même ou pour tel ou tel allocataire. Cette interrogation est évitée par Merleau-Ponty parce que son propos est concentré sur l'énigme ou le paradoxe du *possible* de l'expression. Il n'en demeure pas moins indispensable, nous semble-t-il, de considérer le cas du texte intrinsèquement exologique ou endologique comme un cas particulier de ces structures, et par conséquent d'inclure l'allocataire ou le lecteur dans la problématique de l'innovation sémantique. Nous adopterons donc la terminologie suivante :

- la *textualité exologique* désigne le dispositif dans lequel un lecteur perçoit un texte comme exologique, c'est-à-dire comme générant pour lui une innovation sémantique ;

- la *textualité endologique* désigne le dispositif dans lequel un lecteur perçoit un texte comme endologique, c'est-à-dire comme ne générant pour lui aucune innovation sémantique ;

- la *discursivité exologique* désigne le dispositif dans lequel un auditeur perçoit un discours comme exologique ;

- la *discursivité endologique* désigne le dispositif dans lequel un auditeur perçoit un discours comme endologique ;

- le *texte* (ou *discours*) *exologique* désigne le cas particulier d'un texte (ou d'un discours) qui, quel que soit le lecteur (ou l'auditeur), est perçu comme exologique ;

- le *texte* (ou *discours*) *endologique* désigne le cas particulier d'un texte (ou d'un discours) qui, quel que soit le lecteur (ou l'auditeur), est perçu comme endologique.

Nous ne pouvons bien sûr examiner dans le cadre de ce chapitre l'ensemble des conséquences qu'entraîne l'adoption de ce cadre théorique. Notons simplement que le fait de situer la

question de l'innovation sémantique au cœur d'une analyse textuelle ou discursive conduit à un déplacement sensible des catégories descriptives usuelles. Par exemple, les typologies fondées sur le type ou sur le genre textuel ne semblent pas directement corrélées à l'opposition endologie / exologie : un texte narratif, descriptif ou explicatif n'est pas orienté par sa structure spécifique vers l'un ou l'autre des membres de cette opposition¹⁹. On notera en outre que les notions de textualité et de discursivité, parce qu'elles impliquent l'allocutaire, font de l'exologie non pas seulement une propriété du texte mais aussi une aptitude du lecteur ou de l'auditeur. L'exologie en effet présume l'accès à une attitude que l'on peut nommer en première approximation d'interprétative. En d'autres termes, si l'on peut concevoir une forme du comprendre entièrement fondée sur des opérations de type endologique, où à vrai dire la question de la compréhension ne se pose même pas, le processus de textualité exologique ne peut s'engager qu'à partir d'un effet de seuil correspondant à la limite externe du comprendre. Le corrélat cognitif de cet épuisement des ressources de l'endologie n'est autre que ce sentiment que peut susciter un texte d'une non-compréhension temporaire perçue comme telle. Plus simplement, le déclenchement de la textualité exologique est conditionné à l'aptitude du lecteur à comprendre qu'il ne comprend pas mais qu'il pourra ou pourrait comprendre. Au fond, nous retrouvons ici l'une des propriétés que certains critiques considèrent comme spécifique du texte littéraire, celle de l'altérité²⁰. Il convient

¹⁹ En revanche, la maîtrise chez un allocutaire de tel ou tel genre textuel peut dans certains cas être une condition de son accès à une textualité de type endologique.

²⁰ « Un texte ne survit que s'il est capable de porter une expérience d'altérité [...] La littérature est donc ce qui est capable de transformer une revendication d'identité en expérience d'altérité [...] Il ne faut cependant pas perdre de vue l'essentiel : identité et altérité se répondent en miroir. L'expérience d'altérité couvre le même terrain que la revendication d'identité : celui de la construction, je dirai bientôt de l'interpellation, de sujets. L'utilité du texte littéraire n'est donc pas principalement qu'il nous transporte dans un ailleurs, qu'il nous met littéralement hors de nous, mais que, ce faisant, il nous aide à prendre conscience des opérations de construction de sujets (sujet-auteur, sujets-lecteurs, sujets-personnages), ce

toutefois de rappeler que le concept d'exologie ne recouvre que partiellement celui de littérarité, non seulement parce qu'un texte non littéraire peut susciter une lecture exologique (p. ex. un texte scientifique) et parce qu'un texte s'inscrivant dans le champ littéraire (au sens banal du terme, c'est-à-dire de la détermination générique : poème, roman, etc.) peut fort bien ne pas sortir du domaine de l'endologie (tel est le cas notamment de la plupart des textes relevant de la paralittérature : romans sentimentaux, policiers, d'espionnage, etc.)²¹

Considérons maintenant, à titre d'illustration, le cas du texte poétique. Généralement, ce type de texte est conçu pour susciter une lecture exologique dans la mesure où les ressources stylistiques qu'il déploie sont en principe originales, ainsi que l'univers référentiel virtuel qu'il construit, de sorte qu'il tend à bloquer toute possibilité d'intégration endologique immédiate. Mais encore une fois, il convient de ne pas négliger le paramètre du lecteur : tel texte poétique, pour un spécialiste ou un amateur éclairé de l'auteur ou du genre, pourra en effet s'inscrire dans une textualité de type endologique²². Imaginons donc une expérience de lecture plus précise, celle d'un bachelier par exemple, découvrant Mallarmé en lisant le sonnet intitulé *Le pitre châtié* :

qui pourra nous éviter d'être possédés, dans tous les sens du terme, par celles-ci » (J.-J. Lecercle, R. Shusterman, *L'emprise des signes. Débat sur l'expérience littéraire*, Paris, Seuil, 2002, p. 92-93).

²¹ Le concept d'endologie pourrait permettre de comprendre l'une des fonctions essentielles de la paralittérature : en tant qu'elle est construite pour répondre aux attentes supposées d'un certain lectorat, la paralittérature plonge son lecteur dans un univers fictionnel qu'il domine de part en part ; autrement dit elle suscite une textualité de type endologique qui tend à enfermer le lecteur dans son propre monde, à le « posséder » au sens où l'entend J.-J. Lecercle (voir *supra*, note 2, p. 150-151).

²² Nous ne pouvons insister sur ce point, mais notons tout de même que la propriété d'endologie permet de construire des familles de lecteurs et des séries de textes isomorphes relativement à ces familles. L'un des intérêts de cette exploitation de l'endologie consiste en la possibilité d'étudier les conditions préalables des perceptions et jugements d'intertextualité.

LE PITRE CHATIÉ

Yeux, lacs avec ma simple ivresse de renaître
Autre que l'histrion qui du geste évoquais
Comme plume la suie ignoble des quinquets,
J'ai troué dans le mur de toile une fenêtre.

De ma jambe et des bras limpide nageur traître,
A bonds multipliés, reniant le mauvais
Hamlet ! c'est comme si dans l'onde j'innovais
Mille sépulcres pour y vierge disparaître.

Hilare or de cymbale à des poings irrité,
Tout à coup le soleil frappe la nudité
Qui pure s'exhala de ma fraîcheur de nacre,

Rance nuit de la peau quand sur moi vous passiez,
Ne sachant pas, ingrat ! que c'était tout mon sacre,
Ce fard noyé dans l'eau perfide des glaciers.

Il semble assez évident qu'en l'absence d'une connaissance préalable de la poétique mallarméenne, ce texte se présente comme une énigme. Par ailleurs, en tant que production publiée d'un auteur reconnu, il échappe normalement à la suspicion du non-sens. Les conditions d'émergence d'une textualité exologique sont donc réunies. Or, comme tout texte poétique, ce sonnet présente une propriété probablement généralisable à tout le champ de l'exologie, celle de l'*inaccessibilité à la paraphrase*. Cette propriété est une conséquence évidente de la thèse de l'immanence de la signification à l'expression linguistique :

Et si nous voulions saisir la parole dans son opération la plus propre, et de manière à lui rendre pleine justice, il nous faut évoquer toutes celles qui auraient pu venir à sa place, et qui ont été omises, sentir comme elles auraient autrement touché et ébranlé la chaîne du langage, à *quel point celle-ci était vraiment la seule possible*, si cette signification devait venir au monde...²³

²³ M. Merleau-Ponty, *La prose du monde*, p. 64. Nous soulignons.

Il y a, pour les expressions déjà acquises, un sens direct, qui correspond point par point à des tournures, des formes, des mots institués ; justement parce que ces expressions sont acquises, les lacunes et l'élément de silence y sont oblitérés, mais le sens des expressions en train de se faire ne peut par principe être de cette sorte : c'est un sens latéral ou oblique *qui résulte du commerce des mots eux-mêmes* (ou des significations disponibles). C'est une manière neuve de secouer l'appareil du langage, ou celui du récit, pour lui faire rendre on ne sait quoi, puisque justement ce qui se dit là n'a jamais été dit. »²⁴

Si par conséquent il est impossible de remplacer par un autre le moindre mot du texte de Mallarmé, il va de soi, en première analyse, qu'aucun des énoncés qui le constituent ne s'inscrit dans une *famille paraphrastique*, que l'on entende la notion de paraphrase au sens logique (*i. e.* paraphrase en langue) ou au sens énonciatif. En effet, la paraphrase repose toujours sur le principe d'une invariabilité ou d'une transposition possible des contenus véhiculés par des formes différentes²⁵. Dans les approches énonciatives toutefois, on admet aisément que la paraphrase d'un énoncé ne s'effectue pas sans *reste*. Tel est notamment le cas d'Antoine Culioli, qui décrit ainsi la « double contradiction fondamentale de l'énonciation, entendue au sens de production et reconnaissance interprétative de textes » :

d'un côté, il n'existe pas d'énoncé isolé : tout énoncé est un parmi d'autres, épinglé par l'énonciateur dans le paquet des énoncés équivalents possibles, bref tout énoncé fait partie d'une famille de transformées paraphrastiques ; de l'autre il n'existe pas d'énoncé qui ne soit modulé, c'est-à-dire qui ne soit un phénomène unique ; mais cet énoncé pourra supporter une pluralité d'interprétations.²⁶

Toutefois, bien que l'introduction d'une part de *modulation* préserve ce type d'approche du soupçon d'une forme de naïveté ou d'une confiance excessive dans l'appréhension de la notion de

²⁴ *Ibid.*, p. 64-65. Nous soulignons.

²⁵ Sur ce point, voir C. Fuchs, *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys, 1994, p. 25-28.

²⁶ A. Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, tome 2, Paris, Ophrys, 1999, p. 47.

paraphrase, il demeure que les linguistes qui inscrivent leurs recherches dans un tel cadre théorique visent avant tout à légitimer par ce moyen le caractère opératoire de cette notion. La modulation est alors reléguée à l'arrière-plan au bénéfice d'une paraphrasabilité définie comme toujours possible et qui implique une conception du texte – en particulier du texte littéraire – dans laquelle le style, subissant le même sort que la modulation, est réduit à la « manière » d'un dire invariant. Ainsi par exemple, dans un chapitre consacré à la question des « énoncés modulés », Catherine Fuchs remarque que « les préférences subjectives de l'énonciateur, et en particulier ses préférences *stylistiques*, se manifestent encore plus clairement lorsque le choix est laissé libre par une *absence de contraintes stylistiques* »²⁷ et prolonge son propos par la citation suivante :

Chaque énoncé concret doit être précédé d'un choix entre les formes disponibles : chaque énoncé est le résultat d'une série de décisions électives [...]. La même chose peut être dite avec des moyens différents, donc un choix est possible ; [mais] ces différents moyens ne sont pas équivalents à tous les égards [...] *Ces deux faits, la possibilité de choix et le fait que le choix n'est pas indifférent, créent les conditions pour l'exercice du « style ».*²⁸

Si ces réflexions visent effectivement à prendre en considération les conditions de « l'exercice du style »²⁹, il reste que cette ébauche de théorie stylistique demeure subordonnée au principe selon lequel « la même chose peut être dite avec des moyens différents », et par conséquent inscrite dans l'horizon des rhétoriques « ornamentales » classiques, qui réduisent le *modus* à un arrangement esthétique du *dictum*. Au fond, ce qui est presque surprenant, c'est que l'on soit conduit à argumenter un principe aussi simple et évident que celui de l'inadéquation de la paraphrase à la textualité de type exologique, et en particulier au

²⁷ C. Fuchs, *op. cit.*, p. 158 (souligné par l'auteur).

²⁸ H. Gauger, *Zum Problem der Synonyme*, Tübingen, Narr, 1972, p. 135. Cité, traduit et souligné par C. Fuchs, *op. cit.*, p. 159.

²⁹ On notera cependant que l'auteur ne s'engage qu'avec circonspection sur la question du style, ce dont témoignent les guillemets qui encadrent ce mot.

texte poétique³⁰. Mais il faut bien reconnaître que les linguistes qui se sont intéressés à la question de la paraphrase ne se soucient guère de prendre la précaution de limiter le champ de pertinence de ce concept à la textualité endologique, quel que soit l'aspect sous lequel on envisage cette dernière³¹.

Toutefois, dans le cas particulier de Mallarmé, ce principe de l'inaccessibilité à la paraphrase du texte exologique se heurte à une objection non négligeable : l'hermétisme de la poésie mallarméenne a en effet suscité une forme de critique littéraire qui consiste à « traduire » les textes en une langue accessible, ces « traductions » constituant autant de paraphrases des poèmes originaux. Tel est notamment le cas des livres de Paul Bénichou – *Selon Mallarmé*³² – et de Michel Gauthier – *Mallarmé en clair ou l'obscurité poétique « vaincue mot par mot »*³³ – que nous commenterons ici. Voici donc comment chacun de ces critiques traduit le premier tercet du *Pitre châtié* :

Traduction Bénichou :

Les tercets disent en substance la même chose que ceux du sonnet primitif : sortie du bain, soleil séchant le corps, fraîcheur, et pensée soudaine que la libération a été aussi une déchéance et un châtement. Cette pensée est peut-être accentuée dans la version nouvelle : car les puissances qui condamnent la révolte sont ici représentées comme offensives ; le soleil rit, s'irrite *et frappe*, comme opérant le *châtiment* annoncé par le titre du sonnet ; et les glaciers, précédemment symboles de fraîcheur et de santé, sont à présent taxés de *perfidie*. Sauf cette nuance de modification finale accentuée, la refonte des tercets a porté sur la grammaire bousculée, l'afflux de métaphores nouvelles et l'ordre insolite des éléments de la narration. Le vers 9, métaphore de l'action du soleil, ne peut être compris alors que le soleil n'a pas encore été évoqué : grammaticalement, ce vers, par le mot *or*, est

³⁰ Ceci vaut aussi bien pour la paraphrase comme « équivalence sémantique » que comme « air de famille » (sur cette distinction, voir C. Fuchs, *op. cit.*, p. 131).

³¹ Langage ordinaire ou texte informatif par exemple.

³² P. Bénichou, *Selon Mallarmé*, Paris, Gallimard, 1995.

³³ M. Gauthier, *Mallarmé en clair ou l'obscurité poétique « vaincue mot par mot »*, Saint-Genouph, Nizet, 1998.

en effet une apposition anticipée au *soleil* du vers 10. L'apposition anticipée, tournure extrêmement fréquente en poésie, ne fait pas généralement difficulté, quand le mot en apposition et celui dont il dépend sont mis rapidement en relation de sens. Ce n'est pas le cas ici : *or* ne se détache pas suffisamment pour que nous percevions, sitôt que paraît *soleil*, la relation de ce mot avec lui ; et l'obscurité qui règne dans le reste du même vers 9 nous embarrasse trop pour que nous puissions saisir d'emblée cette relation. Que le soleil puisse être un « or » va de soi. Mais cet or-soleil a ici cinq qualifications métaphoriques rares : il est *hilare*, comme on dit que « la lumière rit » (ici agressivement) ; c'est un *or de cymbale*, expression qui sans doute rapproche par la couleur le cuivre des cymbales de l'or du soleil, mais qui surtout, sous ce prétexte, établit une parenté entre l'éclat du soleil et un bruit fracassant ou menaçant, car le soleil-cymbale est *irrité*. Une telle condensation de matière métaphorique demande évidemment, pour être comprise, plus d'une lecture [...]

Continuons : irrité, le soleil *frappe* ; il frappe *la nudité* du baigneur sorti de l'eau : le vers 11 suivant dit en substance « (la nudité) qui pure s'exhala de ma fraîcheur ». Une fumée, un parfum, un souffle s'exhalent ; mais une nudité ? Ce qui a pu s'exhaler dans ce cas, c'est l'eau de la baignade changée en vapeur par le soleil : *ma fraîcheur de nacre* désigne apparemment cette eau fraîche et irisée de reflets comme la nacre, dont la nudité *pure* du corps, après évaporation, se dégage, ou, si l'on veut « s'exhale ». Cet à-peu-près, ou ce raccourci, comme on voudra l'appeler, est passablement forcé ; le vers s'impose pourtant par sa beauté. »³⁴

Traduction Gauthier :

TOUT A COUP : Après avoir fui l'environnement quotidien et familial (dans le premier quatrain), puis plongé dans l'eau féminine où il disparaît, « vierge », (second quatrain), le nageur, sortant de l'eau, est surpris nu par la lumière du soleil. Ce soleil est « l'œil » de l'Azur, comme celui que Victor Hugo a prêté à Dieu pour persécuter Caïn : cet œil va amener à coups de cymbales la société répressive [...]

³⁴ P. Bénichou, *op. cit.*, p. 89-90.

LE SOLEIL ... OR DE CYMBALE : Après avoir désigné clairement et prosaïquement l'objet de référence (le soleil), le poète va en suggérer une caractéristique sémique : la couleur d'OR. Ensuite, l'objet métaphorique que Mallarmé propose à l'esprit du lecteur (la cymbale), présente deux autres sèmes communs avec le soleil : la circularité et la brillance. Mais, dans la cymbale, domine le sème « sonorité », qui ne s'applique pas au soleil. Par contre, le soleil ajoute le sème d'ardente chaleur qui peut être connotée comme agressive.

À DES POINGS IRRITÉ : Le participe passé (irrité) apparaît comme un équivalent du verbe suivant « frappe » pour former une métaphore : comme on attire l'attention en frappant (à coups de poings) sur des cymbales, de même le soleil attire l'attention sur la nudité du baigneur en concentrant sur lui sa lumière.

HILARE : Substitut de l'Azur, par contiguïté, le soleil se moque du nageur qu'il surprend, nu, sortant de l'eau de la femme.

FRAPPE LA NUDITÉ : « Frappe » a le sens de « éclaire vivement », comme pour attirer sur elle l'attention. Cette nudité c'est le dénuement du poète, comme le montre la dernière strophe. Le tabou sexuel, comme l'interdit religieux, excite la création poétique : celle-ci est plus riche si elle rêve et enfreint ces tabous à l'abri d'images ou de la fiction, que lorsque le désir est satisfait.

QUI PURE S'EXHALA : C'est en toute innocence et en toute pureté que le jeune homme a cherché l'acte sexuel, espérant, par, dans, et à travers l'amour charnel, atteindre l'idéal de l'azur mystique, des glaciers dont procèdent ces lacs que sont les yeux de la femme.

DE MA FRAÎCHEUR DE NACRE : Le poète veut suggérer le froid et la honte qui le saisissent à l'idée d'être surpris, nu, au bord d'un lac. L'hypallage attribue la nudité, et la blancheur de la nacre, à la fraîcheur, au lieu de la sensation de froid à la nudité ; la nudité est caractérisée par un de ses aspects, la blancheur. Le mot n'est d'ailleurs pas prononcé, le lecteur

doit le déduire du mot « nacre », considérant que la blancheur est nécessairement le sème dominant de cet objet. »³⁵

³⁵ M. Gauthier, *op. cit.*, p. 75-76.

Il y aurait beaucoup à dire de la comparaison de ces deux commentaires, que l'on peut considérer comme des paraphrases reformulatives³⁶. On remarquera tout d'abord que, contrairement au texte de Mallarmé qui constitue la source des paraphrases, ces deux textes mettent en œuvre une textualité de type endologique. Il n'y a bien évidemment rien d'étonnant à cela – le titre du livre de Michel Gauthier est à cet égard caricaturalement explicite –, puisque ces extraits sont empruntés à des ouvrages qui se sont donnés pour objectif de dévoiler le dire sous-jacent des poèmes de Mallarmé. Ces deux extraits sont donc eux-mêmes paraphrasables : la dernière phrase de l'extrait de Paul Bénichou par exemple pourrait sans dommages être remplacée par « je trouve cependant ce vers très beau », « la beauté de ce vers est toutefois remarquable », etc. Par ailleurs, bien que ce type de paraphrase soit en principe condamné par la critique universitaire contemporaine³⁷, il convient de remarquer qu'elles mettent à jour un même noyau sémantique :

- le micro-récit *sortie du bain, soleil séchant le corps, fraîcheur, prise de conscience de la déchéance et du châtiment* ;
- le caractère agressif du soleil

Cette coïncidence ne pouvant être considérée comme fortuite, nous devons admettre que ce contenu sémantique minimal appartient également au texte de Mallarmé, et par conséquent que les deux paraphrases nous ont bien appris quelque chose du texte. Il demeure qu'outre l'exhibition d'un contenu littéral commun, les commentaires de Paul Bénichou et de Michel Gauthier divergent sur de nombreux points. Nous nous bornerons à remarquer que l'endologie de Michel Gauthier est de type *herméneutique*, au sens où elle décode le texte en appliquant des clés de lecture (ici de nature psychanalytique : eau = femme ; nudité = sexualité, tabou ; etc.) de sorte que les mots du poème sont réduits au statut d'indices pointant vers un texte caché, tandis que celle de Paul Bénichou est de type *esthétique* en ce

³⁶ Sur cette notion, voir Fuchs, *op. cit.*, p. 7-20.

³⁷ Catherine Fuchs estime que c'est au dix-neuvième siècle que s'impose la connotation négative attachée à la paraphrase (*op. cit.*, p. 22).

qu'elle défait, par son attention aux ressources expressives déployées, l'imbrication d'un *modus* et d'un *dictum*, faisant donc apparaître, outre un contenu littéral, l'ensemble des procédés rhétoriques qui le mettent en valeur. Autrement dit, pour Michel Gauthier, le contenu sémantique du poème de Mallarmé se décompose en un contenu littéral et un contenu latent, tandis qu'il se divise, selon Paul Bénichou, en un contenu littéral et un contenu esthétique. On notera enfin que l'extraction d'un contenu littéral implique l'existence d'un texte en relation paraphrastique avec celui de Mallarmé. Ce texte étant de type endologique, il est lui-même accessible à la paraphrase. On pourrait donc le reconstruire indifféremment sous diverses formulations : *Sortant de ce bain, je ressens une agréable fraîcheur, mais très rapidement, la brûlure du soleil qui achève de me sécher me conduit à ressentir une sorte de culpabilité, de déchéance.* Ou encore : *La baignade achevée, je me retrouve nu, au soleil, et la brûlure de ce dernier se substitue à la fraîcheur d'abord ressentie, faisant naître en moi une sentiment de déchéance.*

Il va de soi qu'en ne reculant pas devant le ridicule consistant à formuler le texte littéral sur lequel s'appuient les deux lectures de Mallarmé ici commentées, nous cherchons à montrer par l'absurde l'inadaptation du concept de paraphrase à la textualité de type exologique. Le simple fait d'extraire un contenu littéral d'un texte de nature exologique défigure irréversiblement ce dernier, en dépit du fait que ce contenu littéral possède une authentique opérativité dans le cadre du commentaire critique. Tel est donc le paradoxe auquel nous aboutissons : une lecture endologique d'un texte exologique est fondée sur l'extraction d'un texte littéral qui ne peut être exhibé pour lui-même. Ceci ne disqualifie en aucun cas un tel type de lecture, mais vise à délimiter le champ de pertinence de la paraphrasabilité, laquelle, encore une fois, nous paraît confinée au domaine de la textualité endologique. D'où le tableau suivant, qui récapitule l'ensemble des relations envisageables entre types de lectures et types de textes relativement à l'opposition endologie / exologie :

	Lecture endologique	Lecture exologique
Texte endologique	Paraphrase	Psychose
Texte exologique	Éxégèse	Critique créatrice

À titre conclusif et programmatique, nous avons intégré dans ce tableau le cas de la lecture de type exologique. La configuration « lecture exologique d'un texte endologique » pourrait assez bien rendre compte, nous semble-t-il, du délire interprétatif caractéristique de la plupart des psychotiques³⁸. Quant à la lecture exologique d'un texte exologique, qui correspond à une création textuelle sémantiquement innovante suscitée par un texte relevant lui-même de la catégorie de l'exologie, elle pourrait être notamment illustrée par le courant de la critique dite « créatrice »³⁹. Il reste que si le couple endologie / exologie peut être utilisé à des fins taxinomiques, son intérêt – s'il en a un – réside surtout dans le fait qu'il vise à caractériser non pas seulement des types de textes mais surtout ces processus linguistiques que sont les *lectures*. Une parole parlante ne se manifestera jamais qu'aux oreilles averties de ce « bon entendeur » que la formule invite à saluer dans la connivence d'une entente fondée sur le commun d'un entendement.

³⁸ Sur « la différence entre une interprétation sensée et une interprétation paranoïaque », voir U. Eco, « La surinterprétation des textes », in U. Eco, *Interprétation et surinterprétation*, Paris, PUF, 1996, p. 41-60.

³⁹ P. ex. le *Sur Racine* de Roland Barthes.

Conclusion

Faute d'avoir épuisé un sujet qui résiste visiblement à l'investigation exhaustive, nous espérons au moins, au terme de cet ouvrage, avoir posé quelques points de repère stables susceptibles de nourrir de futures recherches.

La méthode que nous avons adoptée, consistant à déployer le concept d'analogie avant de nous confronter à la question de l'analogie linguistique, nous a incontestablement éclairé, ne serait-ce qu'en nous évitant d'être absorbé par l'usage traditionnel de cette notion dans les sciences du langage. Toutefois, et ce n'est pas notre seul regret, nous sommes bien conscient de n'avoir pas tiré toutes les conséquences linguistiques de nos analyses générales. Nous remettons donc à plus tard la délicate question de l'articulation des hiérarchies d'accessibilité avec les structures analogiques, que nous avons tout juste dégrossie, ainsi que l'analyse détaillée des analogies linguistiques en termes de contraste entre propriétés communes et propriétés différentielles.

Mais puisqu'il faut bien conclure, nous le ferons en exposant notre position sur l'aspect évolutif, diachronique, de la problématique analogique, dont nous nous sommes peu préoccupé jusqu'ici. Le point de vue le plus largement partagé, semble-t-il, à ce sujet, est celui de l'analogie comme trace archaïque. A supposer qu'on admette que la langue ait connu, dans un passé lointain⁴⁰, des structures analogiques – c'est-à-dire, dans la terminologie courante, de la motivation ou de la non-

⁴⁰ Sans qu'il soit nécessaire d'émettre une hypothèse particulière quant à l'origine du langage.

arbitrarité –, de telles structures ont vocation à perdre peu à peu leur caractère analogique pour devenir arbitraires et s'intégrer à la sphère sémiotique. En outre, cette évolution est interprétée comme un passage de la naturalité voire du primitif ou de l'animalité, au conventionnel, au social, au symbolique, autrement dit à une humanité se définissant comme libérée de la gangue naturelle à laquelle elle s'imagine avoir été asservie. Ce genre d'analyse n'est pas dépourvu de pertinence, puisque nous avons vu, notamment dans le cas de l'analogie sémiotique binaire, que les langues recèlent effectivement des traces analogiques inaperçues des sujets parlants, mais qui peuvent être mises en évidence par le linguiste. Toutefois, sa validité est limitée par une réduction *a minima* du concept d'analogie. Avec un raisonnement de ce genre, on pourrait aussi prétendre cerner la poésie du vingtième siècle à partir de l'œuvre de Paul Bourget.

Or, dès que l'on accepte de reconnaître le rôle que joue l'analogie dans la vie humaine – et comment ne pas le faire sans enjamber de massives évidences tant linguistiques que psycholinguistiques – son aspect évolutif apparaît sous un jour très différent. Si en effet on intègre à l'analogie linguistique des phénomènes comme le symbolisme phonétique, l'iconicité de certains cognitivistes ou encore ce que nous avons nommé *analogie exologique*, la thèse de la trace archaïque se dissout aussitôt puisque tous ces phénomènes relèvent de la synchronie des sujets parlants. L'analogie n'est plus ce vestige dont la révélation est soumise à l'opiniâtreté de linguistes-archéologues, mais un opérateur de structure à l'œuvre dans le langage vivant.

Finalement, il est assez évident que la thèse de l'analogie comme trace archaïque est consubstantielle à une réduction de la langue à sa dimension strictement sémiotique, qui lui confère le seul champ de validité où elle puisse prospérer. Or, si la dénonciation de cette réduction appartient à une tradition dont nous assumons l'héritage, il reste que le fait que nous ayons choisi cette voie n'est sans doute pas dû au hasard mais probablement motivé par l'imminence d'une crise à laquelle peut conduire la séparation du sémiotique et de l'imaginal. D'une part

en effet, comme l'a très bien montré Marie-José Mondzain⁴¹, notre époque se caractérise non pas par une inflation des images (au sens de l'exologie imaginale) mais par une inflation des visibilités, autrement dit de la polarité imaginale pré-conceptuelle destinée à susciter un engagement pathique. D'autre part, il est trivial de rappeler que le développement des moyens techniques de communication (l'internet par exemple) a prodigieusement accru le champ opératoire de la sphère sémiotique. D'un côté, donc, la pure affection pathique ; de l'autre, l'enfermement conceptuel de l'information, dont nous avons vu qu'elle se réduit à un moyen d'activation de pensées déjà possédées.

Il va de soi que le paysage généré par une telle *rupture icono-sémiotique* laisse peu de chance à l'émergence d'une pensée, c'est-à-dire, comme corrélat d'une expérience subjective, d'une production mentale non limitée à une émotion ou à la réactivation d'un stock conceptuel acquis, à une nostalgie. Or, nous l'avons vu, c'est une caractéristique fondamentale de la parole parlante ou de l'exologie que de reposer sur une dialectique impliquant indissolublement l'imaginal et le sémiotique. Ce que la rupture icono-sémiotique interdit, c'est donc de laisser parler la parole. Là peut-être réside l'enjeu d'une linguistique analogique qui, en s'attaquant à l'édifice théorique que requiert la réduction sémiotique du langage, cherchant à rendre au signifiant sa voix et leur sens aux mots, espère contribuer au projet que Merleau-Ponty eut tout juste le temps de formuler, « suivre de plus près ce passage du monde muet au monde parlant »⁴², et ainsi participer, en montrant qu'il ne s'agit pas d'un pouvoir magique, à l'intelligibilité de cette vertu essentielle de la parole : qu'elle parle vraiment, qu'elle puisse nous apprendre ce que nous ne savons pas encore.

⁴¹ M.-J. Mondzain, « Introduction », *Le commerce des regards*, Paris, Seuil, 2003, p. 17-28.

⁴² M. Merleau-Ponty, *Le visible et l'invisible*, p. 202.

Bibliographie

- Achard-Bayle, G., « Evolution des référents et plasticité des objets textuels », *Texte et discours. Catégories pour l'analyse*, Dijon, E.U.D., 2004.
- Achard-Bayle, G., *Grammaire des métamorphoses*, Bruxelles, Duculot-De Boeck, 2001
- Aristote, *Métaphysique*, Paris, Vrin, 1962.
- Aubenque, P., *Le problème de l'être chez Aristote*, Paris, P.U.F., [1943] 2002.
- Bachelard, G., *Poétique de la rêverie*, Paris, P.U.F., 1960 (1^{ère} éd.).
- Baruk, S., *Dictionnaire des mathématiques élémentaires*, Paris, Seuil, 1992.
- Bénichou, P., *Selon Mallarmé*, Paris, Gallimard, 1995.
- Blanchot, M., *L'écriture du désastre*, Paris, Gallimard, 1980.
- Boë, L.-J. et Tubach, J.-P., *De A à Zut. Dictionnaire phonétique du français parlé*, Grenoble, ELLUG, 1992.
- Bohas, G., Dat, M., « Un aspect de l'iconicité linguistique en arabe et en hébreu : la relation du signe linguistique avec son référent », *Cahiers de linguistique analogique*, 1, juin 2003, Dijon, A.B.E.L.L., p. 15-33.
- Bohas, G., *Matrices et étymons, développements de la théorie*, Lausanne, Editions du Zèbre, 2000.
- Bybee, John-L., « Diagrammatic iconicity in stem-inflection relations », in J. Haiman (ed.), *Iconicity in syntax* Amsterdam, Benjamins, 1985, p. 11-47.

- Calvet, L.-J., *L'argot*, Paris, P.U.F., 1994.
- Carton, F., *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas, 1974.
- Chrétien, J.-L., « Lumière d'épreuve », in S. Meitinger, *Henri Maldiney. Une phénoménologie à l'impossible*, Puteaux, Le cercle herméneutique, 2002.
- Corblin, F., *Les formes de reprise dans le discours*, Rennes, Presses Universitaires, 1995.
- Culioli, A., *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, tome 2, Paris, Ophrys, 1999.
- Cuxac, C., « Iconicité des langues des signes : mode d'emploi », *Cahiers de linguistique analogique*, n°1, 2003, p. 239-264.
- Damourette, J., Pichon, E., *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, J.L.L. d'Artrey, 1911-1927.
- Dupoux, E. et Mehler, J., *Naître humain*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Eco, U., *Interprétation et surinterprétation*, Paris P.U.F., 1996.
- Eco, U., *La production des signes*, Paris, Le livre de Poche, 1992.
- Fischer, O., « The position of the adjective in (Old)English from an iconic perspective », in Fischer, O., et Nänny, M. (dir.), *Form miming meaning. Iconicity in Language and Literature*. Amsterdam, Benjamins, 1999.
- Fischer, O., et Nänny, M. (dir.), *Form miming meaning. Iconicity in Language and Literature*. Amsterdam, Benjamins, 1999.
- Fischer, O., et Nänny, M. (dir.), *The Motivated Sign. Iconicity in Language and Literature 2*. Amsterdam, Benjamins, 2001.
- Fónagy, I., « Why Iconicity », in M. Nänny et O. Fischer, *Form miming meaning. Iconicity in language and literature*, Amsterdam, Benjamins, 1999, p. 3-36.

- Fónagy, I., *La vive voix. Essais de psychophonétique*, Paris, Payot, 1983.
- Foucault, M., *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.
- Fuchs, C., *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys, 1994.
- Gauthier, M., *Mallarmé en clair ou l'obscurité poétique « vaincue mot par mot »*, Saint-Genouph, Nizet, 1998.
- Genette, G., *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Seuil, 1976.
- Givón, T., « Iconicity, isomorphism and non-arbitrary coding in syntax », in J. Haiman (ed.) *Iconicity in syntax* Amsterdam, Benjamins, 1985.
- Godel, R., *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F.*, Genève, Droz, 1969.
- Goudailler, J.-P., *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Maisonneuve et Larose, 1997.
- Guiraud, P., *L'argot*, Paris, P.U.F., 1966.
- Haiman, J. (ed.), *Iconicity in syntax*, Amsterdam, Benjamins, 1985.
- Haiman, J., « Iconicity », in *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, R.E. Asher (ed.), Oxford, Pergamon Press, vol 3, p. 1629-1633.
- Haiman, J., « The iconicity of grammar : Isomorphism and motivation », *Language*, 56.3, 1980
- Haiman, J., *Natural syntax*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.
- Jakobson, R., *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit, 1963.
- Lakoff, G., Johnson, M., *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980 (trad. fr. 1985).
- Lalande, A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, P.U.F., 1991 (éd. or. 1926), article « Lumière naturelle ».

- Lecerle, J.-J., Shusterman, R., *L'emprise des signes. Débat sur l'expérience littéraire*, Paris, Seuil, 2002.
- Maldiney, H., *Regard, parole, espace*, L'âge d'homme, Lausanne, 1973.
- Meitinger, S., *Henri Maldiney. Une phénoménologie à l'impossible*, Puteaux, Le cercle herméneutique, 2002.
- Méla, V., « Le verlan ou le langage du miroir », *Langages*, 101, 1991.
- Merleau-Ponty, M., *La prose du monde*, Paris, Gallimard, 1969.
- Merleau-Ponty, M., *Le visible et l'invisible*, Paris, Gallimard, 1964.
- Merleau-Ponty, M., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.
- Mondzain, M.-J., *Image, icône, économie. Les sources byzantines de l'imaginaire contemporain*, Paris, Seuil, 1996.
- Mondzain, M.-J., *L'image peut-elle tuer*, Paris, Bayard, 2002.
- Mondzain, M.-J., *Le commerce des regards*, Paris, Seuil, 2003.
- Monneret, P., *Essais de linguistique analogique*, Dijon, A.B.E.L.L., 2003.
- Monneret, P., *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*, Paris, Champion, 2003.
- Monneret, P., *Notions de neurolinguistique théorique*, Dijon, E.U.D., 2003.
- Morier, H., *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, P.U.F., 1981 [3^e éd.].
- Peirce, C.S., *Écrits sur le signe*, rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle, Paris, Seuil, 1978.
- Petitpas, T., « Présentation d'un procédé formel de création lexicale argotique : le codage », P. Colin (dir.), *Les argots : noyau ou marges de la langue* (colloque de Cerisy, 10-17 août 1994), *Bulag*, Université de Franche-Comté, Centre Lucien Tesnière, 1996, p. 165-180.

- Ponge, F., *La rage de l'expression*, Paris, Gallimard, 1952.
- Ponge, F., *Proèmes*, Paris, Gallimard, 1948, in *Le parti-pris des choses, suivi de Proèmes*, Poésie Gallimard.
- Popova, O., Smirnova, E., Cortesi, P., *Les icônes*, Paris, Solar, 2002 (éd. or. italienne, 1995, version française, 1996).
- Rancière, J., « Entretien », in *Balthazar*, n°4, Paris, 2001.
- Santaella-Braga, L., « L'esthétique de Peirce et l'art », in A. Hénault (dir.), *Questions de sémiotique*, Paris, P.U.F., 2002, p. 746-747.
- Saussure, F., *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1988.
- Secretan, P., *L'analogie*, Paris, P.U.F, 1984.
- Slobin, Dan I., « The child as a linguistic icon-maker », in J. Haiman (ed.), *Iconicity in syntax* Amsterdam, Benjamins, 1985, p. 221-248.
- Tai, James H-Y., « Temporal sequence and Chinese word order », in J. Haiman (ed.), *Iconicity in syntax* Amsterdam, Benjamins, 1985.
- Trabant, J., *Humboldt ou le sens du langage*, Liège, Mardaga, 1992.
- Vincent, J.-D., *Biologie des passions*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- W. De Mulder, C. Schnedecker (dir.), *Les Référents évolutifs entre linguistique et philosophie*, Université de Metz, 2001.
- Yaguello, M., *Le sexe des mots*, Paris, Belfond, 1989.

Table des matières

Introduction 7

I. L'analogie binaire 11

I.1. Définition 11

I.2. Analogie et identité 13

I.3. Analogie et hiérarchie genre / espèce 18

I.4. Genre commun et propriété commune 24

I.5. Le point de vue dans la hiérarchie [C > D] 26

II. L'analogie proportionnelle 30

II.1. L'analogie proportionnelle comme combinaison de deux analogies binaires 30

II.2. Analogie et proportion 33

II.3. L'analogie proportionnelle en discours 35

II.4. Le parcours interprétatif de l'analogie proportionnelle 37

II.5. Valeur argumentative de l'analogie proportionnelle 40

III. Quelques propriétés des relations analogiques 43

III.1. Nature du sujet et de son analogue 43

III.2. L'analogie d'essence 44

III.3. L'analogie de représentation 49

III.4. Analogie et connaissance 57

174

IV. L'analogie linguistique 61

IV.1. Sphère sémiotique et sphère imaginaire 62

IV.2. Les analogies d'essence binaires 71

IV.2.1. Un premier type d'analogie imaginaire : phonétique impulsive et psychophonétique 71

IV.2.2. L'analogie sémiotique binaire 77

IV.3. L'analogie sémiotique proportionnelle 79

IV.4. Les analogies de représentation 84

IV.4.1. La remotivation 84

IV.4.2. L'analogie rhétorique 88

IV.4.3. L'analogie exologique 91

V. Études 99

V.1. Iconicité et analogie 99

V.1.1. Analogie et iconicité chez Peirce et Saussure 100

V.1.2. Qu'est-ce qu'une image (icône) ? 105

V.1.3. L'image comme dimension pathique du mot 108

V.2. Iconicité et rêverie poétique	112
V.2.1. L'iconicité linguistique dans la <i>Poétique de la rêverie</i>	113
V.2.2. La question du genre grammatical	123
V.3. Pourquoi le verlan ?	129
V.3.1. Légitimité de cette question	129
V.3.2. La recherche des motivations du verlan	132
V.3.2.1. Le stock phonémique	133
V.3.2.2. Les structures syllabiques	138
V.4. Textualité exologique et paraphrase	150
Conclusion	165
Bibliographie	169